

# Victoire écrasante de Drapeau et son équipe

## RÉFÉRENDUMS : OUI

Par Jean-Marc Laliberté

Le maire Jean Drapeau et son équipe du Parti Civique de Montréal ont remporté une victoire éclatante aux élections municipales d'hier. A la mairie, le maire Drapeau a fait perdre la poussière à ses trois adversaires qui ont tous perdu leur dépôt.

M. Drapeau a obtenu 130,556 voix et ses adversaires, le sénateur Sarto Fournier du Parti des citoyens 13,629 voix; le lieutenant-colonel Paul Lambert, de la Ligue d'action civique, 3,731 voix et

Mlle Louise Parent, indépendante, 702 voix.

Le Parti civique a remporté 41 des 45 sièges du Conseil municipal. Seuls MM. Frank Hanley et Gérard Loiselle, dans Ste-Anne et H. "Pit" Lessard et Bruno Lépine dans St-Henri ont réussi à surmonter la vague du Parti civique de Montréal.

Le mandat de l'administration de Me Drapeau sera de quatre années. Ainsi en ont décidé les électeurs qui ont voté OUI au référendum sur la durée du mandat par 106,460 voix contre 29,452, dans 1674 bureaux de scrutin.

Le vote sur la carte d'identi-

té pour fins électorales a été un peu plus partagé puisque dans 1674 sur 1680 100,383 électeurs ont voté en faveur d'une telle carte tandis que 35,827 ont voté contre.

La journée de la votation a été très calme. Seulement quelques incidents mineurs ont marqué cette journée. Le vote a été lent. C'était la première fois dans l'histoire de Montréal et même en Amérique du Nord que l'on votait le dimanche.

Les bureaux de scrutin ont ouvert leurs portes à 10 heures de l'avant-midi et après chaque messe on a assisté à une affluente aux urnes, mais toutes ont été de très courte durée. Dans l'après-midi ce fut calme dans presque toutes les paroisses. En dépit d'une nei-

ge épaisse qui est tombée sur Montréal durant toute la journée, la moyenne du vote s'est maintenue à peu près à ce qu'elle a été à la dernière élection. On espérait beaucoup que la tenue d'une élection le dimanche contribuerait à augmenter sensiblement cette moyenne mais la température inclemente a certainement empêché plusieurs électeurs de se rendre au bureau de votation.

Le Parti civique avait mis sur pied une puissante organisation. Ayant des représentants bien renseignés dans tous les bureaux de votation, le PCM a pu empêcher toute tentative de fraude. De plus des flottes considérables de voitures ont sillonné tous les districts pour transporter les électeurs aux bureaux de vote.

### Félicitations

LA SARRE. — Voici le texte du télégramme que M. Jean Lesage a envoyé hier soir à Me Jean Drapeau:

M. Jean Drapeau, Hôtel de ville de Montréal.

Apprends nouvelle de votre victoire éclatante, même écrasante. Stop Acceptez félicitations sincères et vœux les meilleurs. Stop Ma femme se joint à moi pour offrir nos hommages à Mme Drapeau. Stop Veuillez transmettre à M. Saulnier et aux autres élus mes félicitations et souhaits sincères.

Jean Lesage

Seuls quelques incidents mineurs ont marqué la journée. Les rapports ont été lents à entrer à l'hôtel de ville, à cause de la mauvaise température. Toutefois, dès 9 h. soit une heure après la fermeture des bureaux, le sénateur Sarto Fournier concédait la victoire à Me Jean Drapeau.



C'est une victoire d'équipe!

(Photo Le Devoir)

# LE DEVOIR

VOL. LIII — NO 253

MONTREAL, LUNDI, 29 OCTOBRE 1962

## CUBA : Moscou démantèle les bases

## U Thant va se rendre à Cuba

## Castro aux E.U. : "Partez"



### Jean Lesage, orateur...

Par Fernand BOURRET

OTTAWA — "De tous les politiciens qui font campagne pour les partis, tant sur le plan fédéral que provincial, je crois que le premier ministre Jean Lesage, lorsqu'il est en pleine forme, est le meilleur tant par la forme de son élocution que par la dialectique de son argumentation."

C'est l'opinion qui se dégage à mon avis, après l'avoir entendu vendredi soir dernier à l'école Reboul, à Hull, où il adressait la parole devant une foule de plus de mille personnes.

Je n'avais pas revu Jean Lesage depuis la campagne électorale de 1960 alors que je l'avais accompagné dans sa tournée électorale, dans les Cantons de l'Est, le bas du fleuve, en Abitibi et au Temiscamingue.

A ce moment-là, Jean Lesage était peut-être plus agressif alors qu'aujourd'hui. A la défense de son administration, il ne peut porter les mêmes attaques dévastatrices chez ses adversaires.

Je me souviens, entre autres, du discours qu'il avait prononcé au Manège militaire de Sherbrooke quand il avait dénoncé les principaux coupables dans l'affaire du gaz naturel, dont le ministre des terres et forêts, M. Johnny Bourque.

Je me souviens de ce jour de mai, alors que les citoyens de la ville de Lac Mégantic célébraient la fête de Dollard, avec quelle élocution, il avait fait ressortir les articles de son programme concernant la vie culturelle et le fait français dans le Québec et outre-frontière.

Je me souviens également de ses allocutions à Rivière-du-Loup et à Montmagny où il avait parlé du besoin de l'expansion économique de ces régions.

Dans toutes ces régions, il avait emporté l'adhésion des foules et les honneurs du scrutin.

Je l'ai revu vendredi soir à Hull. L'orateur était sûr de lui-même, en pleine possession de ses qualités de tribun et de dialecticien consommé.

Sans doute, ne possède-t-il pas les talents d'un René Lévesque qui sait se mettre davantage au diapason des foules, se faire professeur et maître auprès des "petites gens" pour leur expliquer et leur faire comprendre les problèmes les plus ardues. Mais doté d'une voix puissante, capable de gestes dramatiques, sûr de son élocution et des principes qu'il défend, Jean Lesage possède pratiquement au summum

Voir page 16: Lesage



### K: nos fusées retourneront en U.R.S.S.

MOSCOU — Dans un message au président Kennedy, le premier ministre de l'Union soviétique, M. Nikita Khrushchev, a fait savoir qu'il avait donné l'ordre de démanteler ses bases de fusées à Cuba et de retirer de ce territoire toutes les fusées soviétiques qui s'y trouvent. Ce geste, a-t-il souligné, s'effectuera sous le contrôle des Nations Unies.

Dans ce même message, Khrushchev se plaint que des avions de reconnaissance américains violent l'espace aérien soviétique et cubain, précisant qu'un appareil EU a survolé ces derniers jours la pointe orientale de la Sibirie, à environ 50 milles de l'Alaska, de l'autre côté du détroit de Bering.

La décision du chef du Kremlin a été diffusée sur tous les postes de radio de Voir page 16: "K": nos fusées

### U Thant se rend à Cuba

NATIONS UNIES. — U Thant, secrétaire général par intérim des Nations Unies, a accepté hier l'invitation de M. Fidel Castro de se rendre à La Havane pour y discuter de la crise cubaine.

Thant a remis sa lettre d'acceptation au chef de la délégation cubaine Mario Garcia-Inchaustegui pendant qu'il poursuivait ses pourparlers dans l'espoir d'apporter un règlement final à la crise.

Un porte-parole des Nations Unies a déclaré que Thant comptait partir pour La Havane au cours de la journée de mardi.

Dans sa lettre au premier ministre Fidel Castro, U Thant écrit notamment: "Il est dans mon espoir que, des pourparlers que nous allons avoir, sortira une solution par laquelle sera garanti le principe du respect de la souveraineté de Cuba et également d'en arriver à une entente qui rassurera les autres pays menacés par les récents événements de la crise cubaine".

Aux Nations Unies on a laissé entendre que les conseillers du secrétaire général des Nations Unies seront M. Omar Loufi, d'Egypte, un expert dans les affaires du désarmement, et deux généraux — un Brésilien et un Indien — experts dans les affaires militaires.

Aux Nations Unies, l'annonce du message du premier ministre Khrushchev a été accueillie avec un soulagement profond. De nombreux diplomates ont débattu la question.

Voir page 16: U Thant



### Kennedy accepte l'offre de "K"

WASHINGTON — Le président Kennedy s'est empressé d'accepter l'offre de M. Khrushchev de démanteler les rampes de lancement soviétiques à Cuba et de ramener en Russie les fusées à ogives nucléaires. Cette décision, a-t-il dit, permet d'écartier le danger de guerre.

Le chef d'Etat américain a cependant précisé qu'il faudra que les Nations Unies vérifient sur place si le démantèlement des rampes est tel que M. Khrushchev l'a promis dans son message d'hier.

Maintenant que la crise cubaine est pratiquement surmontée, les deux chefs d'Etat sont d'accord pour porter leur attention sur la question fondamentale du désarmement.

Mais les E.-U. n'ont pas cessé leurs préparatifs de guerre ou contremandé le blocus naval et la surveillance de l'île de Cuba.

Voir page 16: Kennedy

### Castro exige l'évacuation de Guantanamo

KEY WEST. — Tout en se montrant d'accord avec la décision de M. Khrushchev, le premier ministre cubain Fidel Castro a exigé hier que les Etats-Unis abandonnent leur base navale de Guantanamo.

Dans un discours à la radio où il a expliqué au peuple cubain le contenu de la décision soviétique, M. Castro a dit que Cuba n'aurait pas l'assurance de ne pas être envahie aussi longtemps que les Américains continueraient d'occuper la baie de Guantanamo.

Il a aussi exigé que les Etats-Unis cessent d'armer les territoires voisins de Cuba et de faire des préparatifs d'invasion. Il a enfin demandé qu'on mette fin au mitraillage des côtes cubaines, à la pénétration d'éléments antiaériens partant de la Floride et de Porto-Rico, à la violation presque quotidienne du territoire aérien et des eaux territoriales de Cuba.

Voici le texte de sa déclaration:

"Les garanties dont parle le président Kennedy ne saurient exister à moins que les Etats-Unis ne prennent les mesures suivantes, en plus de contremander le blocus naval.

1. La cessation du blocus économique et de toutes les pressions économiques et commerciales que les Etats-Unis exercent contre nous dans tous les coins du monde.

2. La cessation de toute activité subversive, parachutage et livraison par mer d'armes

Voir page 16: Castro

## Victoire de de Gaulle: les OUI l'emportent à 62 p.c.



PARIS. — Le président de Gaulle a remporté hier une victoire mitigée: près de 62 pour cent des suffrages exprimés sont favorables au OUI, c'est-à-dire à l'élection du président de la République au suffrage universel et direct.

Le vote final a été de 12,806,588 voix pour et 7,931,468 contre, ce qui donne au président un vote affirmatif de 61.75 pour cent. Le premier ministre Georges Pompidou a déclaré:

"Les oui sont en majorité et personne ne peut le contester. Quant aux non, si vous déduisez les votes probables des communistes et ceux de l'extrême droite, cela veut dire que tous les autres partis non-gaullistes ont recueilli de 10 à 12 pour cent des votes des électeurs français et c'est à eux à dire s'ils sont heureux ou non du résultat."

Plusieurs leaders politiques demandent, cependant, si de

Gaulle considérera que sa majorité est une expression satisfaisante et s'il ne démissionnera pas de la présidence.

Les votes affirmatifs représentent seulement 46.6 pour cent de tous les électeurs inscrits en France. Les abstentions parmi ceux qui ont voté comptent pour presque un vote sur quatre ou 24 pour cent.

Le journal "Paris-Jour" écrit: "Il n'y a pas de doute que le général de Gaulle considérera que les Français ont suffisamment exprimé leur confiance en lui pour qu'il demeure en fonction comme chef de l'Etat".

De Gaulle a suivi le résultat

### Nos éditoriaux

• André Laurendeau analyse le programme électoral de l'Union nationale.

• Au bloc-notes, Jean Tainturier tire les leçons du règlement de la crise à Cuba.

### De Gaulle reste

PARIS. — Ainsi qu'on le prévoyait, le président de Gaulle reste à son poste, les résultats du référendum ayant confirmé sa politique dans une proportion (61.75 p.c.) qu'il juge satisfaisante. Le président avait menacé de démissionner si le pourcentage des OUI n'était pas satisfaisant.

du référendum chez lui à Colombey-les-deux-Eglises et n'a fait aucune déclaration.

### Drapeau: une victoire d'équipe

### Saulnier: la fin d'une époque

Par Jean Tainturier et Jean-Pierre Fournier

"C'est une victoire d'équipe", a dit le maire Jean Drapeau, hier soir, devant une foule relativement faible mais néanmoins joyeuse de ses partisans, dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville, des que furent connus de façon certaine les résultats des élections municipales.

Le maire a fait son apparition à 10.45, encadré de ses principaux lieutenants. A ce moment-là, on prévoyait que le Parti civique allait remporter 41 des 45 sièges au Conseil de ville.

Après s'être plié de très bonne grâce aux exigences des photographes et avoir maintes fois levé les mains en signe de victoire, il entreprit de dire combien il était naturellement heureux de la victoire que son équipe — et pas seulement lui — avait remportée.

"Cette victoire comporte des risques, elle comporte aussi un avertissement. Mais nous sommes pleinement conscients des deux. Elle prouve jusqu'à quel point les seances du conseil ne sont pas des concours de popularité mais d'efficacité."

"C'est la victoire de la sincérité, de l'honnêteté, de la dignité et du bon sens."

Puis devenant subitement plus agressif et convaincant, le maire a déclaré que si "certains croient qu'une campagne de personnalité peut apporter des dividendes, qu'ils se le disent une fois pour toutes: ils se sont trompés."

Le peuple a parlé fort!

"Lorsqu'il le veut, le peuple parle... et lorsqu'il veut encore plus, il parle encore plus fort. Nos candidats à nous se sont abstenus de faire de la personnalité: ils se sont limités aux questions municipales et aux principes en jeu."

"Le peuple veut avant tout de l'administration. Nous nous sommes engagés à en faire au Voir page 16: Drapeau

### 75 p.c. en faveur du OUI

## Québec décidera si la carte sera obligatoire

Il appartiendra à la Législature de décider si, lors des prochaines élections, les contribuables de Montréal devront être en possession d'une carte d'identité avec photo pour exercer leur droit de vote.

Hier, la grande majorité des électeurs qui ont exercé leur droit de vote se sont prononcés en faveur d'une telle carte d'identité. (Au moment de mettre sous presse 1,322 boîtes de scrutin sur 1,680 donnaient 79,470 oui et 26,713 non).

Il faut cependant se rappeler qu'il y a deux ans l'administration Drapeau-Saulnier avait demandé le pouvoir d'établir un système de carte d'identité basé sur le volontariat.

Les législateurs avaient alors dit à MM. Drapeau et Saulnier que s'ils parvenaient à décider de 70 à 80 pour cent des électeurs à se procurer volontairement leur carte d'identité que la Législature considérerait sérieusement l'opportunité de rendre cette carte obligatoire.

Après une longue étude du problème et des sondages, l'administration municipale décidait de modifier sa demande originale et au lieu de tenter d'établir la carte d'identité sur une base de volontariat elle demandait le pouvoir de décréter la tenue d'un référendum.

Il appert que les 75 des électeurs qui ont exercé leur droit de vote ont voté en faveur de la carte d'identité mais on est très loin du 70 ou 80 pour cent de tous les électeurs qu'exigeaient les législateurs il y a deux ans.

On se demande donc ce que fera la Législature avec le résultat obtenu hier.

\*\*\*\*\*

MÉTÉOROLOGIE

Nuageux et neige légère

Max.: 35 — Min.: 30

\*\*\*\*\*

Gracieuseté de

SHEARER LUMBER CO. LTD.

MONTREAL

\*\*\*\*\*

FÊTE DU JOUR

S. NARCISSE

\*\*\*\*\*

Les librairies

F. PILON INC.

Papeterie - Dactylographes

Accessoires de bureau

\*\*\*\*\*

## Chronique d'une campagne

par André LAURENDEAU

## Duplessis "SI" P. Sauvé "NO"

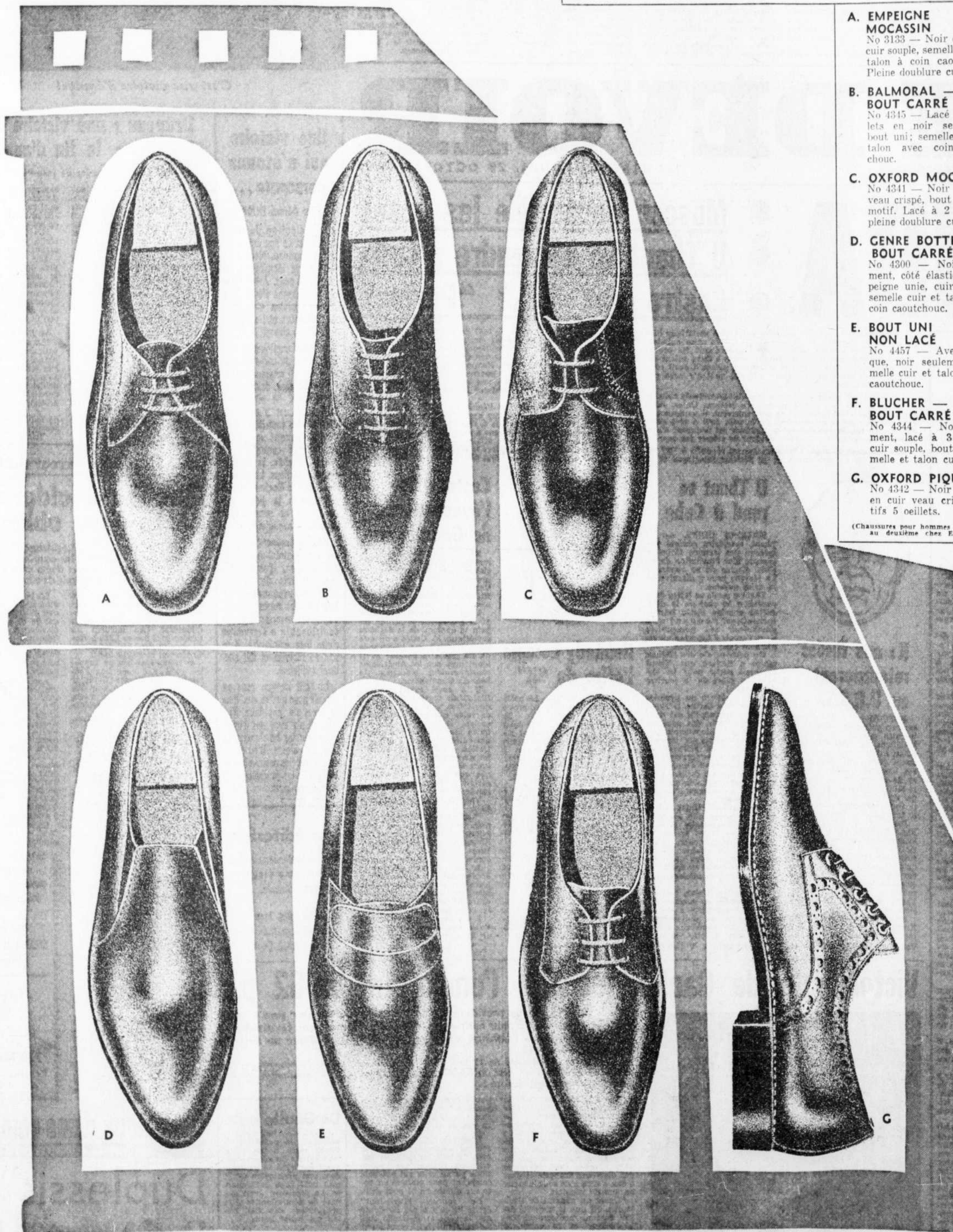
(Lire à la page 6)

# EATON vous transmet cette bonne nouvelle ! NOUVEL ARRIVAGE de chaussures italiennes de FORZINETTI qui font l'homme élégant

Nous présentons sept nouveaux modèles de chaussures créées en Italie par des bottiers réputés. On remarque, à première vue, la forme et la qualité, si on s'aventure un peu plus près, et pourquoi pas, on voit que ces chaussures ont été confectionnées de cuir de veau souple ou crispé et qu'elles se parent d'une pleine doublure qui leur donne meilleur confort et plus longue durée. Ces chaussures sont de toute dernière mode. Par exemple, les pointes effilées, rondes ou la toute nouvelle pointe carrée sont bien en évidence. Notons également qu'elles sont fabriquées d'après les rigoureuses spécifications EATON et qu'elles sont disponibles en pointures : 6½ à 12, largeur E ; 7 à 12, largeur D ; 7½ à 12, largeur C.

LE PRIX \$26.95

(Rayon 237, au deuxième chez EATON)



## A. EMPEIGNE MOCASSIN

No 3133 — Noir ou brun, cuir souple, semelle cuir et talon à coin caoutchouc. Pleine doublure cuir.

## B. BALMORAL — BOUT CARRÉ

No 4345 — Lacé à 5 oeillets en noir seulement, bout uni; semelle cuir et talon avec coin caoutchouc.

## C. OXFORD MOCASSIN

No 4341 — Noir et brun, veau crispé, bout carré et motif. Lacé à 2 oeillets; pleine doublure cuir.

## D. GENRE BOTTE — BOUT CARRÉ

No 4300 — Noir seulement, côté élastique, empeigne unie, cuir souple; semelle cuir et talon avec coin caoutchouc.

## E. BOUT UNI NON LACÉ

No 4457 — Avec élastique, noir seulement; semelle cuir et talon à coin caoutchouc.

## F. BLUCHER — BOUT CARRÉ

No 4344 — Noir seulement, lacé à 3 oeillets, cuir souple, bout uni; semelle et talon cuir.

## G. OXFORD PIQUÉ

No 4342 — Noir ou brun, en cuir veau crispé. Motifs 5 oeillets.

(Chaussures pour hommes (rayon 237) au deuxième chez EATON.)



Pour téléphoner au DEVOIR le soir :  
Rédaction ..... Victor 4-3361  
Sport ..... Victor 4-3362  
Tirage ..... Victor 4-3363  
Expédition ..... Victor 4-3364  
Composition ..... Victor 4-3366



On y a déjà goûté...  
(Photo Le Devoir, par Denis St-Jean)

## Plus de 4 pouces de neige sur Montréal!

Il restait 4 pouces de neige sur le sol dans la région de Montréal hier soir!

Les chutes de neige soudaines ont quelque peu surpris les automobilistes. La plupart d'entre eux n'avaient pas muni leurs roues de pneus d'hiver. Quoi qu'il en soit, ils ont préféré rouler lentement qu'à ralentir considérablement la circulation.

Sauf un accident mortel survenu sur la route transcanadienne près de Lévis, la police ne signale que quelques accrochages sans grande importance. A Lévis, ce sont deux voitures qui se sont heurtées de front. La victime, Mlle Imelda Roberge, 70 ans, a été tuée sur le coup. Trois autres femmes blessées dans cet accident ont été admises à l'hôpital.

On signale qu'il est tombé 16 pouces de neige sur les régions montagneuses, 6 à Port-Carlier et Sept-Îles, 8 dans la région du Bas du fleuve et 4 à 10 sur Montréal.

Malgré la température douce, la neige n'avait pas complètement fondu hier soir. L'observatoire du Canada prévoyait d'autres chutes de neige au cours de la nuit.

"MONTREAL-MATIN" AFFIRMAIT LE CONTRAIRE!

## Des étudiants de Jonquière ont manifesté contre l'UN

Des étudiants de Jonquière qui ont manifesté contre Daniel Johnson lors de la visite du chef de l'Union nationale dans cette ville du Saguenay le samedi dernier ont eu la surprise de lire dans le numéro du lendemain du "Montréal-Matin" qu'ils avaient manifesté en sa faveur.

Ils se sont donc empressés de faire parvenir aux journaux de Montréal une lettre rétablissant les faits et dont voici le texte:

"Une certaine d'étudiants de Jonquière ont manifesté à l'arrivée de M. Daniel Johnson, chef de l'Union nationale, au poste de télévision de Jonquière jeudi, le 25. Contrairement à ce qui fut annoncé dans "Montréal-Matin" du 26 octobre, les étudiants ne manifestèrent pas en faveur de M. Johnson, mais voulaient plutôt dénoncer les méthodes

démagogiques employées par le chef de l'Union nationale durant la présente campagne électorale.

"Les quelques partisans qui accompagnaient M. Johnson s'en prirent aux étudiants et tentèrent de les provoquer au désordre. Les étudiants cependant se promenaient en silence, décrivant un cercle devant la façade de l'édifice CKRS-TV. Ils portaient des pancartes où l'on pouvait lire: "Danny Boy, on n'en veut pas!", "A bas le démagogue Danny!", "Vendu aux truists!", "Castro toi-même!", etc.

"Après le départ de M. Johnson, quelques partisans de l'UN se lancèrent avec leurs autos sur les manifestants. Le tout se termina sans incident sérieux.

Les étudiants de Philo 1, Collège classique de Jonquière.

## OFFREZ-LEUR

le meilleur dîner  
au bifteck

chez

**Moishe's**  
STEAK HOUSE

Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal

3961, Saint-Laurent PERMIS COMPLET VI. 5-3509

Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours à compter de midi

"LES AMIS DE PHILIPPE HAMEL  
PRESENTENT  
UNE PAGE D'HISTOIRE"

par René CHALOULT

GRANDE ASSEMBLÉE PUBLIQUE  
AU PALAIS MONTCALM

le mardi 30 octobre à 8.15 heures.

Le conférencier sera présenté par André Dorion, O.D. et remercié par Guy Hamel, fils du Dr Philippe Hamel. On relit ses billets en composant 523-0070, on s'adressant au Palais Montcalm ou en postant son chèque à C. P. 3131, St-Roch, Québec. 2. Les dames sont cordialement invitées. Entrée: \$1.00

## Québec a son "hit parade" électoral...

Par Evelyn GAGNON

QUEBEC. — Trois réunions électorales libérales, dans trois coins différents de la province, révélaient qu'il y a des thèmes qui, lorsqu'ils sont abordés par les orateurs, suscitent invariablement de chaleureux applaudissements de l'auditoire.

Deux de ces thèmes, qu'il faudrait placer au premier rang du palmarès de la chanson électorale, sont les attaques contre le Conseil législatif du Québec et contre les prétentions à la "pureté" politique.

Les attaques, sous forme de ridicule, contre le Conseil législatif, semblent être la spécialité du ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque.

A St-Félicien, dans le comté de Roberval, M. Lévesque fut interrompu trois fois, par les applaudissements, lorsqu'en parlant du Conseil il dit: "Parce qu'on a encore cette antiquité-là à Québec... Avec des antiquités de dans en plus... Mais puisque on ne peut pas les tuer... il faut bien les endurer."

A l'extrémité sud de la province, à Lac-Mégantic, c'est une question venue de l'auditoire qui engagea le ministre des richesses naturelles à parler encore une fois du Conseil législatif.

La question, en gros, était celle-ci: "Même après l'élection, même lorsque les libéraux seront réélus, est-ce que le Conseil législatif ne pourrait pas bloquer la nationalisation de l'électricité?"

"Si le Conseil législatif, répondit M. Lévesque, après un vote populaire... A sa place, moi je ne bloquerais pas grand chose, parce qu'il pourrait bien se ramasser dans le néant, il pourrait bien sortir par la fenêtre". Là encore, la réaction de l'auditoire fut très chaleureuse.

Ridiculiser les prétentions de l'adversaire à la "pureté" politique ou au monopole des sentiments religieux, c'est un autre thème à succès.

Ainsi, le procureur général, M. Georges-Emile Lapointe, eut beaucoup de succès à St-Georges-de-Beauce lorsqu'il fit allusion au fait que "M. Johnson a retrouvé sa virginité politique" et s'employa ensuite à démontrer qu'il n'en était rien.

M. Lévesque, à Lac-Mégantic, en remporta un succès en parlant de "l'eau bénite artificielle derrière laquelle se cachent les 10 pour cent et les ristournes."

Et à St-Félicien, parlant de son propre parti, le ministre des richesses naturelles s'attira la sympathie de l'auditoire en déclarant:

"Le parti libéral est loin d'être parfait. Aucun parti n'est parfait, c'est hypocrite de prétendre le contraire. C'est nous qui faisons les partis. Regardons-nous. Nous ne sommes pas parfaits personne."

Qu'est-ce que ce "hit parade" prouve? direz-vous. Peut-être, entre mille autres choses, que les électeurs préfèrent les discours donnés sur un ton familier et humoristique à la rhétorique pompeuse d'autant.

Un "petit lexique" complet des succès oratoires nous en révélerait peut-être plus long là-dessus.

## M. J.-B. Nowlan, de "La Presse" est décédé

M. Jean-Baptiste Nowlan, journaliste à LA PRESSE depuis 22 ans et ancien directeur-gérant de "l'Évangéline", de Moncton, est décédé à l'âge de 67 ans.

Originaire de Sainte-Marie, comté de Kent, N.-B., M. Nowlan avait fait ses débuts dans le journalisme à "l'Indépendant" de New Bedford, Mass. Après quelques années à l'emploi de ce journal, il revint au pays et fut directeur-gérant de "l'Évangéline", de Moncton ainsi que représentant de la Société l'Assomption.

A Montréal, il avait fait partie des rédactions de La Patrie, Montréal-Matin et CKAC avant d'entrer à La Presse en 1940.

Il laisse son épouse et deux fils.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille éplorée.

## Johnson: gare à la menace de la médecine d'Etat... si les libéraux sont réélus!

De notre envoyé spécial, Mario CARDINAL

PASPEBIAC. (De notre envoyé spécial). — Le système actuel d'assurance-hospitalisation a fait monter les comptes des médecins et cette situation amènera le prochain gouvernement, si ce n'est pas l'Union nationale, à la médecine d'Etat.

C'est ce qu'a déclaré samedi soir à Paspebiac, le chef de l'opposition M. Daniel Johnson, qui parlait en faveur de M. Léo Poirier, adversaire du ministre de la chasse et des pêcheries, M. Gérard Lévesque, à la prochaine élection.

M. Johnson affrontait une assemblée sympathique, mais houleuse et impolie qui a converti à voix haute et s'est fort amusée même durant les plus retentissantes envolées du chef de l'Union nationale.

Le système actuel perpétue et maintient une injustice à l'endroit de certains hôpitaux à ajout M. Johnson. Les hôpitaux des campagnes et même certains hôpitaux des grandes villes vont se dégrader au point de vue du service parce que le gouvernement ne paie pas suffisamment pour élever leur standard. Ce système ne prévoit même pas le remboursement des dettes.

La médecine d'Etat viendra, a-t-il poursuivi, si nous ne mettons pas au point un système pour payer les frais de pharmacie, de chirurgie, sans revenir au système d'assistance publique. Il faut trouver un moyen d'aider les petits salariés et nous acheminer vers un système complet d'assurance-santé.

### LES VENTS DES ILES

Le chef de l'Union nationale a tenu à se rendre aux Iles-de-la-Madeleine, dans la journée de samedi, et cela, malgré des vents de 75 milles à l'heure. Partis de Roberval dans la matinée

de samedi, les deux avions qui forment la suite de M. Johnson, ont fait escale à Moncton, N.-B., et c'est là que le chef de l'Union nationale a pris la décision de se rendre aux Iles après consultations avec les deux commandants de bord.

L'atterrissage à l'aéroport de Havre-aux-Maisons s'est fait sous la menace d'une pluie diluvienne qui devait d'ailleurs éclater quelques minutes plus tard. M. Johnson n'est demeuré qu'une heure aux Iles-de-la-Madeleine. L'assemblée n'a duré qu'un quart d'heure.

Mais de l'avis de plusieurs observateurs, M. Johnson se devait d'aller dans ce comté pour sauver le siège de M. Hormidas Langlais. Ce dernier fait face, cette année, à une forte opposition en la personne de M. Louis-Philippe Lacroix. M. Lacroix un comptable de Pierrefonds qui a organisé la campagne de M. Maurice Sauvé à l'élection fédérale de juin dernier, jouit dans la présente campagne de l'appui de M. Sauvé, député à Ottawa. Le travail d'organisation de M. Lacroix n'est en fait que le prolongement de celui préparatoire à l'élection fédérale.

L'avion de M. Johnson et celui des journalistes ont quitté les Iles sous les applaudissements d'une foule considérable et enthousiaste. Il y avait de quoi. Le chef de l'Union nationale venait de leur promettre d'établir entre Gaspé et leur terre isolée un service de bateau et sur les Iles, une hôtellerie de façon à promouvoir le tourisme dans ce coin de la province. De plus M. Johnson a brandi la menace de la disparition du comté si le gouvernement Lesage est réélu. Avec Lesage a-t-il dit, vingt comtés ruraux disparaîtront, dont les Iles-de-la-Madeleine et Bagot.

## Lesage: s'affirmer dans l'économie

De notre envoyé spécial,  
Marcel THIVIERGE

LA SARRE. — "Le Québec après s'être affirmé comme entité nationale doit aujourd'hui s'affirmer comme une force économique", a déclaré hier le premier ministre Lesage devant une foule qui avait envahi la salle du cinéma local.

M. Lesage a terminé, hier soir, sa tournée en Abitibi par une assemblée à Val d'Or. Quittant Hull samedi matin le premier ministre s'est rendu à Ville-Marie puis à Rouyn. A ce dernier endroit M. Lesage a révélé que l'Hydro-Québec avait déjà préparé tous les plans pour la conversion du 25 au 60 cycles du réseau électrique en Abitibi.

Les rapports de l'Hydro soumis au cabinet provincial en juillet dernier prévoient que cette conversion coûtera \$11,500,000. Le système de 25 cycles dessert 13,000 domiciles, 2,000 clients commerciaux et 400 clients industriels. Les mines trouvent plus économique de conserver leur réseau à 25 cycles.

L'Hydro-Québec, a déclaré le premier ministre, remplacera les appareils électriques et les moteurs qui fonctionnent sur le 25 cycles par d'autres que nécessite le système de 60 cycles.

"La préparation de ce rapport par l'Hydro en juin dernier, a dit M. Lesage, prouve que la nationalisation des compagnies d'électricité n'est pas une mesure précipitée."

Hier après-midi, à La Sarre, les ministres Alcide Courcy et Lucien Cléche, respectivement candidats dans Abitibi-Ouest et Abitibi-Est ont également pris la parole. M. Cléche, ministre des affaires municipales, a révélé que le gouvernement avait pris des mesures pour aider les localités non encore constituées en municipalités; elles pourront profiter du programme fédéral-provincial des travaux d'hiver. On trouve de nombreuses localités du genre en Abitibi et sur la Côte Nord. Il suffira, a dit M. Cléche, qu'une association de gens responsables d'une localité du genre prépare un programme de travaux pour qu'il soit accepté au même titre que celui d'une municipalité ordinaire.

Le premier ministre a reçu un accueil chaleureux et enthousiaste dans toutes les villes qu'il a visitées. L'Assemblée de La Sarre fut l'une des mieux réussies depuis le début de la campagne. A la fin de son discours M. Lesage a reçu de la foule une ovation monstre.

## Les réalisateurs de R.-C. sont intégrés au personnel régulier

Une nouvelle convention collective prévoyant l'intégration des réalisateurs au personnel régulier de la Société Radio-Canada est intervenue entre la Société et l'Association des réalisateurs.

L'entente est entrée en vigueur le 1er octobre 1962 et se terminera le 28 mars 1965. L'Association des réalisateurs de la télévision aux studios de Radio-Canada à Montréal.

L'intégration au personnel régulier permettra aux réalisateurs de bénéficier de la caisse de retraite comme tous les autres employés.

Toutefois, l'entente permet aux réalisateurs qui, autrefois, étaient tous liés par contrat de choisir entre l'intégration au personnel et l'exercice de la fonction par contrat. Il devra exercer son choix immédiatement ou dans les 90 jours de la date d'échéance de son contrat personnel avec la Société.

Désormais, le réalisateur du personnel régulier touchera les augmentations annuelles prévues dans les grilles de salaire fixées par l'entente. En plus, la Société peut, à sa discrétion, ajouter au traitement de base un montant faisant l'objet d'un contrat individuel. Le nouveau contrat collectif renferme également une nouvelle clause de sécurité syndicale en vertu de laquelle chaque nouveau réalisateur, après la date d'entrée en vigueur de l'entente, est sujet à des cotisations professionnelles.

Le principe de la participation des réalisateurs à la direction a été conservé et son champ d'autorité a été précisé.

La Société Radio-Canada ainsi que l'Association des réalisateurs ont exprimé leur satisfaction quant aux résultats des négociations.

## La grève des agents de train n'aura pas lieu

Le Pacifique Canadien et ses 6,000 agents de train ont convenu d'un nouveau contrat de travail, à trois heures du matin, samedi, soit moins de 60 heures avant le déclenchement d'une grève générale au pays.

L'accord a été annoncé par le médiateur fédéral spécial, M. William E. Dickie, de Toronto, à la suite de 17 heures de négociations entre la compagnie ferroviaire et les représentants de la Fraternité des cheminots (CTC).

Immédiatement après que l'accord eut été annoncé, le vice-président du PC, M. R. A. Emerson, qui avait dirigé les négociations pour sa compagnie dans ses réunions qui ont duré six jours et six nuits, a déclaré que le CP reprendra ses opérations normales immédiatement.

La nuit, l'arrêt de travail, fixé pour midi, heure locale, lundi, avait commencé à avoir des répercussions au CP, surtout au cours des derniers jours.

Le syndicat et la compagnie ont exprimé leur satisfaction

Selon les observateurs politiques la victoire de MM. Courcy et Cléche de même que celle de M. Edgar Turpin dans Rouyn-Noranda semblent assurées. Les libéraux poussent la confiance jusqu'à espérer enlever à l'Union nationale le comté de Temiscamingue.

Hier après-midi le premier ministre a parlé longuement des réalisations de son gouvernement dans le domaine culturel, de la création du ministère des affaires culturelles, de l'Office de la langue française. Il a dit que le gouvernement avait redonné le blason de la province et fait en sorte que le Québec soit considéré comme la mère-patrie des éléments français de toute l'Amérique.

Dans le domaine constitutionnel le premier ministre a dit que dès juillet 1960 à la conférence fédérale-provinciale il avait présenté un mémoire réclamant pour le Québec l'exclusivité des taxes sur les droits de succession et un amendement au code criminel afin de permettre aux provinces d'établir des loteries.

### "QUAND J'ÉTAIS AUX RESSOURCES HYDRAULIQUES..."

## Johnson: j'ai déjà songé à étatiser la Compagnie de pouvoir du Bas-St-Laurent

RIMOUSKI. (De notre envoyé spécial). — Le chef de l'Union nationale a promis hier, en termes les plus solennels, que son gouvernement nationalisera la Compagnie de Pouvoir du Bas-St-Laurent, dès la prochaine session.

M. Johnson qui parlait à Rimouski en faveur du candidat de l'Union nationale dans ce comté, le Dr Gaétan Bérubé, a dit qu'au temps où il dirigeait le ministère des ressources hydrauliques, il en était venu à la conclusion que la seule façon de réduire le prix de l'électricité en Gaspésie était d'étatiser la compagnie du conseiller législatif libéral Jules Brabant.

Il a accusé le parti libéral d'avoir recouru à de fausses représentations en disant que la nationalisation de l'industrie de l'électricité ne coûterait que huit cent millions de dollars.

S'appuyant sur un article du Financial Post de la semaine dernière, M. Johnson a déclaré que la valeur dépréciée aux livres des sociétés à étatiser est de plus de sept cent cinquante millions de dollars. Et comme dans un cas d'expropriation il est presque impossible d'en venir à une entente sur la valeur aux livres, l'affaire est une affaire d'un milliard de dollars.

Au chapitre du salaire minimum, M. Johnson a dit que son gouvernement verrait à appliquer la législation sur le salaire horaire d'un dollar à la minorité agricole et aux services domestiques qui ne tombent pas présentement sous les ordonnances de la Commission du salaire minimum.

Le chef de l'Union nationale s'en est pris à M. Lapalme qui aurait récemment cité un article de l'Observateur Roméo à l'appui de la thèse libérale de la nationalisation de l'électricité. Il ferait mieux de s'occuper de ses deux ministères dit-il; cela nous donnerait moins de travail quand nous prendrions le pouvoir.

M. Johnson a été forcé de décommander une assemblée qui devait avoir lieu hier soir à La Malbaie à cause de la mauvaise température.

## ECHOS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

MM. Jean-Jacques Bertrand et Daniel Johnson prendront la parole ce soir, au réseau français de télévision de Radio-Canada. M. Bertrand prendra la parole à 7h15, tandis que M. Johnson parlera à 10h15. Plus tôt, à 6h45 le chef de l'Union nationale parlera à la radio, sur le réseau anglais de Radio-Canada. Cette dernière émission ne sera entendue qu'à Montréal, Québec et Sherbrooke.

Mme Claire Kirkland-Casgrain ouvrira officiellement sa campagne électorale, dans son comté de Jacques-Cartier, mardi soir, le 30 octobre, à l'hôtel de ville de Ville-St-Pierre, à 8 h. Les orateurs invités sont M. Paul Gerin-Lajoie, M. André Nadeau et M. Gerald Lédain.

C'est M. Walter Herring, instituteur et commentateur à la radio, qui sera candidat officiel de l'Union Nationale dans la circonscription de Montréal. Outremont, dont le député sortant est M. Georges-Emile Lapointe, procureur général et ministre des affaires culturelles. M. Herring, qui brigue les suffrages pour la première fois, est principal adjoint du Baron Byng High School.

Le parti libéral du Québec a fait savoir que le programme électoral que le parti de l'Union nationale vient de faire connaître au public, "n'est qu'un assemblage de promesses irréfléchies". Le communiqué rapporte que ce programme ne "comprend aucun plan d'action" et qu'il s'agit "de la conservation électorale". L'Union nationale, commente le parti libéral, "n'est pas un parti comme les autres: il est totalement et exclusivement au service des intérêts mesquins de quelques individus".

L'Association libérale du comté de Chambly a qualifié de "malicieuse" l'attaque portée récemment par des partisans du candidat de l'Union nationale, M. Jean Bruneau, contre le député libéral sortant, M. Pierre Laporte. L'association se joint aux organisateurs du comté pour "renouveler avec enthousiasme et à l'unanimité" leur confiance envers M. Laporte.

Les unionistes apprendront avec chagrin qu'un de leurs sympathisants, le maire Robert Fiset de Sorel, ex-candidat conservateur au fédéral, a prédit, lundi dernier, la victoire de M. Lesage. Souhaitant la bienvenue au premier ministre, il a souhaité que M. Lesage ne déclenche pas une élection surprise en 1964...

La présidente du cercle "L'Armée du silence de Ville-Marie" a fait parvenir la lettre suivante aux journaux:

Faisant suite à une annonce parue dans la Revue l'ACTUALITÉ du 1er octobre 1962, sur l'endos de la couverture, nous venons protester de toutes nos forces pour cette illégalité flagrante: mêler religion avec politique.

IMPORTÉE DE FRANCE • IMPORTÉE DE FRANCE • IMPORTÉE DE FRANCE



SI VOTRE SYSTÈME DIGESTIF A TROP À FAIRE... CONFIEZ-LE À VICHY CÉLESTINS!

C'est une eau de régime légère et agréable qui aide tout le système digestif et convient à tous, aux plus forts comme aux plus délicats. Méfiez-vous des imitations!!!

Exigez...  
**VICHY CÉLESTINS**  
l'eau qui fait... du bien!

LE COEUR DE LA HAUTE-VILLE

## PLACE CREMAZIE



au centre stratégique de l'île  
TERMINUS DU METRO  
UN COMPLEXE ÉRIGÉ PAR THREE STAR CONSTRUCTION  
Tel. 389-1372



AUX QUATRE COINS  
DU MONDE

## SUD VIETNAM

SAIGON. — Un hélicoptère de l'aviation américaine a été touché par les armes automatiques des rebelles communistes du Viet-Cong, au cours de la fin de semaine. L'appareil a dû faire un atterrissage d'urgence dans un secteur occupé par les rebelles. Il a pu cependant regagner sa base, peu après, une fois effectuées les réparations d'urgence. Pendant ce temps, les mesures de contrôle de la circulation prises à Saigon sont toujours maintenues à la suite d'une vague de terrorisme qui a fait ces derniers jours huit morts et une quarantaine de blessés. L'attente la plus meurtrière a eu lieu quand un jeune terroriste communiste a lancé une grenade contre un stand d'exposition militaire tenu par l'armée américaine.

## ENRICO MATTEI

MILAN. — Le magnat italien du pétrole, M. Enrico Mattei, a été tué hier soir. Son avion privé, dans lequel il se trouvait avec son pilote, s'est écrasé, à l'épave brouillard couvrait la région au moment de l'accident. Cet appareil à réaction s'est écrasé dans une région marécageuse, près du village de Besenigo, à 10 milles de Milan. Les débris de l'avion et les corps du pilote et de M. Mattei ont été retrouvés par des paysans. M. Mattei était âgé de 55 ans. Il possédait un riche empire industriel dans le domaine pétrolier. Mattei était un des industriels les plus dynamiques de l'Italie faisant preuve d'une très grande habileté et d'une clairvoyance rare. Dès le retrait de la France du Maroc, il avait su, tout comme en Tunisie, gagner la confiance des dirigeants arabes et installer dans ces pays des succursales de la compagnie de pétrole ENI (Ente Nazionale Idrocarburi).

## ESSAI E.U.

WASHINGTON. — La commission à l'énergie atomique

des Etats-Unis a annoncé samedi qu'elle venait de procéder à une explosion nucléaire dans l'atmosphère au-dessus de l'île Johnston, dans le Pacifique. La puissance de l'engin serait inférieure à une mégatonne. Une autre expérience atomique a également eu lieu samedi dans le désert du Nevada; elle était d'une puissance d'environ 20,000 tonnes de TNT.

## ALGERIE

ALGER. — Le premier ministre de l'Algérie, M. Ben Bella, a interdit hier la vente des boissons alcoolisées à tout musulman du pays. Cette mesure a été prise afin de mettre un terme à la vague d'alcoolisme que connaît depuis quelques années l'Algérie. La religion musulmane interdit d'ailleurs la consommation d'alcool. D'autre part la cathédrale d'Alger, installée dans une ancienne mosquée, a été rendue au culte musulman.

## CANADA

LONDRES. — Le lieutenant Oliver J. Grenon, qui était porté disparu du destroyer canadien Kootenay depuis six mois, a été retrouvé quelque part en Grèce. Aucune accusation n'a été portée contre lui; la marine canadienne a déclaré que Grenon n'avait commis aucun délit et que, d'autre part, il n'avait eu accès à aucun secret d'ordre militaire.

## RHODÉSIE DU SUD

SALISBURY. — Le gouvernement de la Rhodésie du Sud a fait savoir qu'une élection générale aura lieu le 14 décembre prochain. Ce sera la première fois que le peuple ira voter, depuis la ratification de la nouvelle constitution, l'an dernier. D'un autre côté, le premier ministre de la Rhodésie du Sud, sir Whitehead, a fait savoir qu'il défendra, cette semaine devant les Nations Unies la politique suivie dans son pays concernant la ségrégation raciale.

## Actes de sabotage au Venezuela

CARACAS. — Des saboteurs, partisans de Fidel Castro soutenant hier quatre centrales d'électricité d'une compagnie pétrolière vénézuélienne, installée sur le lac Maracaibo, réduisant ainsi d'un sixième la production de pétrole du Venezuela. Le Venezuela est le premier exportateur de pétrole au monde.

Les explosions ont détruit les transformateurs de la Creole Petroleum Company, filiale de la Standard Oil of New-Jersey.

Un porte-parole de la filiale vénézuélienne a fait savoir que le gisement de cette compagnie n'était plus exploitable actuellement.

Les autorités ont arrêté deux hommes, qu'on croit être les saboteurs, qui nageaient au milieu des débris dans le lac. La police pense qu'un troisième individu, sans doute le chef de la bande, a été tué lorsqu'une des explosions a fait sauter le bateau des saboteurs.

On pense qu'un des saboteurs était employé par la compagnie en raison du travail précis effectué par eux.

Dix-huit charges de dynamite n'ont pas explosé à l'un des transformateurs, à Tijuana, près de Cahinas, ville située sur la rive nord-est du lac Maracaibo.

## Le pétrole

Ce lac est situé à environ 300 milles de Caracas; il a une largeur de 75 milles et une longueur de 130 milles. Sous ses eaux se trouvent des réserves de pétrole qui sont parmi les plus riches du monde.

Le porte-parole de la compagnie a déclaré que les explosions ont eu lieu avant l'aube, hier, et qu'elles ont détruit les transformateurs qui convertissent le voltage alimentant les installations de la compagnie dans le lac, interrompant ainsi la production quotidienne qui est de 525,000 barils. Au total, le Venezuela produit environ 3,000,000 de barils de pétrole par jour; la plus grande partie de cette production est destinée à l'exportation.

Le porte-parole a ajouté qu'il faudrait au moins un mois pour que ce gisement reprenne la production normale. En attendant, cependant, la compagnie a suffisamment de pétrole d'emmagasiné pour faire face à ses obligations dans le monde, a dit en terminant le porte-parole.

## À VENDRE

Excellent poste de MEDECINE GENERALE, magnifique résidence, terrain 135 x 150, petite ville des Cantons de l'Est, départ pour spécialisation, conditions intéressantes, écrire à case 369, Le Devoir, Montréal.

## ARCHITECTES

DAVID, BAROTT, BOULVA  
ARCHITECTES  
Charles David, conseil

750, côte de la Place d'Armes  
MONTREAL — VI. 9-9191

DUPUIS, MATHIEU, PLANTE  
ARCHITECTES

MONTREAL 34 — LA. 6-3073

PAUL LAMBERT  
ARCHITECTE

4050, Chemin Trafalgar  
MONTREAL — WE. 7-1388

PAUL-O. TRÉPANIÉ  
ARCHITECTE

GRANBY — FR. 2-5888  
MONTREAL — VI. 5-7866

## Le Pavillon

Le Pavillon

Le Pavillon

Le Pavillon

Le Pavillon

Le Pavillon

Le Pavillon

Le Pavillon

Le Pavillon

Le Pavillon

Le Pavillon

Le Pavillon

Le Pavillon

Le Pavillon

Le Pavillon

Le Pavillon

Le Pavillon

## Devant la progression chinoise, Nehru lancerait un appel aux EU

NOUVELLE DELHI. — Le premier ministre de l'Inde, M. Nehru, a finalement accepté le point de vue de ses chefs militaires qui affirmaient que seule une aide massive des Etats-Unis permettrait de freiner l'avance des éléments de la Chine populaire. Celle-ci a déclenché une nouvelle attaque dans la région du Tibet.

Jusqu'à présent, notent les observateurs, Nehru avait tenté de rester fidèle à sa ligne de conduite de pays non-aligné

et entendait rester libre de toute allégeance avec l'un ou l'autre des deux grands blocs. C'est à la suite de longues consultations avec son état-major, que le premier ministre indien aurait pris la décision de demander l'aide militaire des Etats-Unis. Il aurait pris lui-même la direction du ministère de la défense, à la place de Krishna Menon qui avait toujours refusé une aide quelconque de Washington.

Ce dernier occupe toujours le portefeuille de la défense, mais n'aurait aucun pouvoir, souligne-t-on à Nouvelle-Delhi.

Les informations qui parviennent de la frontière sino-indienne font part d'une avance générale des éléments chinois sur toute la longueur du front. Des attaques plus violentes se sont déroulées durant la journée de dimanche à la frontière Est, près du Tibet et de la Birmanie et dans la région de Ladakh, à l'extrême ouest. Dans ce secteur les troupes indiennes ont dû abandonner un autre poste submergé par le nombre. Les combats se poursuivent près de Demchok, dans le sud du Ladakh où des renforts chinois sont sans cesse acheminés.

A l'extrémité ouest, les rapports font état d'une importante concentration d'artillerie lourde par la Chine et les experts militaires indiens estiment qu'il faudra maintenant deux ou trois ans pour récupérer le territoire perdu. Les observateurs estiment

que le premier ministre demandera très prochainement aux Etats-Unis une aide à long terme que seul ce pays est en état de fournir, afin de chasser les "envahisseurs chinois".

Pendant ce temps, l'armée indienne craint que les troupes chinoises ne s'emparent de la vaste région de la plaine d'Assam qui compte 14,000,000 d'habitants et qui est reliée à la Chine populaire par un corridor d'une douzaine de milles de large entre le Bhoutan et le Pakistan oriental.

Car alors Pékin tenterait de traverser cette région, à l'ouest, pour les régions montagneuses de l'Himalaya sur lesquelles la Nouvelle-Delhi exerce son autorité. L'Inde considère ces régions comme un rempart naturel indispensable.

Tout en demandant l'aide américaine, le premier ministre Nehru imposerait une contribution de guerre aux quelque 500 princes indiens. Cette contribution serait de l'ordre de 10 pour cent de leurs revenus personnels.

## Pearson accueille favorablement la décision de l'URSS

OTTAWA. — M. Lester B. Pearson, chef de l'opposition aux Communes, a accueilli favorablement hier l'intention de M. Khrouchchev de faire disparaître les bases de missiles de Cuba. Le chef du parti libéral a cependant averti les Canadiens qu'il fallait "garder notre soulagement, tout comme nos craintes, pour l'avenir".

M. Pearson a affirmé que le monde entier devrait éprouver un immense soulagement à la suite de "ce qui semble être la fin de la crise immédiate à Cuba", mais il a ajouté que le problème de Berlin reste à résoudre.

Le chef libéral a dit: "Nous pouvons espérer fortement que cette crise, qui semble nous avoir menés au bord même du précipice, a été résolue; il y a cependant d'autres points dangereux qui pourraient être à l'origine de crises, et je pense surtout à Berlin".

Dans sa déclaration, M. Pearson affirme qu'il y a "une relation que la guerre froide rend inévitable entre un problème dangereux et un autre".

Il ajoute: "Donc, si le règlement de la crise cubaine peut provoquer des réductions de tensions ailleurs, et des progrès vers le désarmement, alors nous pouvons être reconnaissants à l'égard du président Kennedy qui a eu une attitude ferme la semaine dernière".

Le chef libéral a ajouté que la déclaration de M. Khrouchchev ouvre la voie à d'autres négociations. "Nous devons exploiter au maximum l'occasion qui nous est actuellement fournie, avec espoir, mais sans illusions".

"Dans cette affaire, qui pourrait être d'un grand prix pour la paix, la sécurité et la liberté, la coalition atlantique doit s'unir avec sagesse, prudence et fermeté. Le Canada est un membre important de cette coalition et peut, dans les jours à venir, comme il l'a fait dans le passé, jouer un rôle utile et constructif".

M. Khrouchchev a promis hier sans condition de faire disparaître les bases de fusées soviétiques de Cuba sous le contrôle des Nations Unies.

VOUS PARTICIPEZ À TOUT CE QUI SE FAIT AU CANADA  
lorsque vous avez de l'assurance-vie

Etonnant? Peut-être, mais c'est pourtant vrai. Comme la plupart des gens, vous avez probablement toujours considéré votre assurance-vie — comme une protection pour votre famille — comme un moyen efficace d'épargner régulièrement — comme une précieuse garantie si vous avez un besoin urgent de contracter un emprunt — comme un fonds de pension pour plus tard.

Mais en réalité, vos primes d'assurance-vie sont plus qu'un placement visant à garantir votre sécurité et celle de votre famille. Elles constituent un placement dans l'économie du Canada; elles contribuent à sa croissance et aident à faire de notre pays un endroit où l'on est toujours plus heureux de vivre.

A ce jour, NEUF MILLIARDS DE

DOLLARS d'épargne sous forme d'assurance-vie sont investis dans les grandes entreprises canadiennes par l'entremise d'obligations, d'actions et d'hypothèques.

Ces capitaux aident à financer des entreprises d'envergure dans tout le pays: oléoducs, centres commerciaux, ponts, routes, maisons, immeubles d'appartements et de bureaux, écoles, usines, ateliers, centrales d'énergie électrique, etc. Autant de réalisations qui, à leur tour, créent de l'emploi.

Le revenu de ces placements vous est directement profitable parce qu'il contribue à réduire les primes d'assurance-vie que vous, de même que neuf millions d'autres Canadiens, devez payer.

## LES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE AU CANADA

## Commencez aujourd'hui...



... et dans 6 mois vous parlerez l'Anglais pratiquement aussi bien que le Français.

Voici pourquoi: la méthode d'enseignement direct de GLOBE vous permet d'apprendre l'Anglais de la même façon que vous avez appris le Français: en écoutant, en regardant, en répétant et en pratiquant.

Aucune autre méthode ne s'est avérée aussi efficace. Aucune autre n'est à même de vous offrir la possibilité de devenir en si peu de temps, non seulement intelligible mais encore qualifié.

Appelez aujourd'hui pour un rendez-vous et une leçon d'essai sans obligation.

Appelez pour rendez-vous

866-9731

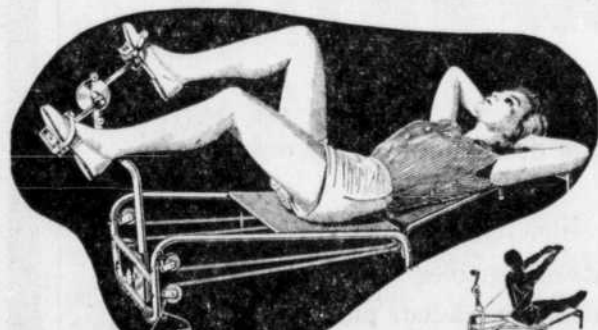
SUITE 1538 PLACE VILLE MARIE

GLOBE OF LANGUAGES

APPRENEZ L'ANGLAIS, L'ESPAGNOL, L'ITALIEN, L'ALLEMAND, OU TOUTE AUTRE LANGUE

## VOTRE CORPS

N'A PAS ETE FAIT POUR L'INACTION



Voici ce que dit le célèbre cardiologue américain Dudley White:

"La plupart des maladies sont évitées quand tout le monde aura compris la nécessité d'un exercice quotidien. L'exercice effectué avec régularité est un facteur essentiel pour sauvegarder la santé et la vitalité, aussi important que l'alimentation et le sommeil et plus efficace que la plupart des remèdes. N'importe quelle personne qui s'impose quel que soit l'âge peut entreprendre la rééducation physique, pourvu qu'elle le fasse lentement et progressivement."

## avec ADAMS-TRAINER

breveté, vous aurez résolu ce problème, 10 minutes par jour suffisent pour faire un exercice complet (lambes, bras, tronc). La corvée est devenue un plaisir avec ce remarquable appareil.

Avant de faire votre choix, demandez une démonstration gratuite à domicile de l'appareil de renommée mondiale, champion du palmarès de références.

## FOURNISSEUR DE

Canadian Foundation For Polio-myelitis and Rehabilitation  
Institut de Réhabilitation de Montréal  
Hôpital Pasteur de Montréal  
Clinique de Réhabilitation de Québec  
Hôpitaux et Armée Française  
La Cité du Vétan

Plan Budgétaire: aussi peu que \$7.65 par mois.

Retournez ce bon pour recevoir gratuitement une luxueuse brochure ainsi qu'un cours de régime alimentaire et nutrition.

Universport Inc., 5255, chemin de la Côte des Neiges, Mtl 26

Tél.: RE. 8-2968

Nom .....

Adresse .....

Tél. .... Ville .....

Agent QUÉBEC — Palais des Sports, 815, est, Côte d'Abraham  
CHICOUTIMI — Gagnon Frères Nouveautés, 400-406, Racine

## Le nouveau conseil municipal

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>District de Ahuntsic (1)</b><br>(complet)<br><b>Siege no 1</b><br>(PCM) Bourret, Roland 8,478<br>(PC) Dupré, Lionel 830<br>(LAC) Gingras, Gerald 513<br><b>Siege no 2</b><br>(PC) Capobianco, Ant. 1,125<br>(LAC) Couillard, François 696<br>(PCM) Durivage, Claude 8,059<br><b>Siege no 3</b><br>(PC) Lachance, Rolland 1,313<br>(PCM) Laliberté, Euclide 7,793<br>(LAC) Larocque, A.L. 534<br><b>District de Côte-des-Neiges (2)</b><br>(complet)<br><b>Siege no 1</b><br>(PCM) Charness, Gerald 5,363<br>(N. F.) 5,363<br>(LAC) Marchand, Gaston 970<br>(PC) Weltman, Julius 563<br><b>Siege no 2</b><br>(LAC) Baer, Joseph 1,034<br>(PC) Du Berger, Alain 863<br>(IND) Hayes, Edward 294<br>(PCM) Lynch-Staunton, John 4,800 | <b>Siege no 3</b><br>(LAC) Blackburn, Wm. A. 668<br>(PCM) McKenna, Kenneth 5,442<br>(PC) Sheff, Louis 876<br><b>District de Laval (3)</b><br>(complet)<br><b>Siege no 1</b><br>(PC) Fontaine, Roger 928<br>(PCM) Saulnier, Lucien 11,778<br><b>Siege no 2</b><br>(PC) Chateauvert, Paul 749<br>(LAC) Gauvreau, Adrien 791<br>(PCM) Sigouin, Roger 10,888<br><b>Siege no 3</b><br>(PC) Albertson, Henry 736<br>(PCM) Hanigan, Lawrence 10,492<br>(LAC) Lamy, Paul-Emile 1,322<br><b>District de Maisonneuve (4)</b><br>(complet)<br><b>Siege no 1</b><br>(LAC) Brown, Maurice 945<br>(PCM) Hamelin, Edmond 8,560<br>(PC) Mongrain, Yves 690 | <b>Siege No 2</b><br>(PCM) Angers, Adrien 7,433<br>(PC) Paquet, Henri 1,445<br>(LAC) Ricard, Hector 1,043<br><b>Siege No 3</b><br>(PC) Chevalier, Leonard 1,649<br>(LAC) Lévesque, Lorenzo 919<br>(PCM) Payette, Yvon 6,347<br>(IND) Rozon, Lionel 952<br><b>District de Mercier (5)</b><br>(complet)<br><b>Siege No 1</b><br>(PCM) LaSalle, Richard 11,743<br>(LAC) Marion, Jean 1,935<br>(PC) Théberge, Paul 1,072<br><b>Siege No 2</b><br>(LAC) Deschamps, Lucien 1,547<br>(PC) Quintal, Marcel 775<br>(PCM) Sauvageau, P.-E. 11,002<br><b>Siege No 3</b><br>(PC) Downey, A. L. 948<br>(PCM) Landes, Maurice 10,906<br>(LAC) Lépine, Gabriel 1,294<br><b>District de Notre-Dame-de-Grâce (4)</b><br>(complet)<br><b>Siege No 1</b><br>(LAC) Beaudin, Henri 715<br>(PCM) Bellin, James N. 5,361<br>(IND) Brown, George 3,031<br><b>Siege No 2</b><br>(PCM) Brisebois, Jacques 5,395<br>(IND) Drymer, Earl H. 1,618<br>(LAC) Flynn, C. W. Leslie 612<br>(IND) Lyall, Kenneth 1,535<br><b>Siege No 3</b><br>(PCM) Parker, John N. 7,695<br>(IND) Tremblay, B. B. 1,479<br>(LAC) Trudeau, Marcel 419<br><b>District de Papineau (7)</b><br>(complet)<br><b>Siege No 1</b><br>(LAC) Desmarais, André 988<br>(IND) Despatis, Marcel 2,185<br>(PCM) Niding, Gérard 5,177<br><b>Siege No 2</b><br>(PCM) Marchand, J.-Paul 6,542<br>(PC) Parent, Roger 1,078<br>(LAC) Quintal, Camille 664<br><b>Siege No 3</b><br>(LAC) Bricault, Rolland 1,130<br>(PCM) Roy, J.-Omer 6,191<br>(PC) Samson, Sylvio 1,162<br><b>District de Rosemont (8)</b><br>(complet)<br><b>Siege No 1</b><br>(PCM) Drapeau, J. N. 11,252<br>(LAC) Langlais, Paul 613<br>(PC) Robillard, Guy 548<br><b>Siege No 2</b><br>(LAC) Allard, Marcel 1,865<br>(PCM) Bourque, J.-H. 9,739<br>(PC) Pailment, Albert 506<br><b>Siege No 3</b><br>(LAC) Dagenais, Robert 1,555<br>(PCM) Guillet, Jean 10,143<br>(PC) Poulin, Jean-Paul 638<br><b>District de Sainte-Anne (9)</b><br>(complet)<br><b>Siege No 1</b><br>(PCM) Caplette, Albert 2,651<br>(IND) Crompt, Adéodat 1,256<br>(LAC) Hérald, Gabriel 192<br>(IND) O'Flaherty Ed. W. 1,039<br>(IND) Primeau, John 1,239<br><b>Siege No 2</b><br>(LAC) Beaupré, Gilles-L. 384<br>(IND) Collette, Albert 1,814<br>(PCM) LaRue, G.-Paul 1,932<br>(IND) Loiselle, Gérard 2,136<br><b>Siege No 3</b><br>(PCM) Denys, Normand C. 2,596<br>(LAC) Giguère, Richard 254<br>(IND) Hanley, Frank 3,640<br><b>District de Saint-Edouard (10)</b><br>(complet)<br><b>Siege No 1</b><br>(IND) Auger, Roméo 818<br>(PC) Boisvert, Edgar 1,237<br>(PCM) Labelle, Jean 6,708<br>(LAC) Sarrasin, Benoit 491<br><b>Siege No 2</b><br>(PCM) Desjardins, Roméo 6,923<br>(PC) Dufresne, Michel 1,302<br>(LAC) Patenaude, J.-Z.-L. 779<br><b>Siege No 3</b><br>(LAC) Dufresne, Emile 978<br>(PC) Gagliardi 2,093<br>(PCM) Montpetit, Horace 5,851<br>(IND) Panneton, F.-A. 414<br><b>District de Saint-Henri (11)</b><br>(complet)<br><b>Siege No 1</b><br>(LAC) Duhaime, Paul 650<br>(PCM) Martellani, Cam. 5,305<br>(PC) Mondor, Raymond 4,180<br><b>Siege No 2</b><br>(PCM) Asselin, C.-Lucien 4,702<br>(IND) Lessard, H.-Pit 5,410<br><b>Siege No 3</b><br>(IND) Dionne, Norman 710<br>(PCM) Gagné, Régis 3,851<br>(IND) Lépine, Bruno 5,462<br><b>District de Saint-Jacques (12)</b><br>(complet)<br><b>Siege No 1</b><br>(LAC) DesMarais, Pierre 939<br>(PCM) Drapeau, Fernand 6,487<br>(PC) Provost, André 873<br><b>Siege No 2</b><br>(PC) Campeau, C.-E. 1,761<br>(PCM) Melançon, Claude 5,888<br>(LAC) Pépin, Réal 693<br><b>Siege No 3</b><br>(PCM) Bonin, Jean-Paul 6,047<br>(PC) Despatis, Antoine 1,289<br>(LAC) L'Anglais, Simon 666<br><b>District de Saint-Louis (13)</b><br>(complet)<br><b>Siege No 1</b><br>(PCM) Allie, Fernand 3,963<br>(PC) Binette, Georges 691<br>(LAC) Ladoueur, Jean 382<br>(IND) Rochon D. (Dave) 1,548<br><b>Siege No 2</b><br>(PC) Blais, Sarto 1,249<br>(PCM) Brock, Hyman 4,149<br>(IND) Lesage, H.-Adrien 359<br>(LAC) Ouimet, G. (Gerry) 834<br><b>Siege No 3</b><br>(PCM) Forest, J.-P. 4,321<br>(LAC) Milo, Donat 417<br>(PC) Savignac, Roland 722<br><b>District de Snowdon (14)</b><br>(complet)<br><b>Siege No 1</b><br>(PC) Aronoff, Nat 2,193<br>(PCM) Snyder, Gerry 6,194<br>(LAC) Valiquette, M. 579<br><b>Siege No 2</b><br>(IND) Bass, Louis 1,331<br>(IND) Fedorka, Bill 891<br>(PCM) Gagné, Lucien-H. 4,396<br>(IND) Kliger, Harry H. 2,224<br>(LAC) Litvack, Louis-A. 333<br><b>Siege No 3</b><br>(PCM) Cohen, Abraham 5,670<br>(IND) Farber, Issie 843<br>(LAC) Frost, Louis (Lou) 748<br>(PC) Shalinsky, Moe 1,514<br><b>District de Villieray (15)</b><br>(complet)<br><b>Siege No 1</b><br>(PC) Bourbon, Gaston 1,681<br>(LAC) Jasko, John 593<br>(PCM) Robert, P.-Emile 6,371<br><b>Siege No 2</b><br>(LAC) Faucher, Emile 1,012<br>(PCM) LaRoche, Jean 5,507<br>(PC) Tardi, Gabriel 1,206<br><b>Siege No 3</b><br>(PC) Croteau, Lucien 1,666<br>(PCM) Gagnon, Arthur 6,639<br>(LAC) Lucciano, A. 389 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### A la mairie

|                          |         |
|--------------------------|---------|
| Me Jean Drapeau — PCM    | 130,556 |
| Me Sarto Fournier — P.C. | 13,629  |
| Me Paul-E. Lambert, LAC  | 3,731   |
| Mlle Louise Parent, Ind. | 702     |

### REFERENDUM

|                        |         |
|------------------------|---------|
| Carte d'identité — Oui | 100,383 |
| 1,674 sur 1,680 — non  | 35,827  |
| Mandat de 4 ans — oui  | 106,460 |
| 1,679 sur 1,680 — non  | 29,452  |



Cette citoyenne s'est rendue au bureau de scrutin hier malgré le mauvais temps. Elle a fait son devoir. Avez-vous fait le vôtre?

### Chronique d'une campagne

par André LAURENDEAU

## Duplessis "SI" P. Sauvé "NO"

L'avez-vous remarqué? Depuis le début de la campagne, M. Daniel Johnson parle beaucoup de Maurice Duplessis, et il oublie régulièrement Paul Sauvé. C'est comme s'il déclarait, à la manière cubaine: Duplessis "si", Paul Sauvé "no". Peut-être a-t-il mentionné le nom de Sauvé en passant, peut-être va-t-il le redécouvrir bientôt. Mais jusqu'ici, il n'y en a eu que pour la mémoire de Duplessis. M. Johnson rappelle le nom du "cheuf", ses "oeuvres", son "bon sens", son "courage". Il décrète un "retour aux origines". Il dresse ou fait dresser les épouvantails duplessistes, à peine renouvelés: Castro, Lénine, les communistes, les pas-communistes-mais, le sauvetage de la religion et des écoles catholiques, etc. Mais rien ou si peu que rien pour Paul Sauvé. C'est étrange. C'est surtout significatif.

Certes, le régime duplessiste a duré soixante fois les Cent jours de Sauvé.

Mais quand le nouveau régime débuta, en 1939, ce fut un soulagement universel, même au sein de l'Union nationale.

C'est avec Paul Sauvé que l'atmosphère a commencé à changer. C'est lui qui a opéré le premier "déblocage". C'est avec lui et par son lieutenant Yves Prévost que le Québec a commencé à réformer l'éducation. Il a banni la chasse aux sorcières. Il a mis fin à la colonisation systématique. La modernisation du Québec a débuté sous lui.

Les trois mois de Paul Sauvé, ça compte ou ça devrait compter pour un parti comme l'Union nationale. En tout cas ça comptait pour Jean-Jacques Bertrand; mais Johnson a vaincu Bertrand — pour l'instant.

Après la mort de Paul Sauvé, nous avons demandé d'abord à M. Antonio Barrette, puis à M. Yves Prévost, enfin à M. Johnson lui-même: de qui choisirez-vous d'être le successeur — de Duplessis ou de Sauvé?

Par qui nous voulions dire: qui voulez-vous surtout continuer? Qui sera votre principal inspirateur? Le chef réactionnaire, ou le conservateur intelligent et ouvert?

Depuis, les paroles et les actes de M. Johnson ont répondu. Il oublie la renaissance des Cent jours. On dirait qu'il les renie. Et il revient aux sources duplessistes. Si par malheur il était porté au pouvoir, tout indique que M. Johnson serait le continuateur de Duplessis.

M. Vincent Prince indiquait bien dans un récent commentaire à la télévision le choix qui s'impose aux citoyens du Québec: par de la nationalisation et les taxes, ils doivent opter entre le vieux désordre duplessiste et un nouvel ordre qui tente de s'établir.

Alions-nous essayer de revenir à l'époque 1944-1959, aux traditions et aux vices de ce passé récent, ou bien allons-nous continuer à ESSAYER de créer une province et une nation d'aujourd'hui — en poursuivant un effort qui a commencé sous Paul Sauvé?

Je dis bien: EN POURSUIVANT UN EFFORT, car la victoire du parti libéral, parti qui n'est qu'à moitié réajeué, ne garantira pas une réussite intégrale. Mais par sa fraction jeune et réformatrice, il y contribue.

En réalité, celui qui hérite de Paul Sauvé, bien que les lignes des partis l'empêchent de s'en vanter, c'est M. Jean Lesage. Bien entendu, M. Lesage hérite surtout des oeuvres qui lui sont propres, et dont les principales à nos yeux sont: l'éducation, l'assurance-hospitalisation (malgré ce qu'elle a encore d'improvisé), une lutte réussie au tiers contre le patronage, la réforme de la P.P., les "affaires culturelles", une timide amorce de planification, et, bien entendu, la décision de nationaliser l'électricité.

Et celui qui hérite du duplessisme, qui veut en hériter, qui veut lui succéder et l'imiter, c'est M. Daniel Johnson. Voilà pourquoi M. Jean-Jacques Bertrand, qui voulait entraîner son parti dans un choix inverse, se sent si visiblement mal à l'aise dans l'Union nationale de M. Daniel Johnson.

PLUS

*Avantageuses!*  
QUE JAMAIS

# Obligations d'Épargne du Canada faciles à acheter simples à encaisser bonnes à garder

Les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada rapportent 4¼% chacune des trois premières années; 5% chacune des trois années suivantes et 5½% chacune des huit dernières années, soit un intérêt annuel moyen de 5.11% jusqu'à l'échéance, dans 14 ans. En d'autres termes, chaque Obligation de \$100 conservée jusqu'à l'échéance vaudra \$172.50, y compris les intérêts accumulés.

Vous pouvez acheter une Obligation d'Épargne de \$100 pour aussi peu que 29 cents par jour par retenues sur votre salaire. Vous pouvez également en acheter comptant ou par versements d'une banque, d'un courtier de placement ou agent de change, d'une société de fiducie ou caisse populaire.

Ces Obligations sont offertes en coupures de \$50 et plus. Tout résident canadien, adulte ou mineur, peut en acheter, de même que toute succession de personne décédée. Limite d'achat par personne: \$10,000. Intérêt payable annuellement sur présentation des coupons ou

par chèque, si désiré, dans le cas des grosses coupures.

Les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada sont encaissables en tout temps à n'importe quelle banque, à leur pleine valeur plus les intérêts. Achetez les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada, elles sont plus avantageuses que jamais!



## M. Cyril Sherwood élu chef des conservateurs au Nouveau-Brunswick

De notre correspondant particulier,  
Jean HUBERT

MONCTON. — L'ancien ministre de l'Agriculture dans le Cabinet progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick avant sa défaite en 1960 par les libéraux de M. Louis Robichaud, a été choisi samedi chef des progressistes-conservateurs de sa province. M. Cyril Sherwood était le seul candidat à la direction du parti au cours d'un congrès qui a été, en même temps qu'une réunion des forces vives des conservateurs au Nouveau-Brunswick, une prise de conscience de l'importance du groupe de langue française dans la vie politique de la province.

C'est un ancien député fédéral, M. Charles Vanhorne, qui a le premier souligné la nécessité pour les conservateurs de se préoccuper davantage du groupe acadien. Aucun parti ne peut espérer obtenir le pouvoir au Nouveau-Brunswick sans l'appui du groupe de langue française, a-t-il affirmé aux délégués au congrès.

Son exhortation a été entendue, car les délégués votaient une motion en vue d'obtenir les services d'un organisateur de langue française pour les comités acadiens du Nouveau-Brunswick.

C'est d'ailleurs un Acadien, Euclide Legère, de Saint-Antoine, comté de Kent, qui a été choisi président de l'association progressiste-conservatrice de la province. C'est lui qui a donné appui à la candidature de M. Sherwood à la direction du parti.

Le congrès a également connu une forte présence de langue française et l'un des conférenciers, M. Pierre Savigny, ministre associé de la défense du Canada, s'est

adressé surtout en français à un auditoire enthousiaste.

Cet enthousiasme a quelque peu été tempéré par les déclarations de M. Van Horne qui, à l'encontre des accusations proférées par les autres progressistes conservateurs contre le gouvernement libéral du premier ministre Louis Robichaud, a affirmé que l'administration libérale serait difficile à renverser dans la province parce qu'elle était en train de remplir toutes ses promesses.

Le nouveau chef du parti a toutefois promis de travailler à lui donner une nouvelle vigueur grâce à un apport accru de jeunes éléments. Il a répondu à une critique de M. Van Horne qui avait affirmé que les conservateurs ne gagneraient jamais des élections en se contentant de critiquer les libéraux en promettant un programme constructif et positif pour le bien-être et le progrès de la province.

Ce congrès terminait une série de consultations politiques au niveau provincial qui avait débuté samedi le 13 octobre par un ralliement du crédit social auquel la presse n'avait pas été admise, et qui fut suivi samedi le 20 octobre, à Fredericton, par un congrès général des libéraux durant lequel le premier ministre M. Robichaud avait fait état des réalisations de son parti depuis son accession au pouvoir en 1960.

Malgré la décision de M. Robichaud de ne pas tenir de session d'automne de l'assemblée législative, cette année, on peut prévoir une augmentation sensible des activités politiques dans la province, au cours des prochains mois.

## Contrôle plus sévère dans la vente des médicaments

OTTAWA. (DNC) — Vendredi après-midi, les Communes ont entrepris l'étude d'un bill gouvernemental destiné à renforcer certains aspects des dispositions relatives au contrôle des drogues et de préciser davantage les pouvoirs du ministre fédéral de la santé dans ce domaine.

C'est le ministre de la santé, M. Monteith, qui a proposé la deuxième lecture de ce bill qui comporte trois principaux changements dans la loi des aliments et drogues.

1 — Il autorise l'imposition de contrôles supplémentaires en ce qui concerne la distribution des échantillons ;

2 — Il pourvoit à l'interdiction de la vente d'une drogue ;

3 — Il souligne que les drogues nouvelles doivent faire l'objet d'une considération spéciale.

Bien que les amendements projetés n'en fassent pas mention, le gouvernement a l'intention d'augmenter le personnel préposé à la recherche et aux analyses des nouveaux médicaments que les manufacturiers entendent mettre en vente.

Toute l'histoire de la thalidomide et l'histoire de bien d'autres médicaments est une preuve que le gouvernement est incapable de soigner les malades, a déclaré le Dr Guy Marcoux, député de Montmorency.

Le Dr Marcoux a dit que la population en général compte trop sur le gouvernement et le ministère de la santé parce qu'elle est convaincue que ce ministère dispose de tous les moyens pour permettre une utilisation rationnelle des médicaments et en défendre également une utilisation dangereuse.

# Dix-huit pays dont le Canada sont unanimes : Un désarmement général serait un bienfait pour l'humanité

Par Fernand BOURRET

OTTAWA (DNC) — Dix-huit pays, dont le Canada, ont été unanimes à reconnaître que "la réalisation du désarmement général et complet constituerait un bienfait incommensurable pour toute l'humanité".

C'est ce qui ressort d'une étude publiée par l'Organisation des Nations Unies par un groupe consultatif désigné par le secrétaire général et dont le rapport fera l'objet d'une étude lors de la présente session de l'Assemblée, selon le bulletin mensuel "Affaires extérieures" publié par le Secrétariat des Affaires extérieures du Canada, en septembre.

Le groupe consultatif était formé d'experts appartenant aux pays suivants : États-Unis, France, Grande-Bretagne, Inde, Pakistan, Pologne, Soudan, Tchécoslovaquie, URSS et Venezuela. Choisis par le secrétaire général, les experts ont soumis leurs recommandations en leur propre nom. Le groupe consultatif a tenu deux sessions, la première à Genève, en août 1961, et la seconde, au siège de l'ONU, à New York, du 23 janvier au 16 février de l'année en cours.

En préparant son rapport, le groupe a demandé aux membres des Nations Unies de soumettre des études de caractère national. Dix-huit pays, dont le Canada, ont répondu à cet appel. Les études ainsi présentées ont été publiées dans le rapport dont elles forment le deuxième volume.

Le groupe est arrivé à la conclusion unanime que "la réalisation d'un désarmement général et complet serait un bienfait incommensurable pour toute l'humanité". Il est d'avis que tous les problèmes et toutes les difficultés de la période transitoire précédant le désarmement pourraient être surmontés par "des mesures nationales et internationales appropriées".

Dans la préface du rapport, le secrétaire général intérimaire a déclaré :

"C'est un reconfort pour moi, et je suis sûr qu'il en sera de même pour tous les gouvernements de constater que sur un sujet où, encore récemment, les divergences idéologiques étaient si marquées, un groupe d'experts provenant de pays à régimes économiques différents et dont les niveaux de développement n'étaient pas les mêmes, ait pu néanmoins aboutir à un accord unanime".

L'analyse estime qu'à l'heure actuelle le monde dépense

environ 120 milliards de dollars par an à des fins militaires. Cette somme représente au moins les deux tiers de l'ensemble du revenu national de tous les pays sous-développés. Environ 29 pour cent de ce total est dépensé par sept pays : L'URSS, les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France, la République Fédérale Allemande, la République populaire de Chine et le Canada.

Aucun pays ne doit craindre qu'il lui sera impossible d'employer utilement les ressources libérées par le désarmement. A vrai dire, il y a tellement de possibilités d'utilisation de ces ressources que le vrai problème serait d'établir une échelle de priorités. Parmi ces besoins, on peut citer l'accroissement de la consommation personnelle, en particulier dans les pays sous-développés, l'expansion de la capacité de production, les investissements dans le domaine social : éducation, logement, hygiène et dans la recherche scientifique pure.

Conséquences du désarmement sur l'activité économique

Le désarmement soulève à la fois des problèmes généraux de maintien de l'activité économique dans son ensemble et des problèmes spécifiques d'adaptation à des besoins non militaires. La conversion de la production du temps de guerre à la production du temps de paix qui a eu lieu après la seconde guerre mondiale "a eu une ampleur beaucoup plus grande et a déclenché un transfert des ressources beaucoup plus rapide que celui que nécessiterait, à l'heure actuelle, un désarmement total".

Des armées gigantesques ont été rapidement démobilisées sans augmentation sensible du chômage dans la plupart des pays ; la production industrielle s'est accrue rapidement. Néanmoins, bien que le problème de la reconversion soit aujourd'hui de petite envergure, il n'y a pas maintenant, fait observer le rapport, la même demande concentrée et l'insuffisance de capacité de production qui existait en 1946. Tous les pays devraient donc être prêts à prendre, sur le plan national, "toutes les mesures appropriées" pour faciliter la redistribution des ressources et pour éviter au maximum tout déséquilibre temporaire dans la vie économique.

Dans les pays industrialisés, à économie privée, "le maintien de la demande ne devrait pas être particulièrement difficile". Dans la plupart de ces pays, l'Etat pourrait probablement remédier par d'autres dépenses publiques, une grande partie des dépenses militaires et, au cas où les dépenses publiques ne suffiraient pas à maintenir la demande, la politique monétaire et fiscale devrait pouvoir éviter toute réduction. Dans les pays à économie planifiée, le maintien de la demande active "se rédui-

rait à une question de technique de planifications".

Même si l'on réussit à maintenir une demande active dans le monde entier, il resterait un certain nombre de problèmes importants pour certains secteurs particuliers des diverses économies nationales. On pourrait, en partie, effectuer un transfert des ressources servant à des fins militaires à l'intérieur même des industries et des usines. Les adaptations entre industries nécessiteraient, en revanche, de nouveaux investissements et l'acquisition de techniques différentes de la part des travailleurs.

Repercussions sur les relations économiques internationales

Le désarmement ne manquerait pas d'avoir un effet favorable sur les relations économiques internationales. Le relâchement des tensions internationales fournirait une base solide à la réduction des barrières douanières. Le commerce entre pays à l'économie planifiée et le reste du monde devrait s'accroître sensiblement. La demande générale de certains produits primaires, comme le pétrole, le caout-

chouc et la plupart des minerais, qui dépend fortement à l'heure actuelle des besoins militaires, ne serait que peu atteinte si les dépenses militaires étaient complètement remplacées par les dépenses publiques et privées non militaires. Si un pays venait à éprouver des difficultés marquées, par suite d'une baisse de la demande d'un produit de base déterminé, il faudrait envisager l'octroi d'une aide spéciale.

En admettant qu'une fraction seulement des ressources libérées par le désarmement aille à l'aide économique, il en résulterait un accroissement sensible du revenu réel dans les régions les moins favorisées du monde. Il est cependant possible que les ressources financières libérées par le désarmement soient rapidement absorbées par des entreprises purement nationales étant donné les différentes pressions dans ce sens dans les pays développés. Le groupe consultatif estime donc souhaitable qu'une certaine proportion des ressources libérées soit réservée à l'aide internationale lors de leur affectation aux besoins civils de l'Etat.

Contrats : total de \$17,958,144

OTTAWA. (DNC) — M. Raymond O'Hurley, ministre de la production de défense, a publié vendredi la liste des contrats pour la défense non classés de \$10,000 et plus adjugés pendant la première quinzaine d'octobre à des maisons canadiennes par son ministère et la société de la Couronne qui y est associée. Défense Construction (1951) Limited. Le montant global de ces contrats est de \$17,958,144. Le ministère de la production de défense a adjugé 66 contrats de cette catégorie, d'une valeur globale de \$17,725,234. Le contrat le plus important, d'une valeur de \$10,832,000, a été adjugé à Canadian Westinghouse Co. Ltd., Hamilton, Ont., pour du matériel de radar. D'autres contrats importants ont été adjugés à Victoria Machinery Depot Co. Ltd., Victoria, C.B., pour la transformation d'un navire (\$2,299,200) ; à Marine Industries Ltd., Sorel, pour le carénage et le radoub d'un navire (\$1,100,000) ; à Sperry Gyroscope of Canada, Ltd., Montréal, pour des dispositifs stabilisateurs de navire et services de techniciens (deux contrats d'une valeur globale de \$509,374) ; à W.H. Olsen Mfg., Co. Ltd., Tilbury, Ont., pour des bombes d'exercice (\$356,101) ; à Jarry Hydraulics Ltd., Montréal, pour des pompes hydrauliques d'avion (\$276,675) ; à Andrew Antenna Corporation Ltd., Whitby, Ont., pour un câble coaxial diélectrique haute fréquence (\$266,967), et à Canada Foils Ltd., Toronto, pour de la feuille d'aluminium (\$257,495). Fuit contrats de \$10,000 et plus, d'une valeur globale de \$232,910, ont été adjugés par Défense Construction (1951) Limited durant la première quinzaine d'octobre.

## ST-LAURENT ET GRANDS LACS

# Problème du niveau des eaux étudié par Ottawa

Par Fernand BOURRET

OTTAWA (DNC) — Au cours des derniers mois, comme en témoignent de nombreux reportages dans la presse, à la radio et à la télévision, une appréhension de plus en plus grande s'est manifestée au sujet du bas niveau des eaux du fleuve St-Laurent et plus particulièrement de ceux du lac Saint-Louis et de la région du port de Montréal. Étant donné que ce bas niveau pourrait obliger les navires qui utilisent le port de Montréal et la voie maritime du St-Laurent à réduire leur tirant d'eau et pourrait restreindre l'activité d'associations de canotage, ces craintes sont fort compréhensibles.

M. Léon Balcer, ministre des transports, qui rend compte au parlement des opérations maritimes au Canada, a déclaré que cette situation est surtout attribuable au fait que la pluie

qui est tombée dans les bassins des Grands lacs et de la rivière Ottawa a été inférieure à la normale. Le lac Ontario et la rivière Ottawa ayant, par suite, reçu un apport d'eau bien au-dessous de la moyenne, les débits ont été moins considérables et les niveaux inférieurs à la moyenne dans le fleuve Saint-Laurent aux environs de Montréal.

Les statistiques sur le Saint-Laurent au cours des cent dernières années indiquent que les périodes de haut niveau et de bas niveau alternent avec une certaine régularité. Ainsi, la période de 1933-1936 a été caractérisée par son bas niveau, le plus bas en près d'un siècle ; par contre, 1952 a été remarquable par ses hauts niveaux d'eau et ses débits considérables.

La situation actuelle rappelle sous certains rapports celle de l'année 1933.

Dès le début de la saison, on a beaucoup parlé du bas niveau des eaux, vu que l'eau n'avait pas monté comme d'habitude au printemps et au commencement de l'été.

De fait, cette année, les eaux printanières ont été délibérément retenues dans le lac Ontario. On n'a en effet laissé passer que juste la quantité d'eau nécessaire pour maintenir les opérations près de la normale, de façon à pouvoir augmenter plus tard dans l'année le débit qui, autrement, aurait été anormalement faible. Le but visé, c'est de permettre la meilleure utilisation possible de l'eau pendant la plus grande période possible.

## Nouveau secrétaire à la faculté de pharmacie

Le professeur J. Auguste Mockle vient d'être nommé secrétaire à la faculté de pharmacie. Il remplace le professeur Roger Barré qui conservera son enseignement à la faculté et y demeurera membre du conseil.

Bachelier en pharmacie de cette université, le professeur Mockle a aussi étudié à la faculté de Paris, où il a obtenu un doctorat en 1955. Il occupe maintenant le poste de professeur agrégé et il est chargé d'un cours de pharmacognosie. M. Mockle poursuit également des recherches sur certaines plantes médicinales du Canada.

## Livre du Souvenir sur la guerre de Corée

OTTAWA (DNC) — M. Gordon Churchill, ministre des affaires des anciens combattants, a annoncé vendredi qu'à la suite de la cérémonie du jour du souvenir au Canada, le 11 novembre prochain, Son Excellence le gouverneur général inaugurerait le Livre du Souvenir relatif à la guerre de Corée qui renferme les noms des 516 Canadiens qui ont donné leur vie lors des opérations militaires des Nations Unies pour ramener la paix en Corée.

Le Livre de Corée, qui a été achevé l'an dernier, a été écrit et illustré sous la direction de M. Alan B. Beddoe, l'artiste entrepreneur qui a été chargé de la préparation des quatre livres du souvenir canadien. C'est M. Sydney M. Cockerell, maître-relieur de renommée mondiale, qui l'a relié à la suite d'arrangements avec l'imprimeur de la Reine. Une fois inauguré, le livre sera déposé dans la chapelle commémorative des édifices du Parlement en attendant que soit achevé, sur la pointe Népéan, le nouveau monument commémoratif des Canadiens morts à la guerre. "La cérémonie d'inauguration aura lieu dans les édifices du Parlement à Ottawa, a dit M. Churchill, et l'on dispose, sur demande, d'un nombre restreint d'invitations à l'égard des militaires qui ont servi en Corée et des plus proches parents de ceux dont les noms ont été inscrits dans ce magnifique livre commémoratif".

Depuis les Rocheuses jusqu'à l'Atlantique

**CANADIAN OIL**  
COMPANIES, LIMITED  
FABRICANTS DES  
GAZOLINES • HUILE À CHAUFFAGE  
**WHITE ROSE**

Le soleil passe l'hiver...



**AU MEXIQUE!**

**Pourquoi pas vous?** Les jets d'Aeronaes/Sabena vous emmèneront en quelques heures agréables vers ce pays où il fait bon retrouver le climat de l'été dans une atmosphère exotique. Puisque le soleil s'y trouve, suivez-le! Acapulco—rendez-vous des vedettes—n'est qu'à une heure de Mexico par avion, et il y a jusqu'à six départs chaque jour. Votre agent de voyages vous vendra votre billet Aeronaes/Sabena et réglera tous les détails de votre voyage.



**AERONAVES DE MEXICO**

Sabena, agent général de ventes pour Aeronaes au Canada. Pour tous renseignements, téléphones 861-2631



LIGNES AERIENNES BELGES

# ÉPARGNEZ SUR VOTRE IMPÔT

tout en économisant pour votre retraite

Les primes de votre rente viagère du Gouvernement canadien sont maintenant déductibles (dans une certaine mesure) pour fins d'impôt sur le revenu.

Cela signifie que tout contribuable — y compris les personnes établies à leur compte — peut désormais mettre de l'argent de côté en vue de sa retraite, tout en épargnant sur l'impôt.

Une rente viagère du Gouvernement canadien est l'un des meilleurs moyens d'économiser pour ses vieux jours. Ce placement est appuyé par le Gouvernement du Canada. Votre contrat ne peut s'annuler et vous n'avez pas à subir d'examen médical.

Renseignez-vous à fond sur les différents régimes offerts. Postez ce coupon, franc de port, sans autre obligation de votre part.  
IMMEUBLE DU REVENU NATIONAL CH. 827  
305 OUEST, BOUL. DORCHESTER  
MONTREAL, P.Q. TEL.: UN. 1-8521  
**POSTEZ - FRANC DE PORT**

0

AU DIRECTEUR  
RENTES VIAGÈRES DU GOUVERNEMENT CANADIEN  
MINISTÈRE DU TRAVAIL, OTTAWA

Veuillez m'envoyer tous les renseignements au sujet des rentes viagères du Gouvernement canadien.

Nom \_\_\_\_\_ (M./Mme/Mlle)

Adresse \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Age où la rente viagère devra commencer \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Il est entendu que ces renseignements sont strictement confidentiels.



MINISTÈRE DU TRAVAIL, OTTAWA

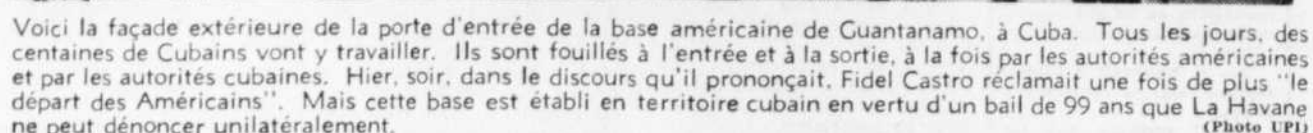
Par Claude RYAN  
Diffusé par la Presse Canadienne

### Première phase

### Deuxième phase

### Troisième étape

Le mouvement connut un deuxième départ vers le début des années '50. A la suite de journées d'étude organisées par l'Action catholique canadienne, un mouvement d'opinion en faveur de la liturgie se dessina un peu partout. La hiérarchie fut



Les deux hommes seront accusés d'avoir, entre le 1er janvier 1955 et le 21 juin 1960, fraudé le Trésor provincial d'une somme globale de \$85,230 au moyen de listes de naissances frauduleuses.

Il y a des gants de hockey suspendus au milieu de chaussettes et de tapis de fabri-

Conseils : Maurice CHARTRE, C.A. - A-Emile BEAUVAIS, D.S.C., C.A.  
Gérard MARCEAU, C.A.

Pour l'exposition en cours, un avion nolisé transportant 100 acheteurs de Toronto est attendu à Montréal la semaine prochaine. Un autre groupe de

LONGUEUIL. — Domaine de Normandie. — Bungalow moderne, 6



ONTREAL

# La Sauvegarde

# Un économiste répond à l'auteur de "Qu'est-ce que le Crédit social?"

Il y a quelques semaines, les Editions du Jour mettaient sur le marché un petit ouvrage intitulé: "Qu'est-ce que le Crédit social?" Et l'éditeur faisait imprimer au dos du volume: "Au moment où tout le monde s'interroge sur la doctrine créditiste, on a tenté pour la première fois de donner une réponse objective et scientifique à la question maintes fois posée: qu'est-ce que le Crédit social?"

Devant un tel texte publicitaire, le lecteur le moins averti des questions économiques tombe immédiatement en arrêt. Que l'auteur M. Yordan Kostakeff en soit, lui à sa première question sur le problème, il n'y a pas à s'en tenir; il est, nous dit sa publicité, professeur de lettres et de philosophie; il lui est permis, à ce titre, d'ignorer les discussions qu'a soulevées, il y a plus d'un quart de siècle, l'apparition de la doctrine créditiste. Mais les Editions du Jour sont moins justifiées de laisser croire à la clientèle que le Crédit social n'a jamais, jusqu'à ce jour, été sérieusement étudié. Dès 1936, par exemple, paraissait dans "L'Actualité Économique", une analyse accompagnée d'une brève bibliographie. En 1941 et 1942, dans la même revue, M. F.-A. Angers profitait de certaines affirmations créditistes pour publier une série d'articles sur les questions monétaires, études qu'il complétait, vers la même époque, d'une série de textes publiés dans "L'Action Nationale" et portant cette fois spécifiquement sur la doctrine du Crédit social. Il suffit d'autre part de jeter un rapide coup d'oeil dans les fichiers des bibliothèques spécialisées pour constater qu'avant 1940, le Crédit social a donné lieu, dans différents pays à un nombre relativement important d'analyses plus ou moins poussées; ce nombre a cependant rapidement baissé avec les années pour tomber à zéro dès que la discussion eut permis de démontrer la "mécanique" créditiste et de mettre au jour son caractère fantaisiste. Si on ne parle plus sérieusement des théorèmes du Crédit social depuis vingt ans déjà, c'est tout simplement que depuis ce temps, tout a été dit et qu'on ne peut plus que répéter les précédents. Il faut donc avoir une science bien fraîchement acquise pour prétendre, comme on le fait aux Editions du Jour, que le petit livre de M. Kostakeff constitue la première réponse à la question posée.

Il est d'ailleurs probablement inutile de chercher des explications compliquées au texte de présentation de l'opuscule de M. Kostakeff. La vérité est simple: dans les circonstances, la brochure en question constitue ce que tout commerçant appelle "une bonne affaire" et on en pousse la vente par des méthodes publicitaires qui ont fait leurs preuves dans le domaine des savons et des pâtes dentifrices. Mais que vaut le produit?

Il n'est pas possible de réfuter ici toutes les erreurs dont fourmille la brochure de M. Kostakeff; il faudrait pour y arriver, commencer par expliquer de B. A. de l'économie. Il n'est pas non plus possible d'en citer toutes les phrases pseudo-scientifiques, mais totalement vides de sens: elles sont trop nombreuses. Contentons-nous de quelques coups de sonde qui donneront de la "science" de M. Kostakeff une idée suffisante pour que le lecteur éventuel sache dans quel marécage il va s'engager.

## B — L'histoire de la pensée...

D'abord les petites choses. A la page 36, M. Kostakeff veut apparemment citer Jean Marchal, économiste français actuellement professeur à l'université de Paris. Notre philosophe a lu si vite ses auteurs qu'il écrit alors Marchal au lieu de Marchal. Plus loin (p. 82) M. Kostakeff veut citer l'économiste anglais Alfred Marshall, mais il écrit alors Marchall. Naturellement on peut rétorquer qu'il n'y a pas à la de quoi condamner un homme et qu'il peut s'agir de simples fautes de typographie. Acceptons provisoirement l'explication et élevons le niveau de la critique d'un cran. Voyons ce que Kostakeff connaît de l'histoire de la pensée économique, en ne nous attachant qu'aux idées et non plus aux noms.

Sur ce plan aussi, le lecteur est servi à souhait. A la page 82, par exemple, notre philosophe parle avec aplomb de "la notion smithienne du fonds de salaire". Ce qui fait savoir, admettons-le, mais il faut être bien dépourvu de toute connaissance pour se laisser éblouir. On se rend vite compte en effet que notre auteur attribue à Smith une notion du "fonds de salaire" qui est le contraire exact de celle qu'utilisait le grand économiste anglais. D'autre part, la notion à laquelle fait allusion Kostakeff n'a atteint la forme qu'il lui prête que dans les écrits de LaSalle, soit à peu près exactement un siècle après Smith. Nous pourrions si l'espace le permettait, relever des erreurs analogues au sujet de citations tirées de Ricardo et d'Alfred Marshall.

Certains rétorqueront encore ici qu'on peut être économiste et ignorer totalement l'histoire de la pensée économique. C'est plus douteux, mais il faut alors, si on s'en rend soi-même compte, éviter de tirer argument de cette histoire.

M. Kostakeff, lui, ne se gêne pas pour confondre les noms des auteurs, leur prêter des idées qu'ils n'ont jamais eues, déformer radicalement celles qu'ils ont effectivement professées. Dans un ouvrage qui prétend nous livrer le premier examen "scientifique" d'une doctrine prétendant économique, il y a là de quoi inquiéter.

## C — La "science" de M. Kostakeff...

Mais soyons encore une fois bon prince et pardonnons à M. Kostakeff, professeur de philosophie et de littérature, les libertés qu'il prend avec l'histoire de la pensée économique; négligeons aussi les arguments fantaisistes qu'il tire de cette "connaissance" si au moins il fait montre d'une compréhension suffisante de ce qui, après tout, est l'essentiel de son propos: les problèmes monétaires et leurs relations aux difficultés de l'économie canadienne.

Hélas, à ce niveau, nos constatations seront encore plus affligeantes. Contentons-nous cependant de quelques perles particulièrement réussies, car pour tout dire il faudrait écrire au moins une brochure de la taille de celle de M. Kostakeff lui-même. Allons d'abord à la page 56. Notre auteur y écrit que le chèque a pour pouvoir libérateur. Ceci est évidemment faux: seuls les billets et la monnaie métallique possèdent un tel pouvoir. M. Kostakeff, qui, dans tout le chapitre II et le chapitre III de son opuscule cite M. Angers à pleines pages aurait pu noter au passage (à la page 175 du manuel qu'il utilisait) la définition technique du pouvoir libérateur. Dire que le chèque a ce pouvoir c'est montrer qu'on a rien compris aux tout premiers éléments du système monétaire canadien; à moins naturellement de donner aux mots un autre sens que celui qu'ils ont dans la littérature scientifique courante.

Mais ce n'est pas tout. A la page 86, notre auteur écrit que la différence entre produit national brut et le revenu national net est la mesure de la "nouvelle production". Ignore-t-il donc que dans les comptes nationaux du Canada il est dit expressément que le produit national est la mesure de la valeur de la production de la période? Il est alors clair que M. Kostakeff, philosophe et littérateur, n'a jamais compris s'il a pris la peine de les étudier, les équilibres comptables qui sont à la base de nos comptes nationaux.

C'est cependant à la page 81 que la "science" de notre "savant" brille d'un éclat sans pareil. Il y écrit en effet, en parlant des réformes proposées par le Crédit social: "La Commission nationale (monétaire) établirait un système de comptabilité nationale, utilisant, pour ce faire, le Bureau de la statistique et autres agences". Le malheureux semble ignorer totalement que depuis la dernière guerre les comptes nationaux du Canada, composés de périodiquement les comptes nationaux, ont été maintenus publiés quatre fois l'an et qui ont même été établis rétrospectivement jusqu'à 1926 inclusivement. Bien plus, ces comptes nationaux visent justement à mesurer d'abord la valeur de la production nationale, c'est-à-dire le produit national brut et ses subdivisions, données que M. Kostakeff utilise en ignorant apparemment qu'elles viennent précisément de cette comptabilité nationale qu'il propose d'établir. Et en bon créditiste, il compare le produit national brut au revenu national net sans se douter que ce dernier est une subdivision comptable de l'autre. On est loin alors des "erreurs typographiques", si erreurs il y a eu, ou de la simple ignorance de l'histoire de la pensée économique. Notre auteur ne connaît vraisemblablement pas le sens des mots qu'il utilise et il ne semble pas savoir d'où viennent les chiffres qu'il cite.

Mais alors se pose immédiatement un problème amusant: comment expliquer que M. Kostakeff puisse ainsi utiliser les concepts de produit national et de revenu national et citer des chiffres tirés des comptes nationaux, sous des définitions parfaitement claires dans le document, alors qu'il ignore, selon toute vraisemblance, l'existence même de ces comptes? Il est d'abord à peu près certain que M. Kostakeff n'a pas pu se procurer les renseignements aux documents: il en aurait alors connu l'existence et n'aurait pas commis l'impair de proposer qu'on fasse une chose qui se fait depuis plusieurs décades déjà. On constate aussi que M. Kostakeff parle à la page 86 de produit national au cours du marché, alors que dans les comptes nationaux on écrit au prix du marché. Enfin, citant en 1962, M. Kostakeff appuie sur des données qui datent de 1951. Ce qui est étrange quand on sait qu'au moment où il rédigeait son ouvrage, les comptes nationaux du premier trimestre de 1962 étaient probablement disponibles et que ceux du dernier trimestre de 1961 l'étaient sûrement, sans compter les données annuelles et les données trimestrielles de 1951 à 1961. On constate de plus que les chiffres de M. Kostakeff ne correspondent pas aux publications récentes concernant l'année 1961 elle-même: ce sont ceux qu'on a cessé de publier après les révisions successives.

## Par Pierre HARVEY,

économiste, professeur à l'Ecole des Hautes études commerciales



ment intervenues dans le mode de calcul, au cours des dernières années.

Que conclure de tout cela? Que M. Kostakeff a probablement recopié son petit tableau d'un autre ouvrage créditiste mais qu'il a oublié de nous donner ses sources. Ce n'est là naturellement qu'une hypothèse. Pour la vérifier, il faudrait mettre la main sur la source, ce qui obligerait à parcourir une masse de littérature sans valeur: le jeu ne vaut pas la chandelle. Qu'il nous suffise d'avoir mis ici en lumière le degré de "connaissance" économique dont fait preuve notre auteur.

## D — Méthodologie "scientifique"...

Ce qui précède nous donne aussi une idée de la méthode de travail de notre "savant". Poussons un peu plus avant l'examen de cette méthode. Nous y ferons de joyeuses découvertes. Nous constaterons d'abord que notre philosophe ne craint pas de se contredire de façon flagrante. A la page 44, par exemple, citant toujours M. Angers, il affirme avec raison que le système monétaire canadien est maintenant dépourvu de tout base or, et qu'il s'agit donc d'une monnaie purement fiduciaire.

Ce qui ne l'empêche pas d'affirmer moins de trente pages plus loin:

"la quantité de monnaie à la disposition du producteur pour la transaction de ses affaires est aujourd'hui arbitrairement restreinte, généralement au moyen de l'encaisse d'or ou d'obligations de la banque centrale". (p. 72)

M. Kostakeff pourrait peut-être prétendre que la première partie de cet énoncé ne s'applique pas au Canada. Mais que vient-elle faire alors au milieu d'une discussion sur les vices de notre système monétaire? D'ailleurs à la page 71, notre auteur coupe court lui-même à l'interprétation favorable qui précède, car il écrit:

"Dans la plupart des pays (...) la monnaie (...) n'est généralement plus rattachée à l'un ou l'autre des métaux précieux".

Si donc on applique le paragraphe de la page 72 à l'économie canadienne seulement il est en contradiction flagrante, et sur un point fondamental dans la discussion avec le texte de M. Angers, texte pris à son compte par M. Kostakeff à la page 44. Si on donne au texte de la page 72 une interprétation plus large, la contradiction devient tout aussi flagrante avec la page 71. Il n'y a donc pas à y échapper.

Pour bien montrer la densité, à la page, des erreurs de fait et de raisonnement que M. Kostakeff a réussi à concentrer dans sa brochure, continuons l'examen de ce même paragraphe de la page 72. Notre auteur y écrit que la quantité de monnaie est restreinte "au moyen de l'encaisse d'or ou d'obligations de la banque centrale". Pour donner un sens au dernier membre de la phrase ci-dessus, il faut supposer, ce qui est gênant, qu'en parlant de "l'encaisse (...) d'obligations de la banque centrale", M. Kostakeff veut désigner le portefeuille d'obligations du gouvernement fédéral que détient la Banque du Canada, et qui servirait à restreindre arbitrairement "la quantité de monnaie à la disposition du producteur". Or, à la page 47, M. Kostakeff recopie un passage du manuel de M. Angers (toujours) où il est montré comment la politique d'open market permet aux autorités monétaires de provoquer, grâce au portefeuille de la banque, une réduction ou un gonflement de la masse monétaire selon les besoins. M. Kostakeff recopie ce texte dans son livre, donc l'endosse alors, et avec raison, puisqu'il décrit exactement un mécanisme réel, puis, de son propre cru, il affirme le contraire quelques pages plus loin. C'est à peu près là d'ailleurs la caractéristique de l'ouvrage: les pages recopiées de bons auteurs sont valables, mais M. Kostakeff ne comprenant pas ce qu'il recopie, ajoute à ces textes des paragraphes qui contredisent les premiers.

M. Kostakeff a aussi recours à la preuve historique pour appuyer ses thèses. Ce que nous donne l'examen de la valeur de la méthode de notre auteur. Vouloir en effet, réfuter ceux qui prétendent que l'application des idées créditistes entraînerait l'inflation, M. Kostakeff cite l'exemple de l'économie française qui de 1784 à 1914 aurait connu une hausse considérable de la circulation monétaire sans inflation et il conclut que l'accroissement monétaire ne provoque pas l'inflation. Pour un philosophe, le raisonnement est douteux. Etant donné sa profession, on pardonnerait à M. Kostakeff d'ignorer tout de l'histoire et de la théorie économiques, mais se disant philosophe, il devrait éviter de fonder ses preuves sur des généralisations de cas particuliers.

Car on n'a pas à être économiste, ni même philosophe pour savoir que l'exemple n'est pas une preuve de nécessité mais de plausibilité.

## E — C'est quand même le fond qui manque le plus...

Devons-nous maintenant entreprendre la discussion du fond de la question, c'est-à-dire l'examen des théorèmes créditistes eux-mêmes, tels que présentés par M. Kostakeff? Celui-ci consacre un chapitre de son livre, soit exactement dix pages à exposer "Les fondements théoriques (sic) du Crédit social". C'est de ce chapitre que j'ai tiré les meilleures des perles de science qui précèdent. Ce chapitre commence par la bonne vieille distinction baroque entre crédit réel et crédit financier, pour continuer sur un recours au théorème A + B, style "nouvelle vague" créditiste, c'est-à-dire, appuyé sur la différence entre le produit national brut et le revenu national net au coût des facteurs.

Pour réfuter M. Kostakeff, il faudrait d'abord lui expliquer que ce qu'il appelle le "crédit réel", c'est tout simplement la "capacité physique de production": rebaptiser n'est pas inventer! Il faudrait ensuite montrer ce que sont les comptes nationaux, comment ils sont faits, quelles sont les conventions comptables sur lesquelles ils reposent, quel est le sens exact des différentes définitions comptables concernées, comment s'agencent entre eux les différents comptes particuliers. Quoique cela soit comment sont faits ces comptes, en effet, du même coup, que le théorème A + B est un non-sens. Mais une explication de la technique de la comptabilité nationale débordait les cadres de cet article.

Sur ce point, M. Kostakeff comme tous les créditistes d'ailleurs, pourra consulter avec profit la grosse brochure de l'Office fédéral de la statistique intitulée: Comptes nationaux, revenus et dépenses, 1926-1956. Il devrait étudier en particulier, les pages 105 à 143, où est sommairement exposé le cadre conceptuel des comptes nationaux du Canada. Il y trouvera une explication de ce que sont les chiffres qu'il utilise sans avoir apparemment d'où ils viennent. M. Kostakeff ferait bien aussi de lire certaines des petites brochures où M. Gilles Grégoire expose, lui aussi, les "fondements théoriques" du Crédit social. La preuve sur le fond de la question n'y est pas plus valable, l'ignorance de ce que sont les comptes nationaux presque aussi absolue, mais la dialectique y est supérieure. De Grégoire à Kostakeff la "théorie" créditiste se détériore. Ce n'est pas peu dire!

## Mission d'information dans 19 universités canadiennes afin d'enquêter sur les bourses...

OTTAWA (DNC) — Une équipe de deux personnes projette actuellement de visiter 19 universités canadiennes afin d'y vérifier l'efficacité du programme de bourses d'études offertes par le Commonwealth Scholarship Plan.

Un autre but de ce voyage est de savoir pourquoi les bourses d'études, qu'on offre aussi dans d'autres pays du Commonwealth, manquent de plus en plus de requérants canadiens.

Mme Barbara McKay, secrétaire adjointe du Canadian Commonwealth Scholarship Committee, et le Dr T. H. Matthews, ancien secrétaire de ce comité canadien, commencent aujourd'hui à l'université de Toronto leur voyage de cinq semaines qui les conduira d'un bout à l'autre du pays.

Un nombre de 250 étudiants

d'outre-mer sont actuellement au Canada grâce à ce programme de bourses lancé en 1959 lors de la conférence du Commonwealth sur l'éducation tenue à Oxford, Angleterre. De plus, 84 Canadiens étudient présentement dans des universités de Grande-Bretagne, d'Australie, de l'Inde, de Nouvelle-Zélande, de la Malaisie et de l'Afrique orientale.

Ce programme de bourses d'études a été organisé dans le but de favoriser un échange d'étudiants des divers pays du Commonwealth, comme moyen de promouvoir les échanges d'expériences dans le domaine de l'éducation.

La participation canadienne est défrayée par l'Office fédéral de l'aide à l'étranger et administrée par le Canadian Commonwealth Scholarship

Committee, section de la Fondation des universités canadiennes qui est l'exécutif de la Conférence nationale des universités et des collèges canadiens (CNUCC).

Environ 90 p.c. des bourses ont été accordées jusqu'à maintenant pour des études supérieures.

Au Canada, les boursiers bénéficient gratuitement du transport quand ils arrivent de leurs pays d'origine, des droits de scolarité au complet, d'une allocation mensuelle de \$165 pour les frais de pension et de logement, de soins médicaux et dentaires, et d'une somme de \$300 pour les vêtements et l'achat de livres. La somme totale peut s'élever parfois à \$5,000 par année. Les bourses d'études défrayent aussi le transport de l'épouse du boursier et lui accordent une allocation de \$50 par mois.

Les Canadiens à l'étranger reçoivent gratuitement des pays d'accueil les droits de scolarité et le transport ainsi qu'une allocation de pension. Les dépenses de l'épouse d'un boursier sont également comprises dans le montant global de la bourse d'études en Angleterre, mais les arrangements varient dans d'autres pays.

## M. MARCEL BÉLANGER À VICTORIA :

### Québec s'est trop contenté de "de porter la torche de la culture"

Victoria. — M. Marcel Bélangier, membre de la faculté de commerce de l'université Laval, a déclaré que le Canada français lui-même est à un "degré raisonnable" responsable de ses propres maux économiques.

Principal orateur à la première réunion annuelle de l'Assemblée académique, au Victoria College, M. Bélangier a dit que dans le domaine éducationnel, la province de Québec s'est contentée de "porter la torche de la culture" et a négligé les aspects plus pratiques.

"Heureusement, cet état de choses change rapidement, dit-il. Nos universités forment un

nombre plus grand d'ingénieurs, d'administrateurs, d'hommes d'affaires, d'économistes et de sociologues".

Le conférencier a dit que les Canadiens de langue anglaise doivent consciencieusement accepter une part de responsabilité dans la crise que traverse le Canada français. "Ce sont nos attitudes, notre façon de voir les choses qui ont besoin de changements beaucoup plus que le texte de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, dit-il.

"Je sais qu'il n'y a pas de mauvaise volonté de votre part, ajouta-t-il, mais il y a, malheureusement, de l'ignorance et de l'indifférence".

## AVIS DE DECES

BOULE. — A Montréal, le 27 octobre 1962, à l'âge de 77 ans, est décédé Marie Grégoire, épouse de feu Narcisse Boule et sœur de J.-R. Grégoire (Quincellerie située sur la rue Ontario est).

Les funérailles auront lieu mercredi, le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons A. Dallaire Inc., 3225 est, rue Ontario, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture.

GELINAS. — A Trois-Rivières le 27 octobre est décédé à l'âge de 73 ans, M. Maurice Gélinas. Le service funéraire sera chanté demain à 10 heures 30 en la cathédrale des Trois-Rivières. Départ pour la cathédrale à 10 h. 15 du salon funéraire Rousseau et Frères. L'inhumation se fera au cimetière Ste-Julie de Trois-Rivières.

MEUNIER. — A Montréal, le 27 octobre est décédée à l'âge de 80 ans, Mme Aurèle Tremblay, épouse de feu le Dr J. Winceslas Meunier, demeurant chez son gendre Alfred A. Goulet, 10745, Grande-Allée. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 octobre. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie et sociétés coopératives, 400, boul. Henri Bourassa-Est à 8 heures 45 pour l'église St-

Nicolas d'Achutisic. Le service aura lieu à 9 heures. L'inhumation se fera au cimetière Côte-du-Lac où un libéra sera chanté.

KIMBALL. — A Trois-Rivières, le 28 octobre 1962, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Philip B. Kimball, époux de Mable MacLennan. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 octobre. Le convoi funéraire partira des salons Rousseau et Frères, No 445 rue des Volontaires, à 2 heures, pour se rendre à l'église St-Andrews United Church, où le service sera célébré à 2 h. 15. Et de là au cimetière de Forest Hill, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## A vendre à TORONTO LIBRAIRIE FRANÇAISE

Bien située, loyer très bas, stock livres et disques premier choix, clientèle scolaire et détail bien établie, sans concurrence en Ontario. Pour tous renseignements, écrire à BOX 511, TERMINAL "A", TORONTO, ONT.

## DECOUVREZ...

"Les Trésors du Pater" et améliorez votre vie 100%.

1 exemplaire, 50¢

PIERRE BOUCHEREAU  
883, rue Saint-Jean  
Québec 4

## BRUNET

DE COTE-DES-NEIGES

EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CREATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION

AVANT D'ACHETER  
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE  
MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions  
Réparations et nettoyages

J. BRUNET Liée

Angle Decelles et Reine-Marie  
Fondée en 1877

## SECRETAIRE D'ASSEMBLEE

FONCTIONS : Rédiger les procès verbaux d'assemblées de comités permanents d'une importante institution d'enseignement et transmettre aux intéressés les décisions qui en découlent.

QUALIFICATIONS : Minimum B.A., connaissance supérieure du français écrit; connaissance suffisante de l'anglais. Quelques années d'expérience connexe dans milieu administratif.

BENEFICES ACCORDES : 4 semaines de vacances payées, plan d'assurance-vie et maladie, fonds de pension. Faire parvenir "curriculum vitae" au

DIRECTEUR DU SERVICE DU PERSONNEL,

Boîte postale no 354 "Le Devoir"

## CITE DE STE - THERÈSE

### OFFRE POUR UNE FONCTION DE CHEF DE POLICE

Produire : Identification, Qualifications, Références. Doit être bilingue et mentionner le salaire désiré.

Demandes reçues jusqu'au 5 nov. 1962, à 4.00 p.m. à l'adresse suivante :

J. Albert Filiatrault, Greffier,  
Cité de Ste-Thérèse,  
34 rue Blainville Ouest,  
Ste-Thérèse, P.Q.

"Tu es à 500 milles  
et tu m'appelles  
pour ça?"

Même si elle le trouve un peu extravagant, elle est ravie! D'ailleurs, un appel de 3 minutes, de numéro à numéro, est si peu coûteux! Et il faut moins d'une minute pour dire "Je t'aime" en n'importe quelle langue! Il y a sûrement quelqu'un à qui vous feriez plaisir en lui téléphonant ce soir même, n'est-ce pas?

## LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

LA COMMUNICATION S'ÉTABLIT PLUS VITE en utilisant le code régional indiqué au début de l'annuaire



## la Musique par Gilles POTVIN

# Musique populaire et musique de chambre

La quinzaine qui se termine a vu la reprise des activités de la plupart de nos sociétés musicales. Cette semaine, plus exactement mardi, au Forum, avait lieu le premier des quatre concerts de l'Orchestre Symphonique de Montréal présentés sous les auspices du quotidien *The Montreal Star*. Jeu d'après-midi, au Ritz-Carlton, le Club Musical des Dames, mieux connu dans son appellation anglaise de Ladies' Morning Musical Club, ouvrait sa soixante-dixième saison.

Le succès des concerts à un dollar du *Montreal Star* prouve qu'il y a un public à Montréal pour la musique symphonique, à condition que le prix d'admission soit à sa portée. Malgré que le quotidien anglais de Montréal se réserve exclusivement l'annonce de ses concerts, les 11,000 places du Forum ont été, cette année encore, vendues sur abonnement en quelques jours. Donc, à moins d'être un lecteur du *Star*, on ne peut savoir ce qui se passe dans cette série. Cela explique aussi que la très grande majorité des abonnés de ces concerts soit de langue anglaise.

L'abandonne indiscutable et le public présente acceptent ce qu'on lui offre, avec ses avantages et ses inconvénients. Les avantages sont la présence d'un orchestre, d'un chef et d'un soloiste de premier ordre, comparables à ceux que l'O.S.M. offre à ses abonnés du Plateau. Par contre, on doit aussi accepter la transmission de la musique par amplification électrique étant donné que la dimension de la salle dépasse la normale et que ses propriétés acoustiques sont à peu près nulles.

Mardi, Zubin Mehta était au pupitre et le soliste était le pianiste américain Byron Janis. Ce dernier a joué le célèbre Concerto No 1, en si bémol majeur, de Tchaïkovsky, œuvre d'une valeur indiscutable mais si fa-

milier qu'il faudrait une exécution absolument exceptionnelle pour lui redonner sa fraîcheur et faire ressortir ses qualités intrinsèques. Or le soliste et le chef ont surtout mis en valeur le côté grandiloquent de l'œuvre aidés par un ingénieur qui mettait le piano carrément au premier plan. Dans les circonstances l'œuvre méritait pleinement d'être qualifiée de cheval de bataille. Janis utilise ses moyens techniques au maximum jouant avec une vitesse effrénée les passages rapides et s'attachant un peu trop dans les mouvements lents. Une telle conception de l'œuvre laisse perplexe. Peut-être faudrait-il repenser totalement ce concert, oublier son côté purement spectaculaire et tenter d'en tirer de la musique. Ou encore le mettre de côté pour un temps. Personnellement, je n'ai pas le goût de réentendre ce concert avant quelques années et encore.

Ce qui ressort des Tableaux d'une exposition de Moussorgsky est la merveilleuse orchestration de Maurice Ravel. Quel art, quelle logique et quelle habileté dans l'utilisation des instruments et groupes! Zubin Mehta a su donner à chaque morceau sa couleur particulière, malgré certains temps un peu lents, notamment le solo de saxophone du tableau intitulé *Le Vieux château*. Le grand crescendo final qu'est la grande porte de Kiev a été bien amené par le chef mais son effet a été quelque peu raté à cause de l'impossibilité d'amplifier un volume sonore déjà considérable sans créer une distorsion. Heureusement, la présence d'une vraie cloche a apporté un élément spectaculaire qui a en quelque sorte contribué à donner l'impression de grandeur et d'éclat, alors que sur le plan purement auditif, on nous a quelque peu laissés sur notre faim.

En premier lieu, Mehta a dirigé de façon dramatique et totalement convaincante l'ouverture de l'opéra *Les Vêpres Siciliennes* de Verdi. Le long solo des violoncelles avait l'intensité requise malgré un ensemble quelquefois défectueux.

Au Ritz-Carlton, le Club Musical des Dames a ramené le New-York String Sextet — deux violons, deux altos et deux violoncelles, sans doute le seul ensemble du genre à faire des tournées. L'œuvre principale au programme était le deuxième Sextuor en sol majeur, Op. 36 de Brahms. L'œuvre est longue et difficile d'exécution. Les instrumentistes new-yorkais l'ont joué avec un très beau style qui a mis en valeur la beauté de certaines pages, comme l'adagio et le final. Personnellement, je préfère le premier sextuor qui est une œuvre plus facile d'accès, contenant des thèmes plus prenants.

Quelques légères fautes d'intonation et de justesse, particulièrement dans les passages joués à l'unisson ou en octaves, ont quelque peu nu à notre plaisir mais l'ensemble a fait preuve de tant de qualités que cette déficience n'a pas pris des proportions trop sérieuses.

Une œuvre du compositeur américain Quincy Porter, Sextuor sur des thèmes slaves, en deux mouvements, a été jouée ici pour la première fois. Il s'agit d'une œuvre très bien faite, d'un charme indiscutable autant par ses thèmes que par son traitement. L'un des nombreux sextuors de Boccherini a ouvert le programme et fut joué avec style, malgré le peu d'intérêt de certaines pages.

Les membres de l'ensemble sont Renato Bononcini et Kees Kooper, violons; Paul Doktor et Emilie Simonet, altos; Janos Scholz et George Koutzen, violoncelles.

## LE CENTRE DU THÉÂTRE CANADIEN Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle du Centre du théâtre canadien, affilié à l'Institut international du théâtre (UNESCO), a eu lieu récemment à Stratford, Ontario. M. Guy Beaulieu, de Montréal, a été réélu au poste de président.

Diverses questions, intéressantes pour le théâtre canadien de près ou de loin, ont été soulevées et largement discutées, lors de l'assemblée. On y a décidé, entre autres, de donner une nouvelle impulsion à la Commission d'architecture des auditoriums et des théâtres. M. H. Geiger, de Toronto, et M. J. Gascon, partageant la présidence, la Commission a pour but principal d'établir des contacts avec les architectes canadiens afin de rendre les auditoriums et les théâtres plus fonctionnels qu'ils ne le sont actuellement.

A la demande du Conseil des Arts du Canada, le Centre du théâtre canadien a également constitué une Commission de coordination des tournées.

Depuis un an, on célèbre, dans le monde entier, une journée mondiale du théâtre. Cette année, cette journée, coïncidant avec l'inauguration de la saison du théâtre des nations, à Paris, aura lieu le 27 mars 1963. Le Centre du théâtre canadien a formé une Commission chargée de donner, à cette journée, tout l'éclat qu'elle mérite.

M. MacDonald a fait rapport au nom de la Commission d'enquête sur l'état des auditoriums et des salles de théâtre au Canada. Il a annoncé que cette enquête, commanditée par le Conseil des arts du Canada, est maintenant terminée. M. Jack Hutt et M. Laurier Melanson ayant remis leurs rapports respectifs au sujet des provinces d'Ontario et de Québec. Les résultats de cette enquête seront publiés sous peu.

En fin d'assemblée, les membres présents ont élu M. Jean-Louis Roux, secrétaire administratif, comme représentant du Canada au deuxième congrès de l'Institut international du théâtre, qui doit avoir lieu à Vienne, en août de l'année prochaine. Ils ont également exprimé le Conseil des Arts du Canada qu'ils appuient particulièrement la partie de son rapport annuel qui a trait à l'augmentation des sources de revenus de cet organisme national.

Le style caustique de l'auteur n'est pas un des moindres attraits de cette monographie. Fred y Buache ne mâche pas ses mots pour parler des uns et des autres. On peut ne pas partager toutes ses opinions. Mais il aime à coup sûr le cinéma et c'est sans réserve que l'on souscrit à ce qu'il dit de Vigo, de Renoir, des frères Prévert à propos de son héros. Un livre à retenir (5).

La "star" est Marilyn Monroe. Dans la dernière partie de l'ouvrage de Maurice Zolotow, paru il y a déjà plusieurs mois, on pouvait lire les lignes suivantes: "Avec toute sa droïerie, Marilyn Monroe est quelqu'un qui prend sa vie et son métier très au sérieux..." Il manque évidemment à cette biographie un chapitre... Le dernier. Mais peut-être qu'en lisant ces pages, dont certaines nous paraissent aujourd'hui entachées d'une involontaire cruauté, on comprendra mieux la fragilité de celle dont le destin fit rêver pendant une dizaine d'années, tant de jeunes filles à travers le monde (6).

(1) Éditions de Minuit.  
(2) Librairie Gallimard.  
(3) L'Avant-scène du cinéma — Abonnement à Periodica.  
(4) Éditions Seghers.  
(5) Éditions du Panorama.  
(6) Librairie Gallimard, Collection "L'Air du temps".

## ARTS · SPECTACLES



**PAIX À CELUI QUI VIENT AU MONDE**, film de Naumov et Alov, fut l'un des succès du Festival cinématographique de Montréal 1962. Il passe actuellement à l'Elysée-Resnais. L'histoire de ce groupe de soldats russes menant à l'hôpital une jeune Allemande enceinte réussit à être fort touchante malgré un scénario et des personnages parfois flous. Un des grands intérêts de ce film réside dans la réalisation proprement dite de ces deux jeunes réalisateurs soviétiques qui, s'ils n'ont pas oublié les leçons du grand Eisenstein, ont su exprimer leur propre personnalité par une image extrêmement étudiée. Un film à voir.

## La tournée Bécaud: vieux succès; nouvelles chansons

Gilbert Bécaud terminait la dernière saison, en juin, par une longue tournée de recitals à travers la France. Il y remporta son triomphe habituel, que ce soit à Bordeaux ou à Rouen, à Bourges ou à Chartres, où il a été accueilli avec les applaudissements et les acclamations de tout un public qui le suit et l'admire depuis de nombreuses années. A l'été, ce fut la tournée des casinos et des plages, tous les endroits de villégiature les plus sélects ayant tenu l'avoir sur leur affiche: Deauville, La Baule, Dinard, Cannes, Nice, Arcachon, etc.

Ce sera bientôt le tour du Canada de l'accueillir de nouveau, puisque le Canadian Concerts and Artists le présentera de nouveau au public montrealais, à la Comédie-Canadienne où il remporta un

trionphe si éclatant, il y a deux ans. Dans ce théâtre, Gilbert Bécaud tiendra l'affiche une semaine, soit du 5 au 11 novembre, avec les grands succès de sa carrière et un groupe de ses toutes nouvelles chansons.

Celui que l'on a appelé "Monsieur 100,000 volts" à cause de son incroyable dynamisme en scène, donnera un spectacle de deux heures, seul avec son orchestre. Depuis un an, Bécaud ne s'est pas relâché dans son activité créatrice: vingt nouvelles chansons de lui, dont plusieurs seront présentées au public de la Comédie-Canadienne. A Paris, même, on sait qu'il a tenu l'affiche durant six semaines à l'Olympia, record que seule Edith Piaf détenait jusqu'ici.

Donc l'on réentendra Bécaud chanter "Salut, les copains", "Age tendre et tête de bois", "Le bateau blanc", "La Ballade des baladins", "Le jour où la pluie viendra", "L'Entretien de Cornélius", "Et maintenant", "La grosse noce", etc., etc.

Gilbert Bécaud visitera aussi Québec, les 12 et 13 novembre, Trois-Rivières, Chicoutimi, Hull et Joliette.

## HORAIRES THÉÂTRE

**ANJOU** — "Blaise" — soirs, à 8h; sam. et dim., à 8h30. — Relâche lundi.  
**LA BOULANGERIE** — "Monsieur Bonhomme" et "Les Incendiaires", à 8h30.  
**L'ÉGRIGORE** — Ionesco — "La Leçon" et "La Cantatrice Chauve", tous les soirs, sauf dim. et lun.  
**THÉÂTRE CLUB** (Comédie Canadienne) — "Requiem pour une Nonne" — soirs, à 8h45; dim., à 7h30 — relâche lundi — sam., "Le Menteur", à 2h30 — dim., "L'ours et le Pacha", matinées, enfants, à 2h30.  
**THÉÂTRE DE L'ANSE** (Dorion) — "Zoe" — lun. mar., merc., jeu. 9h. sam., dim., 8h. Dim. mat.: 2h30 — Relâche vendredi.  
**THÉÂTRE DE MARJOLAINE** (salle du Gesù) — "L'Amour des quatre colonels" — soirs, 9h. p.m.; dim., 7h30; relâche lundi.  
**THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE** (Orpheum) — "Piège pour un homme seul" — soirs, à 9h. p.m.; dim., 7h30 et 9h. — Relâche lundi.  
**THÉÂTRE DU RIDEAU VERT** (Stella) — "Pour Lucrèce" — sur semaine, à 8h30; dim., à 2h30 et 7h30.

## CINÉMA

**ALOUETTE** — "The Great Waltz" — 2.00 - 8.30 — Dim.: 2.00 - 8.00  
**AVANTAGE** — "Love and the French woman" — 12.50 - 2.55 - 5.00 - 7.00 - 9.20.  
**BIJOU** — "Et Dieu Créa la Femme" — 1h30 - 5h21 - 8h21 — "Pardonnez-nous nos Offenses" — 12h35 - 4h06 - 6h52 - 9h38.  
**CANADIEN** — "La Française et l'Amour" — 1h35 - 3h30 - 9h25 — "Patrouille dans le Pacifique" — 12h00 - 2h35 - 7h30 - 9h45.  
**CAPITOL** — "Kid Galahad" — 10h35 - 12h30 - 3h05 - 5h30 - 7h30 - 9h45 - 12h45 - 2h35 - 5h10 - 7h25 - 9h40.  
**CENTRE D'ART DE L'ÉLYSÉE** — "Salle 'Alain-Resnais'" — "Paix à celui qui vient au monde" — 7h30 et 10h; dim., 3h, 5h, 7h30 et 10h. — Salle "Eisenstein" — "Hiroshima, mon amour" — 7h30 et 10h; dim., 3h, 5h, 7h30 et 10h.

**CINÉMA THEATRE IMPERIAL** — "The Wonderful World of the Brothers Grimm" — soirs, à 8h30; mer. et sam., à 2h. et 8h30; dim., à 2h, 5h, et 8h30.

**DORVAL** (Salle Dorée) — "That Touch of Mink" — soirs 6h40 - 8h45 - merc., sam., dim., 2h15 - 4h45 - 8h45. — (Red Room) — "The Notorious Landlady" — soirs 6h40 - 8h40 - merc., sam., dim., 2h15 - 4h40 - 8h40.  
**FRANCAIS** — "Lemmy pour les dames" — 12.10 - 3.15 - 6.20 - 9.20 — "Le Chevalier du château maudit" — 1.50 - 4.55 - 8.00.  
**KENT** — "Waltz of the Toreadors" — 12.50 - 2.55 - 5.00 - 7.10 - 9.15.  
**LAVAL** — "La Française et l'Amour" — 12h30 - 4h20 - 8h10 — "Patrouille dans le Pacifique" — 12h35 - 5h10 - 7h25 - 9h40.  
**LOEWS** — "Gigot" — 10h30 - 12h40 - 2h55 - 5h10 - 7h25 - 9h40.  
**MONKLAND** — "Hoy's Night Out" — 1.00 - 3.30 - 10.00 — "Lolita" — 2.55 - 7.25.  
**OUTREMONT** — "Diabolique" — 1.50 - 4.15 - 6.40 - 9.05.  
**PALACE** — "My Geisha" — 10.10 - 12.20 - 2.30 - 4.40 - 6.55 - 9.15.  
**PAPINEAU** — "L'Inconnu de Las Vegas" — 1.00 - 3.10 - 5.20 — "Au pays de l'été" — 12.15 - 2.15.  
**PLACE VILLE-MARIE** — "Boccaccio '70" — 12.00 - 2.30 - 5.45 - 8.30.  
**PLAZA** — "La Française et l'Amour" — 1h35 - 3h30 - 9h25 — "Patrouille dans le Pacifique" — 12h00 - 2h35 - 7h30 - 9h45.  
**PRINCESS** — "The Story of The Count of Monte Cristo" — 12h50 - 2h50 - 5h50 - 8h50.  
**RIVOLI** — "Lemmy pour les dames" — 1.50 - 4.10 - 6.35 — "Le Chevalier du château maudit" — 1.15 - 4.35 - 8.00.  
**SAINT-DENIS** — "Et Dieu Créa la Femme" — 12h20 - 3h45 - 6h30 - 9h55 — "Pardonnez-nous nos Offenses" — 12h35 - 4h06 - 6h52 - 9h38.  
**SEVILLE** — "La Dolce Vita" — semaine 2h00 - 8h15. Dim., 2h00 - 7h - 9h.  
**SNOWDON** — "Adieu et Consent" — soirs, 8h30 - sam., dim. et mer., à 2h. et 8h30.

**THÉÂTRE DES VRAIS CONNAISSEURS**  
*Egégore*  
de IONESCO  
"LA LEÇON" ET  
"LA CANTATRICE CHAUVE"  
AVEC:  
JACQUES GALIPEAU  
KIM YAROSHEVSKAYA  
MARTE MERCURE  
JEAN-LOUIS MILLETTE  
ANDRÉE LAFLEUR  
ROLAND LAROCHE  
RELÂCHE:  
DIMANCHE ET LUNDI  
SPECTACLE: 8.30  
211 1CLARK — VI. 2-2061

## Les livres de cinéma

Par Jean de BARONCELLI

Alain Robbe-Grillet et René Clair

Sous sa seule signature, Alain Robbe-Grillet a publié un texte de l'Année dernière à Marienbad (1). Je dis "un" texte, car il ne s'agit pas de la version définitive du film telle qu'elle a été réalisée par Alain Resnais. Dans une importante préface, Robbe-Grillet raconte d'ailleurs l'histoire de son amicale collaboration avec Resnais et comment ils s'effacèrent l'un devant l'autre aux stades successifs de la conception et de la mise en scène. Puis Robbe-Grillet parle du film et des personnages. On ne trouvera dans ces pages aucune "clé" susceptible d'éclaircir le "mystère" de *Marienbad*. "Toutes ces images sont des 'imaginations', conclut l'auteur, mais pour le spectateur qui se laissera porter, l'histoire apparaîtra comme la plus réaliste, la plus vraie, celle qui correspond le mieux à sa vie affective quotidienne".

Rien de plus amusant et de plus savoureux, après avoir lu cette préface, que de tomber sur l'avant-propos écrit par René Clair pour *Tout l'or du monde* (2). Je ne dirai pas que Clair semble répondre à Robbe-Grillet, mais il faut bien convenir que sa verve malicieuse met à mal un "certain cinéma". "L'ennui, à nos jours, ses lettres de noblesse. Il fait sérieux, distingue, intellectuel" pour tout dire, et aux yeux de certains, un spectacle ne peut être tout à fait délectable, s'il n'est plus ou moins assailli d'un tel contentement".

Textes et découpages  
L'habitude d'éditer les textes et les découpages des films les plus importants est désormais chose acquise. Une re-

vue, l'Avant-scène du cinéma (3), s'est même spécialisée dans ce genre de publication. Le 15 de chaque mois, l'Avant-scène fait paraître le texte intégral d'un film. Non seulement ce texte est illustré par de nombreuses photographies, mais il est accompagné d'une fiche technique complète, d'une "présentation" et d'une bio-filmographie du réalisateur, enfin d'une abondante revue de presse. Beaucoup plus que la mode ou la simple actualité, c'est la qualité et ce qu'on pourrait appeler leur "vocation au classicisme" qui président au choix de ces films.

Dans le catalogue de l'Avant-scène on relève des titres aussi divers que *Jeu d'été*, *Le Salaire de la peur*, *Les Enfants de Cuba*, *Les Jolies et Jim*. Signaux encore que les responsables de cette publication font une large part aux courts et aux moyens métrages, et qu'ils nous renseignent, à l'occasion, sur tel ou tel film étranger qui leur paraît en valoir la peine.

Cinéma d'aujourd'hui

Une nouvelle collection "Cinéma d'aujourd'hui" (4), dont cinq titres ont à ce jour paru, vient de naître. Il s'agit d'un Georges Melies présenté par Georges Sadoul, d'un Michelangelo Antonioni présenté par Pierre Leprohon, d'un Jacques Becker présenté par Jean Quéval, d'un Luis Bunuel présenté par Ado Kyrou, et d'un Alain Resnais présenté par Gaston Boumoure. Chaque volume comprend une étude rédigée par le "présentateur", un choix de textes portant la signature du cinéaste considéré, des extraits des découpages de ses principaux films, un panorama critique, enfin une importante documentation

filmographique, bibliographique.

Le livre de Georges Sadoul est presté, vif, amusant, chaleureux, à l'image du charme et du génie "amuseur" dont il trace le portrait. L'étude de Pierre Leprohon suit pas à pas la vie et l'œuvre d'Antonioni, et nous donne de nouvelles raisons d'admirer le réalisateur italien. Le Becker de Jean Quéval est un "homme-géant" inspiré par une amitié exigeante et lucide. On le lit avec autant plus d'intérêt que Quéval a le sens des formules heureuses et que le Becker "maniaque" et "attentionné" qu'il nous décrit est extrêmement attachant. Le Bunuel d'Ado Kyrou, écrit dans un style passionné, nous rend familier l'univers de ce grand homme de cinéma qui continue à se battre "contre le commerce, la bêtise, les mensonges, la logique traditionnelle, la résignation". Et c'est avec une perspicacité frémissante que Gaston Boumoure nous décrit le cheminement de la pensée d'Alain Resnais, depuis ses lectures d'enfant à Vannes, jusqu'à la mise en forme de *Marienbad*.

Un comédien et une "star"

Le comédien est Michel Simon. Aujourd'hui, à ses soixante-sept ans, Michel Simon a été l'interprète de soixante-neuf pièces de théâtre et de cent trente films. C'est à travers ses rôles, plus particulièrement ceux qu'il créa au cinéma, que Freddy Buache tente de dégager "la figure de l'homme et de sa destinée". Ce livre n'est pas un quelconque recueil d'anecdotes, mais un véritable essai sur l'art d'un comédien qui "peut forcer son jeu sans risquer d'en briser le sens, parce qu'il connaît bien les limites de sa propre

LE THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE ET CANADIAN CONCERTS AND ARTISTS PRÉSENTENT

**PIÈGE POUR UN HOMME SEUL**

DEMAIN SOIR À 9H.

A l'Orpheum 525 ouest rue Ste-Catherine VI. 5-7149

SUSPENSE POLICIER DE ROBERT THOMAS

**le théâtre-club**

GRAND PRIX du Congrès du spectacle '62 présente

CE SOIR RELACHE — DEMAIN 8h.45

"Une pièce palpitante, jouée comme elle se doit, un spectacle de très grande qualité" (Bécaud, Presse) "Du théâtre comme on en rêve quand on est extrêmement exigeant" (Godin, N. Journal) "Une des meilleures productions de la saison" (Maitre, Patrie) "Du théâtre à son sommet" (Vleminkx, Vedettes) "Un grand succès que je recommande au public" (Hamelin, Le Devoir).

AVEC Monique Lepage — Henri Norbert — Benoit Girard — Pierre Boucher — Dietrich Thomas — Jean-Louis Paris — Guy Godin

**REQUIEM DANS POUR UNE NONNE**

DE FAULKNER — CAMUS

18,000 personnes ont déjà vu Requiem

Hâtez-vous! plus que 6 représentations

À LA COMÉDIE CANADIENNE — UN. 1-3339

Un exposé complet de la FEMME FRANÇAISE et de ses amours

**La Française et l'Amour**

50 des plus grandes étoiles européennes

JAMAIS UN FILM N'A EU TELLE DISTRIBUTION!

JAMAIS UN FILM N'A EU TELLE RÉALISATION!

7 des plus grands réalisateurs au monde

JAMAIS UN FILM N'A ÉTÉ AUTANT ACCLAMÉ À TRAVERS LE MONDE!

**CANADIEN-LAVAL-PLAZA**

"Le sceau de garantie des plus beaux films au monde"

**L'Orchestre Symphonique de Montréal**

Présente pour la première fois après les 32 sonates LES 5 CONCERTOS DE PIANO de

**BEETHOVEN**

2 soirs seulement, par son plus éminent interprète

**WILHELM KEMPF**

Le grand pianiste allemand.

**SALLE DU PLATEAU**

MARDI, LE 6 NOVEMBRE (Concertos Nos 1, 2 et 3) 8 H. 30 P.M.

MERCREDI, LE 7 NOVEMBRE (Concertos Nos 4 et 5) 8 H. 30 P.M.

AU PUPITRE: WERNER TORKANOWSKY

Billets pour chaque concert: \$5 et \$4 seulement, taxe incluse

Maintenant en vente à 1476 ouest, rue Sherbrooke

Commandes postales acceptées — Renseignements: WE. 2-1184

M-G-M MUSICAL ROMANTIC TRIUMPH

**THE GREAT WALTZ**

LA SEMAINE PROCHAINE

Ann Blyth — Edmund Purdom "The Student Prince"

Tous les jours, à 2 hres p.m. Soir, à 8 h. 30 - Dim., à 8 hres p.m.

**ALOUETTE**

1476 CATHÉDRALE - 1476 - UN. 2-1184

POUR LA PREMIÈRE FOIS, FILM EN TROIS SÉQUENCES!

**Boccaccio '70**

JOSEPH E. LEVINE présente

Produit par CARLO PONTI

IN EASTMANCOLOR

**Cinéma**

PLACE VILLE MARIE

HORAIRE: Midi, 2.50, 5.45, 8.30

Tél.: 866-2644 5e Semaine

**LE RIDEAU VERT**

Ce soir 8 h. 30 Dim. 2 h. 30 - 7 h. 30

**POUR LUCRÈCE**

J. GIRAUDOUX

"Spectacle de haut ton... il me suffira de dire qu'elle est d'ensemble admirable" Jean Bécaud - La Presse

"Pour Lucrèce" un succès éclatant au Rideau Vert "Il n'y a pas de faiblesse dans ce spectacle qui coule sur scène avec la plus parfaite aisance" Jean Hamelin - Le Devoir

"Suprême représentation du drame de Giraudoux" Le Sabbath - Montreal Star

AU STELLA - VI. 4-1793

\$1.98 - 4664 St-Denis

Tous MGM LES SOIRS et CINERAMA

830 DIMANCHES COMPRIS

ENFANTS admis aux matinées de 2 p.m. MATINÉES: mer. et sam., 2 p.m. dim., 2 et 5 p.m.

**THE WONDERFUL WORLD OF THE BROTHERS GRIMM**

une production de GEORGE PAL • TECHNICOLOUR

**IMPERIAL**

1430 BUREAU - AV. 8-7102

Plus de 14,000 ont vu ce cinémagique et vous ?

GUICHETS OUVERTS: 10h. a.m. à 9h. p.m. Dimanches: de midi à 9h. p.m.

Réervations: AV. 8-5603

5e SEMAINE

**ST-DENIS-BITOU**

Brigitte Bardot

à la recherche du visage du désir et du péché

**ET DIEU CRÉA LA FEMME**

LA SEMAINE PROCHAINE

**Cinéma**

PLACE VILLE MARIE

Un film apte, implacable et cruel

**Marina Vlady**

Robert Hossein

**PARDONNEZ NOS OFFENSES**

La seule version originale et complète



# Importance de connaître les structures futures du commerce du Canada

## potins financiers

Il manque bien des tableaux, aujourd'hui, dans nos pages pour la bonne raison que les Bourses de N.Y., Montréal, Toronto, Londres et Paris étaient fermées comme de coutume en fin de semaine, de même que les marchés des grains de Chicago et de Winnipeg.

Les titres des fabricants de missiles et d'avions devraient continuer d'être populaires à la bourse, d'autant plus que la crise de Cuba n'est pas en fin de semaine, de même que celle de Berlin pourrait bien prendre naissance au lendemain des élections aux E.-U., soit après le 6 novembre.

La contraction dans le virement durant la dernière séance sur la bourse de N.Y. démontre que les spéculateurs sont moins nerveux pour le moment, ils attendent, évidemment, ce qui résultera de la volonté bien arrêtée de Washington de faire disparaître de Cuba les bases de missiles, etc., ce qui semble beaucoup plus grave que d'arrêter les vaisseaux russes.

M. L. W. Holland, de Midland Securities Corp. Ltd., membre de l'IDAC, adressera la parole aujourd'hui à Magog. Il parlera du commerce des valeurs mobilières. Cette cause est en coopération avec le comité des orateurs du district de Québec de l'IDAC.

Comme U. S. Steel pourrait bien annoncer une réduction de son dividende, demain, les aciéries devraient être encore lourdes et le marché s'en ressentira.

Le fait que Shell Investments paie plus du double du cours le plus bas touché par les actions de la Canadian Oil Companies et que Superior Oil Co. paiera aussi un prix beaucoup plus considérable que leur bas de l'année, pour les actions de la Calgary & Edmonton Corp., démontre que ces entreprises étaient de bonnes valeurs. Il y en aurait bien d'autres pétroles qui coteraient présentement à des prix nullement en rapport avec leur valeur intrinsèque.

## commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

**Greenfield Park a adjugé une émission de \$1,071,000 de titres à 6%**

La ville de Greenfield Park, comté de Chambly, a vendu récemment, une émission de \$1,071,000 d'obligations à 6% remboursables en séries en dix ans, à un prix de 95.40, à un syndicat composé de Casgrain & Cie, La Maison Bienvenu, Ltee, McNeil, Mantha Inc., J. E. Laflamme Ltee, La Corporation de Prêts de Québec, Lagueux & Desrochers Ltee, Grenier, Ruel & Cie Inc., et Oscar Dubé & Cie Ltee. La municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.6913%. L'emprunt comporte un solde de \$836,000 à renouveler en 1972 pour un terme additionnel de dix ans. Dates du 1er novembre 1962, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er novembre 1963 au 1er novembre 1972 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour des travaux d'égout et d'égouts, la consolidation de dépenses capitales en excédent de règlements antérieurs, et pour des pavages, construction de trottoirs, etc. L'évaluation globale de la ville, pour 1962, s'élève à \$25,622,232, y compris \$4,983,450 pour les compagnies. Le 31 décembre 1961, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$5,098,765.

**St-Jérôme Scolaire adjuge une émission de \$1,310,000, à 5 3/4%**

Les commissaires d'école pour la municipalité de la cité de St-Jérôme, comté de Terrebonne, ont effectué récemment, un emprunt de \$1,310,000 d'obligations à 5 3/4%, remboursables en séries en vingt ans. Les titres furent adjugés au prix de 98.727, à un syndicat composé de A. E. Ames & Co. Ltd., Wood Gundy & Co. Ltd., Banque de Montréal, et Geoffrion, Robert & Gélinas Inc. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 5.9428%. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$648,000. Datée du 1er novembre 1962, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er novembre 1963 au 1er novembre 1982 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt, autorisé par une résolution adoptée le 1er août 1962, est contracté pour la construction d'une école secondaire pour les filles. L'octroi de \$648,000, applicable au service de l'émission, est payable en huit versements annuels et consécutifs de \$81,000, de 1963 à 1970 inclusivement. L'évaluation globale de la corporation scolaire, pour 1962-63, s'élève à \$49,000,000, y compris \$9,980,000 pour les compagnies. Le 30 juin 1962, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$1,857,000, et un octroi total de \$448,992.40 s'y appliquait.

**On pourra transiger dès jeudi de cette semaine sur la Bourse de Montréal sur les actions de la Shell Oil of Canada Limited**

12,116,452 actions ordinaires de la classe A, sans valeur au pair, toutes émises et en circulation de la Shell Oil Company of Canada, Limited seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à l'ouverture de cette dernière le 1er novembre. Leur symbole sur le téléscripteur sera "SHEL". Shell Oil Co. of Canada est établie au pays depuis plus de 50 ans. Jusqu'au 24 septembre 1962, les actions de cette entreprise étaient la propriété du groupe Royal Dutch-Shell, l'un dans un intéressant bulletin sur cette entreprise, publié en français par la maison de valeurs de placements Wood, Gundy & Co., Ltd. A cette date, la filiale américaine Shell Oil Co., décida de distribuer à ses actionnaires la totalité de ses actions ordinaires de Shell Oil Co. of Canada Ltd, catégorie A, avec droit de vote, soit 12,116,452 titres, qui représentaient 50% du capital-actions. Les actionnaires enregistrés le 8 octobre ont reçu une action de la société canadienne, contre 5 de la société américaine, 65% des actions de la Shell américaine étant détenue par les sociétés du groupe précité et 35% par le public, cette distribution répartira donc dans le public environ 4,200,000 actions de la Shell of Canada, ou 17.5% du total. L'objectif principal de l'opération est de permettre à la Shell Oil Co. of Canada Ltd de se conformer à la nouvelle politique du gouvernement fédéral en vertu de laquelle des citoyens canadiens doivent avoir la possibilité de participer directement au financement, sous la forme d'actions, des entreprises engagées au Canada dans l'exploitation des ressources naturelles, tels que le pétrole et le gaz. La Shell canadienne avait un actif de \$390,000,000 à la fin de l'an dernier, et entre 1949 et 1957, elle a dépensé \$200,000,000 en recherches et en mise en valeur. Incidemment, les détenteurs d'actions de Canadian Oil Companies, — ils représentent plus de 70% — qui ont profité de l'offre de Shell Investments Ltd, recevront soit des titres convertibles en actions ordinaires de Shell of Canada, soit un "warrant" leur permettant d'acheter des actions ordinaires de la même entreprise canadienne. Le Royal Trust Co. agit comme agent de transfert des actions de la Shell Oil Co. of Canada Ltd. En plus d'être inscrites jeudi de cette semaine sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, les actions de Shell of Canada Ltd. le seront sur celles des Bourses de Toronto et de Vancouver et ces actions représenteront une participation dans une société canadienne de premier ordre. Elles méritent donc de retenir l'attention au dire de Wood, Gundy & Co. Ltd. A notre opinion, ces valeurs seraient intéressantes pour un placement de longue haleine, plutôt qu'en vue d'un gain immédiat.

MARCEL CLEMENT

## SICARD INC.



LOUIS P. GÉLINAS

A la dernière assemblée du Conseil d'Administration de Sicard Inc., M. Louis P. Gélinas a été élu administrateur de la compagnie. M. Gélinas est président de Geoffrion, Robert & Gélinas Inc.; il est aussi administrateur de Canadian International Paper Co. Ltd., John Labatt Ltd., Chartered Trust Company ainsi que d'autres compagnies canadiennes.

## Texaco Canada Ltd vend davantage

Mais réalise moins de bénéfices

Texaco Canada Limited montre une augmentation dans le volume des ventes et la production de l'huile brute durant les premiers neuf mois de 1962, mais accuse une légère diminution dans les bénéfices résultant d'une tendance vers la baisse des prix de détail des produits raffinés.

M. A. N. Lilley, Président, a dit aujourd'hui, que les profits nets des premiers neuf mois sont estimés à \$7,070,000, ou \$2.15 par action commune, comparativement à \$7,432,000, ou \$2.26 par action, durant la même période en 1961.

Le revenu net pour le troisième trimestre de 1962 est estimé à \$2,648,000, ou \$0.81 par action commune comparative, contre \$2,863,000, ou \$0.87 par action commune l'an passé.

La production brute fut de 2,483,000 barils, soit une augmentation de 27 pour cent, alors que le volume des ventes a augmenté de quelque 3 pour cent pour atteindre 24,465,000 barils.

## Atlas Steels poursuit bien ses travaux

L'usine de Tracy, terminée pour l'hiver

Le travail de construction pouvant pratiquement suivre le rythme de la préparation des plans, la nouvelle usine Atlas Steels de Tracy, Québec, prend rapidement forme, et l'on espère que l'acierie de 1,100 pieds de long sera terminée pour l'hiver, et que certains appareils de finition pourront fonctionner à la fin de 1962.

Environ 500 hommes s'occupent actuellement du projet, et le personnel travaillant à la construction et à l'installation est estimé à 1,000 hommes. On embauche sur place lorsque c'est possible; environ 80% du personnel travaillant actuellement pour la construction de l'usine habite dans les environs.

Le travail de fondation de l'un des éléments principaux, un laminoir à froid Sinozimir, est déjà bien avancé.

Un vaste emplacement doit être réservé sous cette aciérie pour loger le système "moteur", les appareils de filtrage d'huile, etc. L'excavation en dessous de l'acierie mesurant 80' x 150' x 17' de profondeur.

Actuellement, l'installation sous-terrain est plus importante que celle en surface, 213 piliers supportent la fondation qui à son tour doit être capable de supporter 2500 livres par pied carré par comparaison à 15 livres pour la fondation ordinaire.

Une cimenterie adjacente a été construite, devant produire environ 50,000 verges cubes de ciment, pour les bases en béton, fondation, etc., et une flotte de camions opère dans la région le long du matériel aux emplacements appropriés. Des pilotes ont également été apportés aux emplacements où d'autres laminoirs peuvent être construits.

Erigeron pour Atlas Steels Limited par la Pigott Construction Company Limited, cette nouvelle usine produira des feuilles et des bandes d'acier inoxydable de 48" de large destinées aux marchés canadiens et internationaux. Le prix total de la construction reviendra à \$40,000 millions de dollars.

## Central-Del Rio gagne davantage

Le revenu avant déduction des taxes de Central-Del Rio, au cours des huit premiers mois de l'année, a été de \$1,615,298, à comparer à \$1,245,894 à la même date de l'exercice précédent. Le fonds de roulement de la compagnie a également augmenté à \$5,792,653, de \$5,070,516.

On s'attend à une légère augmentation de la production d'ici la fin de l'exercice en cours.

## Selon la Banque de Montréal

Lorsqu'on étudie les structures du commerce du Canada dans l'avenir, il est important de ne pas méconnaître les grands changements et l'expansion constante de l'industrie durant les dernières années, si l'on en croit la Revue des Affaires de la Banque de Montréal, livraisons d'octobre, qui vient de paraître.

Ainsi, l'idée traditionnelle que l'économie du Canada dépend en grande partie de la production de matières premières et de l'exportation de denrées alimentaires ainsi que de matières industrielles à peine semi-ouvrées, fait remarquer la banque, a cessé d'être exacte.

Sans doute "les ressources naturelles du Canada restent-elles, et vont-elles continuer d'être, le fondement même de sa richesse", poursuit la revue. "Cependant, les possibilités de développement sont et continueront de l'être, de même que d'adaptation de la politique commerciale au nouvel environnement international, se sont trouvées infiniment accrues du fait de l'expansion marquée et de la diversification de la base industrielle".

## Hausse de 73 pour cent

D'après l'indice de la production industrielle — qui enregistre les changements en volume, non en valeur — la production industrielle du Canada a fait un accroissement d'ensemble d'environ 73 pour cent entre 1949 et 1961, encore que, comme le dit la banque, les taux annuels d'accroissement aient beaucoup varié d'une année à l'autre.

## Centre de recherches inauguré par le groupe de papier Reed, à Aylesford

C'est le plus important fabricant en Europe

Le groupe de Papier Reed, l'organisation la plus vaste en Europe pour la fabrication de papier et de papier d'emballage, a inauguré, hier, son nouveau centre des recherches et du développement à Aylesford, dans le Kent — où se trouve son usine la plus importante.

Le centre est le plus moderne qui existe dans l'industrie du papier et du papier d'emballage; il fut construit au prix d'un demi-million de livres sterling. Ses facilités — dont certaines uniques dans l'industrie — sont à la disposition des sociétés Reed dans le monde entier, bien que quelques-unes aient leurs propres laboratoires de recherches et de développement.

Les travaux de développement du groupe ont déjà abouti à des applications nouvelles améliorées du papier et de l'emballage, depuis les boîtes à ordure en papier et les sacs en papier pour le combustible jusqu'à la création d'un nouveau modèle d'emballage des oeufs avec les machines servant à le fabriquer, une méthode de triage des vis et des boulons dans une façon nouvelle de l'alimentaire, des containers en polythène et fibre de bois mixtes pour les liquides, des emballages pour les pommes et les poires, des emballages pour usage dans l'horticulture, des tubes en papier spécial pour les fils et un papier spécial pour les imprimeries offset.

Les hommes de science et les ingénieurs de chez Reed aident aussi les sociétés d'outre-mer; ils ont examiné et fait des rapports sur les emballages expérimentaux provenant des sociétés australiennes du groupe; ils ont donné leur concours à Sande Paper Mill a.s., la fabrique de papier intégral la pulpe et le papier, construite sur les bords du Fjord d'Oslo au prix de 2-12 millions de livres; ils sont en train de projeter la construction d'une fabrique.

## À noter...

Ce sera le Jour du Japon, aujourd'hui, à la Foire internationale de Montréal. A cette occasion, il y aura dîner au Salon Champlain de l'hôtel Mont-Royal sous la présidence de M. Shunichi Ushiba, qui est à la tête de la délégation japonaise présente dans notre ville à l'occasion de la Foire précitée. Son Excellence Nobuhiko Ushiba, ambassadeur du Japon au Canada sera le conférencier d'honneur, ce midi.

Notre marché des obligations a baissé la semaine dernière pour la première fois depuis 11 mois. Les termes courts et moyens ont perdu jusqu'à 75 cts et cette baisse reflétait la réduction des inventaires par les investisseurs internationaux. Les obligations du Canada 5 1/2% 1980 ont même perdu 1 1/2 point à 101 1/2. Les obligations corporatives et celles des provinces étaient aussi à la baisse.

La C.S. de St-Romuald, et celle d'Amos, s'élèveront sous peu sur le marché.

Traders Finance Corp. dont McLeod, Young Weir & Co., est l'agent fiscal, vient de monter ses taux d'intérêt, soit 4 1/4% pour les billets de 30 à 89 jours, 4 1/2% pour ceux de 90 à 79 et 4 3/4% pour ceux de 180 à 365 jours.

Des soumissions seront reçues le jeudi 1er novembre 1962 pour \$135,000,000, en bons du Trésor du gouvernement du Canada, Fierté et embleme 2 novembre 1962, sur ce montant \$105,000,000, seront des bons à 91 jours et \$30,000,000, seront des bons à 182 jours. \$120,000,000, de bons du Trésor en cours atteindront leur échéance le 2 novembre 1962.

De plus, il y a eu des écarts marqués entre les taux d'accroissement des diverses industries, écarts attribuables à différents facteurs. Par exemple, l'expansion de quelques industries, telles que celles qui donnent des produits non durables, est étroitement liée à l'accroissement de la population et au niveau des revenus.

Ainsi, durant la période 1949-61, pendant que la population du Canada augmentait de 35 pour cent et que le chiffre estimatif du revenu réel per capita faisait une hausse de près d'un quart, la production des biens non durables n'a augmenté que d'un peu plus de 50 pour cent.

Durant la même période, les industries de biens durables ont fait des gains légèrement moindres; elles ont atteint un sommet en 1956, mais l'an dernier elles étaient encore un peu au-dessous de ce niveau.

## Un facteur fondamental

Pendant toute la période, continue la banque, un facteur fondamental a été l'investissement en usines, outillages et installations, joint aux progrès techniques et aux aptitudes toujours grandissantes de la main-d'oeuvre, a amené des hausses de productivité marquées.

"En somme, conclut la revue de la B. de M. l'image qui surgit... est une image d'expansion, de diversification et de rendement croissant, qui assure un élan considérable comme fondement à l'expansion économique à venir".

## Centre de recherches inauguré par le groupe de papier Reed, à Aylesford

C'est le plus important fabricant en Europe

Le groupe de Papier Reed, l'organisation la plus vaste en Europe pour la fabrication de papier et de papier d'emballage, a inauguré, hier, son nouveau centre des recherches et du développement à Aylesford, dans le Kent — où se trouve son usine la plus importante.

Le centre est le plus moderne qui existe dans l'industrie du papier et du papier d'emballage; il fut construit au prix d'un demi-million de livres sterling. Ses facilités — dont certaines uniques dans l'industrie — sont à la disposition des sociétés Reed dans le monde entier, bien que quelques-unes aient leurs propres laboratoires de recherches et de développement.

Les travaux de développement du groupe ont déjà abouti à des applications nouvelles améliorées du papier et de l'emballage, depuis les boîtes à ordure en papier et les sacs en papier pour le combustible jusqu'à la création d'un nouveau modèle d'emballage des oeufs avec les machines servant à le fabriquer, une méthode de triage des vis et des boulons dans une façon nouvelle de l'alimentaire, des containers en polythène et fibre de bois mixtes pour les liquides, des emballages pour les pommes et les poires, des emballages pour usage dans l'horticulture, des tubes en papier spécial pour les fils et un papier spécial pour les imprimeries offset.

Les hommes de science et les ingénieurs de chez Reed aident aussi les sociétés d'outre-mer; ils ont examiné et fait des rapports sur les emballages expérimentaux provenant des sociétés australiennes du groupe; ils ont donné leur concours à Sande Paper Mill a.s., la fabrique de papier intégral la pulpe et le papier, construite sur les bords du Fjord d'Oslo au prix de 2-12 millions de livres; ils sont en train de projeter la construction d'une fabrique.

## À noter...

Ce sera le Jour du Japon, aujourd'hui, à la Foire internationale de Montréal. A cette occasion, il y aura dîner au Salon Champlain de l'hôtel Mont-Royal sous la présidence de M. Shunichi Ushiba, qui est à la tête de la délégation japonaise présente dans notre ville à l'occasion de la Foire précitée. Son Excellence Nobuhiko Ushiba, ambassadeur du Japon au Canada sera le conférencier d'honneur, ce midi.

Notre marché des obligations a baissé la semaine dernière pour la première fois depuis 11 mois. Les termes courts et moyens ont perdu jusqu'à 75 cts et cette baisse reflétait la réduction des inventaires par les investisseurs internationaux. Les obligations du Canada 5 1/2% 1980 ont même perdu 1 1/2 point à 101 1/2. Les obligations corporatives et celles des provinces étaient aussi à la baisse.

La C.S. de St-Romuald, et celle d'Amos, s'élèveront sous peu sur le marché.

Traders Finance Corp. dont McLeod, Young Weir & Co., est l'agent fiscal, vient de monter ses taux d'intérêt, soit 4 1/4% pour les billets de 30 à 89 jours, 4 1/2% pour ceux de 90 à 79 et 4 3/4% pour ceux de 180 à 365 jours.

Des soumissions seront reçues le jeudi 1er novembre 1962 pour \$135,000,000, en bons du Trésor du gouvernement du Canada, Fierté et embleme 2 novembre 1962, sur ce montant \$105,000,000, seront des bons à 91 jours et \$30,000,000, seront des bons à 182 jours. \$120,000,000, de bons du Trésor en cours atteindront leur échéance le 2 novembre 1962.

## "ZURICH" COMPAGNIE D'ASSURANCES



T. O. C. MAKIN



LIONEL GOSSELIN



NORMAND LAVALLÉE

Après 34 ans de service en qualité de gérant provincial de la "Zurich" Compagnie d'Assurances, au Québec, Monsieur Lionel Gosselin a pris sa retraite le 20 octobre, 1962. Sous sa direction, la succursale du Québec est devenue la plus importante des succursales provinciales de la Zurich, et même une des plus importantes succursales d'assurance de la province. A cette occasion, les nominations suivantes ont été annoncées par Monsieur C.A. Baines, gérant au Canada, Monsieur T.O.C. Makin devient gérant provincial, service des assurances incendie et "casualty" et Monsieur Normand Lavallée devient gérant provincial, service d'assurance collective. Ils sont tous deux très avantageusement connus dans le domaine de l'assurance et apportent à leurs nouvelles fonctions, un total de 28 années d'expérience.

## Echanges commerciaux entre le Canada et le Japon, plus élevés

Dans un avenir rapproché selon le président de la Chambre de commerce du Canada

TOKYO. — Le Canada prévoit une expansion graduelle des échanges commerciaux canado-japonais sur une base avantageuse pour les deux pays.

C'est ce qu'a déclaré le président de la Chambre de commerce du Canada, M. Victor Oland, à l'issue des entretiens qu'il a eus hier avec les dirigeants de la Chambre de commerce japonaise.

M. Oland dirige une mission commerciale canadienne qui s'est rendue au Japon sur l'invitation de la Fédération des organisations économiques, de la Chambre de commerce japonaise, du Conseil japonais de commerce étranger et du Comité japonais en faveur du développement économique.

Le président de la Chambre de commerce canadienne a noté au cours d'une conférence de presse "les liens commerciaux étroits qui unissent le Canada et le Japon".

"L'an dernier, nos échanges commerciaux avec le Japon se sont élevés à plus de \$350,000,000 et nous espérons qu'ils augmenteront au fur et à mesure que les occasions se présenteront."

"Au cours des dernières années, importations japonaises au Canada ont augmenté de plus de 400 p.c. au point de vue valeur, comparativement à une hausse de seulement 140 pour cent des exportations canadiennes au Japon."

"Le Canada est conscient de l'évolution qui se produit dans le commerce international, principalement la formation de nouveaux blocs économiques, principalement en Europe, mais ailleurs aussi."

## Nouveaux horizons

"A titre de partenaires commerciaux mais aussi comme pays séparés par le Pacifique, nous ne pouvons permettre que des difficultés économiques viennent mettre des bâtons dans les roues dans la quête

## Dividendes

Acklands Ltd., ordinaire 10 cts, préférentiel 37 1/2 cts, 30 novembre, enregistré le 15 novembre.

Great Lakes Paper Co. Ltd., ordinaire 20 cts, 2 janvier, enregistré le 14 décembre.

Inter-City Gas Ltd., ordinaire 15 cts, 31 décembre, enregistré le 10 décembre.

Macmillan, Bloedel & Powell River Ltd., ordinaire 15 cts, avec sept cents additionnels, 15 décembre, enregistré le 31 décembre.

Montreal Trust Co., 40 cts, 15 janvier, enregistré le 31 décembre.

Standard Brands Inc., ordinaire 45 cts, 15 décembre, enregistré le 15 novembre.

G.H. Wood and Co. Ltd., 5 1/2 pour cent préférentiel \$1.37 1/2, 1er décembre, enregistré le 15 novembre.

## Rapport financier

(PC) — Fraser Compagnies Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 septembre 1962, \$2,907,203, c'est-à-dire 97 cts par action.

International Petroleum Co. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 septembre 1962, \$23,000,000, c'est-à-dire \$1.58 par action; 1961, \$22,700,000, c'est-à-dire \$1.56 par action.

Hudson's Bay Oil and Gas Co. Ltd., pour le trimestre terminé le 30 septembre, 1962, \$3,157,000, soit l'équivalent de 18 cts l'action, au regard de \$2,097,000, ou 12 cts, pour la période correspondante de l'exercice précédent; pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre, 1962, \$7,217,000, soit l'équivalent de 41 cts l'action, au regard de \$5,187,000, ou 9 cts, pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Texaco Canada Ltd., pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre, 1962, \$7,070,000, soit l'équivalent de \$2.15 l'action, au regard de \$7,432,000, ou \$2.26, pour la période correspondante de l'exercice précédent.

## Baisse des prix de la gasoline

MONTREAL. — Les compagnies Imperial Oil et Shell Oil ont réduit de deux cents le gallon le 17 octobre leurs prix de l'essence dans la région de Montréal. On s'attend que les autres distributeurs suivent ce mouvement.

L'essence à haut indice d'octane de ces deux compagnies se vend maintenant 42.9 cents le gallon, et l'essence ordinaire 37.9.

Des personnalités de l'Imperial Oil ont déclaré que la compagnie supporterait 1 1/2 cent de la réduction et les détaillants absorberont l'autre 1/2 cent.

## CREDIT ST-LAURENT INC.

(St. Lawrence Credit Corporation)



## DIVIDENDE SPECIAL

Avis est par les présentes donné que le Conseil d'administration a déclaré le dividende spécial suivant:

- Actions Participantes Classe "A" - \$0.15 par action payable le 15 décembre 1962 aux actionnaires inscrits aux livres de la compagnie le 31 octobre, 1962.
- Actions Classe "B" - \$0.15 par action payable le 15 décembre 1962 aux actionnaires inscrits aux livres de la compagnie le 31 octobre 1962.

Par décision du Conseil d'Administration, ROLAND NOBERT, trésorier, Trois-Rivières, P.Q. le 24 octobre 1962.

## A. Renaud & Cie Liée

Courtier en valeurs

Commandes exécutées sur tous les marchés

200 ouest, rue St-Jacques  
Montréal — VI. 4-2886

## PRETS HYPOTHECAIRES

1ère et 2ème hypothèque (jusqu'à 10 ans)  
Achat balances prix de vente  
Améliorations domiciliaires

## CREDIT M.-G. INC.

Siège social: 31 SAINT-JACQUES OUEST  
Montréal Québec  
Victor 2-1788 Tél.: 527-4664

## INSCRIVEZ-VOUS AU COURS SUR L'IMMEUBLE

Un cours dirigé depuis dix ans par Marcel M. THERIEN, expert en immeuble

Dix leçons données par des spécialistes  
LES COURS DEBUTENT LE

MERCREDI SOIR, 31 OCTOBRE à 8 hrs. P.M.  
au Pavillon Lallemand du Collège Jean de Brébeuf  
5625, rue Decelles, Montréal

PROSPECTUS SUR DEMANDE

## INSTITUT D'IMMEUBLE ET DE PLANISME

3495 RUE DE LA MONTAGNE VI. 4-3431

# FLOOD & CO. annonce la formation de FLOOD, WITTSTOCK & CO.

Les partenaires de Flood, Wittstock & Co. sont H. Carson Flood, T.C. Flood, Edgar Willing, D. Benjamin Malin, de Montréal, et Roy C. Wittstock et F. Wittstock, de Toronto.

Flood, Wittstock & Co., en vigueur dès le 1 novembre, prend charge des affaires précédemment entreprises par Flood & Co.

Les bureaux de Montréal et de Toronto sont aux adresses ci-dessous:

620 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 3 — Tél.: 842-4871



# Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

## Le Canadien... c'était un bon "char"!

La carrosserie est encore bonne mais il y a certains signes de décadence marquée. Les ailes sonnent un peu le fêle, les bougies d'allumage ont été nettoyées et renouées, changées dans plusieurs cas; malgré tout elles ne produisent l'étincelle nécessaire qu'à des intervalles trop rares. On a graissé la machine et changé l'huile du moteur, mais ça ne ronronne pas comme ça devrait. Le chauffeur Toe Blake est toujours le même bon chauffeur qu'il était, mais le char de la victoire n'obéit plus comme autrefois. Ainsi par exemple quand il pèse sur l'accélérateur on a un peu l'impression que son auto de course ne démarre et ne fonctionne que sur quatre ou cinq cylindres au lieu des huit requis: notre jeu de puissance n'est plus ce qu'il était! Notre défensive? Faudrait sûrement changer les bandes de freins: on n'arrête plus ses adversaires, on attend qu'il perde son élan pour enfin le modérer! Les pistons marquent le temps en concordance, mais parfois sautent un temps, ce qui produit un manque... non, depuis le départ du Rocket, il y a une fissure dans le bloc du moteur...

## Ça manque de "nerf de boeuf"...

Don Clark est revenu au jeu samedi après-midi et dans la deuxième moitié de la joute, par éclaircies, sa présence s'est fait sentir avec bonheur. George Dixon de son côté, comme on s'y attendait, a brisé le record du Big Four pour le nombre de verges gagnées et il l'a fait sans laisser d'équivoque. Une course électrisante a fait bondir la foule et une longue acclamation bien méritée vint récompenser son effort à la suite du touché de l'après-midi. La ligne offensive a assez bien joué pour permettre aux hommes de Perry Moss de gagner, mais cependant à la fin de la joute au tableau indicateur les partisans des Alouettes voyaient avec amertume le pointage très serré indiquer une victoire des Tiger Cats au compte de 24 à 20. Encore une fois, une belle partie et un résultat décevant. Sans compter qu'il faut dire en plus, en toute justice que cette victoire des Tiger Cats était amplement méritée et justifiée car ils ont combattu avec acharnement... sans les services d'un certain Hal Patterson et d'un autre oublié, Bernie Faloney. Au quart l'absence de Faloney n'y parut pas trop. Mais gagner sans Patterson, c'est ajouter l'insulte au désastre. Ce qu'il faut aux Alouettes, c'est petit brin d'huile de détermination...

## Faut toujours se méfier des histoires de chasse

J'en ai entendu de savantes depuis des années au sujet de golf, pêche et chasse. Cette fois, je dois donner la palme à Jacques Charlebois, 23 ans. Comme ils disent en anglais: "so young and so bad!" Cependant à mon grand regret je dois aussi avouer qu'il ne s'agit pas d'histoires fantaisistes, mais bien réelles, comme on aime à le raconter avec force coups de poings sur la table pour bien prouver que ce que l'on raconte est un fait, non le fruit de l'imagination. Disons tout de suite pour prouver la véracité de l'histoire que le juge vient de le condamner à \$100, de cautionnement pour qu'il garde la paix pendant un an. Vous remarquerez ici tout de suite cependant que le juge ne l'a pas condamné pour avoir commis un crime! Non, seulement il lui a dit que des tours de la sorte... il n'en voulait plus, pas plus que son ami (à Charlebois) d'ailleurs. Ce fut pour le moins un tour plaisant cependant. Or donc, notre ami Charlebois passant devant l'automobile stationnée de son ami... sur laquelle le "tronait" un beau chevreuil encore tout chaud... simplement le détacha, en coiffa la sienne — son automobile — et s'en alla parader orgueilleusement à Plaisance! d'où l'intervention de son ami et du juge...

## Inscrits à B.B.

**PREMIERE COURSE**  
C-1 Trot — \$500  
1. Flary Bull G. Gurney  
2. Guy Brisk T. Horton  
3. Tyson Dale André Boucher  
4. John S. Blingen F. Cliville  
5. Irish Lane F. Cliville  
6. Mc Bomb Dr. Croiselle  
7. Johnny R. E. Smith  
8. Smart Marty R. Curran  
Aussi éligible  
Paula (Ch) B. Hughes  
Lotta Luck B. Caldwell  
**DEUXIEME COURSE**  
C-2 Amble — \$500  
1. Abe Scott Henri Pilon  
2. Bold Boy M. Turcotte  
3. Eliminator E. Smith  
4. Jeli Caran W. Hicks  
5. Little Pointer R. Savigneau  
6. Platin Hanover M. L. Heures  
7. Little Linda Sue P. Church  
8. Miss Gee Gee R. Ponton  
Aussi éligible  
Duke of Frisco V. Bourgon  
Highway's Ann J. Hebert  
**TROISIEME COURSE**  
C-2 Amble — \$500  
1. Congress Hall M. Turcotte  
2. Dudley Counsel M. Landry  
3. Success Key M. Waples  
4. Success Boy F. Côté  
5. Leading Way C. Savigneau  
6. Dem Hardy C. Savigneau  
7. V. E. Volio G. Beaulieu  
8. Mr Grace G. Beaulieu  
Aussi éligible  
Delber N. Bardier  
**QUATRIEME COURSE**  
C-2 Amble — \$500  
1. Just Harry F. Bala  
2. Chief's Pride F. Bala  
3. Navajo Boy R. Babin  
4. Butch Johnston G. Johnston  
5. Goose All D. Corbett  
6. Breeze Abbe L. Bourdon  
7. Governor's Pride E. Stachurski  
8. Connie Atom H. Gallagher  
Aussi éligible  
Gallant (Ch) A. Deguise  
**CINQUIEME COURSE**  
C-2 Amble — \$500  
1. Doc Johnston B. Côté  
2. Dandy Worthy F. Bala  
3. Dale Freshall J. Fearnley  
4. Brenda Dillard G. Gordon  
5. Red Flare J. L. Gagnon  
6. Iva Sea Patch L. McQueen  
7. Governor Baldwin R. Pearson  
8. Melissa Volo R. Robillard  
Aussi éligible  
Homestead (Ch) R. Bourgon  
**SIXIEME COURSE**  
C-1 Amble — \$1,000  
1. Adios Allen D. Laroche  
2. M. R. Chief A. Hanna  
3. Peggy Gastie M. Heroux  
4. Burth Hi Lee F. Caldwell  
5. Irish Gander C. Church  
6. Patricia Hal C. F. Pearson  
7. Lusty Hal C. A. Côté  
8. Evelyn Volo M. Douke  
Aussi éligible  
Dana You F. Robillard  
Homestead (Ch) R. Bourgon  
**SEPTIEME COURSE**  
C-1 Amble — \$1,000  
1. Sharp Gain G. Gordon  
2. Roy McGregor B. Habbirk  
3. True Jack C. Savigneau  
4. Soanetti Boy C. Church  
5. Dom Dhu C. Cyrenne  
6. Gary Johnston C. Johnston  
7. Kentucky Colonel F. Caldwell  
8. Jerry Petera N. Bardier  
Aussi éligible  
Jerry Canuck P. Miller  
Helferherb F. Caldwell  
**HUITIEME COURSE**  
B-2 Amble — \$1,500  
1. Vernon's Star C. Watters  
2. Adios Mont C. St-Jacques  
3. Miss Kay Cash R. Pearson  
4. Mary Hanover G. Lachance  
5. Solitude G. Lachance  
6. Envoy J. L. Martineau  
7. Muddy Hanover M. Waples  
8. Pura Deen B. Elliott  
Aussi éligible  
R. Bostet R. Bourgon  
**NEUVIEME COURSE**  
A & B Trot — \$2,000  
1. Old Scraper G. Gordon  
2. Amulet Hanover R. White

## Québec 3 Hershey 2

**SOMMAIRE**  
1—Hershey: Marshall (DeJordy, Aashbee) 1:35  
2—Québec: Atwell (Rousseau, Sutherland) 9:48  
3—Québec: Sutherland (St-Laurent) 17:42  
Punitions: Rolfe 3:10, Mortson 8:27  
**DEUXIEME PERIODE**  
4—Québec: Atwell (Rousseau) 17:00  
5—Hershey: Melanson (Yanosik, Zeidel) 17:11  
Punitions: Hanna 5:53, Bergman 12:30  
**TROISIEME PERIODE**  
Aucun but  
Punition: Aucune  
ARRÊTS:  
RODOLPH CHADWICK 4 7 13-24  
12 5 10-27

## Résultats à B.B.

**SAMEDI**  
**PREMIERE COURSE**  
1. Todd Riddell 10:20 4:30 3:20  
2. White Princess 9:00 4:40  
3. Mary Louise 7:50 3:10  
**DEUXIEME COURSE**  
1. Sandy Gallon 18:40 7:40 4:70  
2. Irish Bud Jr. 5:50 4:10  
3. Mr. Dean Jr. 6:40  
Temp 2:13.3  
Pr double \$115.10  
**TROISIEME COURSE**  
1. Berahine's First 4:30 3:30 2:80  
2. C. McKivo 10:30 3:40  
3. Lincum Van 3:10  
Temp 2:11  
**QUATRIEME COURSE**  
1. May's Fair 9:20 4:40 3:00  
2. Stewart's Clue 4:60 2:80  
3. White Flame 2:20 3:80  
Temp 2:12.7  
Quinnella: \$19.00  
**CINQUIEME COURSE**  
1. Uncle Spud 9:30 5:10 3:60  
2. Gino Herbert 6:30 3:30  
3. Admiral Herbert 5:20 4:30  
Temp 2:09.9  
**SIXIEME COURSE**  
1. Gold Ramble 60:70 16:40 6:30  
2. The Mirage 4:20 3:30  
3. Dom Dhu 4:00  
Temp 2:13.3  
**SEPTIEME COURSE**  
1. Cadena 7:30 4:00 2:70  
2. Chantrel's Boy 7:60 3:30  
3. Pioneer Way 5:30  
Temp 2:10  
Quinnella: \$25.50  
**HUITIEME COURSE**  
1. Palermo 20:00 8:30 4:30  
2. Stewart's Thillard 8:40 3:70  
3. Ruth Rudley 3:20  
Temp 2:10.7  
**NEUVIEME COURSE**  
1. Indian Prince 9:10 5:00 4:40  
2. Tally Dares 12:30 12:20  
3. Pivotal Ben 7:50  
Temp 2:09.1  
**DIXIEME COURSE**  
1. Doug Johnston 2:30 2:60 2:50  
2. March Bell 11:30 5:20  
3. Sonnetter 4:30  
Temp 2:12.3  
Exacta \$49.40  
**ONZIEME COURSE**  
1. Renobell L. Wright  
2. Empire Star M. L. Heures  
3. Pro Mac L. Bond  
4. Replica Herbert J. Herbert  
5. Daise Blue Dr. Fandley  
6. Success Bomb M. Gingras  
C-3 Amble — \$700  
1. Dalney J. Lahale  
2. Del Mar Va J. Bourrette  
3. Cheste M. Turcotte  
4. Mighty Counsel C. J. Larente  
5. Major Prim C. Belanger  
6. Princess Star Y. Calletier  
7. Success Nob A. Pelletier  
8. Dan's Ben G. Gordon  
Royal Match G. Lachance

# Premier revers du Canadien à Montréal

Cesare Maniago en grande vedette — Buts du Canadien: Geoffrion et Marshall — Hay, Lunde et Mikita, compteur des Hawks — Jeu de puissance du Canadien, inefficace

Par Gérard GOSSELIN

Pendant que tout le monde, dans l'enceinte du Forum, commentait en sourdine l'étrange édit du président Clarence Campbell, dans l'affaire Fleming-Tremblay, le Canadien, sidéré lui aussi, a oublié de jouer au hockey et les Black Hawks de Chicago ont fait subir au club local sa première défaite de la saison, à Montréal, au compte de 3-2, devant 14,803 spectateurs. Cesare Maniago, dans la défaite, a quand même été la grande vedette de la partie. A quatre reprises, il s'est trouvé seul devant un adversaire qui lançait à bout portant, pendant que ses joueurs de défense étaient partout ailleurs qu'à leur poste. Bob Turner, deux fois, Len Lunde et Ken Wharram ont tous eu cette chance d'échapper à la surveillance de tous les joueurs du Canadien pour s'élancer en trombe vers Maniago, qui, en chaque occasion, a effectué un arrêt presque impossible.

C'est que dans le camp du Canadien, peu de joueurs ont donné leur mesure. Evidemment, il manquait Gilles Tremblay et Bob Rousseau. Seul Henri Richard a joué sa partie habituelle. Bernard Geoffrion a eu de la fougue, mais il a été malchanceux autour des filets de Glenn Hall. Phil Goyette et Don Marshall ont aussi bien défendu leur club. Mais la défense a été poreuse. Elle est responsable du dernier but des visiteurs en bloquant complètement la vue de Maniago.

Jean Béliveau a joué de ses pires parties, manquant d'agressivité et évoluant avec une certaine nonchalance. Si bien que dans les 14 dernières secondes de jeu, alors que le Canadien avait l'avantage d'un joueur et que Toe Blake en profita pour enlever son gardien de buts, Jean Béliveau et Blake ont été hués quand c'est dernier a retiré Henri Richard de la patinoire pour lui substituer Jean Béliveau.

Chez les visiteurs, Bob Turner a joué une grosse partie, même si tout le long de la rencontre, il a cherché noise à tout le monde. Il paraissait avoir des comptes à régler avec tous les joueurs du Canadien, en particulier, Red Berenson. Pierre Pilote n'a pas perdu son habitude de donner du genou et l'arbitre n'y voit rien. En parlant des arbitres, on aura remarqué souvent des punitions "pour rudesse le long de la bande". Il est assez curieux que les Canadiens, à leurs yeux, soient les coupables si souvent et que les "doux agneaux" de Chicago s'en tirent à si bon compte.

### But de Hay

Lou Fontinato, qui n'a pas inventé les boutons à quatre trous, a échappé de la première de ces punitions, des 105 de la première période. Sa pauvre victime était Eric Nesterenko. Pendant cette punition Claude Provost s'est échappé du peleton mais n'a pu déjouer Glenn Hall. La première charge organisée par les visiteurs n'a pas manqué son coup et à 2:30, Bill Hay déjouait Naniago, avec l'aide de Bobby Hull et Ab McDonald. Deux minutes plus tard, Béliveau fournissait son plus bel effort de la partie quand il fit une superbe montée pour passer à Bernard Geoffrion qui, d'un lancer très dur, passa la rondelle sous le bras droit de Hall.

Quelques secondes plus tard, profitant de l'inefficacité de la défense du Canadien, Len Lunde portait le compte à 2-1, sur des passes de Ron Murphy et Al MacNeill. Ce dernier a joué une partie très robuste pour les Hawks.

Pendant une punition à Stan Mikita, pour interférence, le trio Geoffrion, Béliveau, Marshall fit du beau jeu mais ne put tromper la vigilance de Hall. Puis Fontinato mérita sa deuxième punition pour rudesse le long de la bande envers Wayne Hillman et pendant qu'il était au cachot, le Canadien a eu un surasaut de grandeur quand Don Marshall a nivelé le pointage à la suite d'un beau jeu de Phil Goyette.

A une mise au jeu, Turner, à trois reprises, sauta rageusement sur Red Berenson avant que la rondelle soit déposée sur la glace. L'arbitre Udvari, à la troisième récidive, se décida à l'envoyer au pénitencier. Hall n'arrêta pas Gauthier. C'est à ce moment que Maniago fit un de ses quatre arrêts miraculeux, cet-

te fois aux dépens de Len Lunde qui ne put le déjouer, les joueurs de Toe Blake.

Dickie Moore, qui ne joua pas longtemps, fut puni pour avoir "dardé", - on n'a plus le vocabulaire qu'on avait - et des sa punition terminée, Chicago profita du chaos qui existait dans la zone du Canadien, compta le but décisif, alors qu'au moins trois joueurs masquaient la vue de Maniago. Stan Mikita compta le but, avec McDonald et Pierre Pilote.

Moore, par ses remarques peu flatteuses, se vit coller un 10 minutes additionnelles de mauvaise conduite. Wayne Hillman fut ensuite banni pour avoir retenu illégalement Don Marshall et le Canadien déclencha une attaque furieuse mais vaine.

La deuxième période offrit du jeu assez décevant de part et d'autre. Chicago se repliait à la défensive et le Canadien voyait tous ses efforts anéantis par les malchances: mauvaises passes, lancers imprécis. Le jeu de puissance du Canadien fut insignifiant à deux reprises.

Le clou de cette période: un arrêt, le deuxième du genre, de Maniago, contre Bob Turner, seul devant lui. Vers la fin de cet engagement Bernard Geoffrion se faufila lui aussi jusqu'à Hall, mais son lancer manqua la cible.

De part et d'autre, on joua prudemment dans la troisième période marquée de seulement deux punitions, à Pilote, à 7:31. Il avait fait trébucher Geoffrion. L'autre punition fut décernée à Eric Nesterenko, à 19:46. C'est alors que pour renforcer (?) le jeu de puissance du Canadien, Blake substitua Béliveau à Henri Richard, sous les huées de la foule.

Al MacNeill s'en prit deux fois à Henri Richard, dans un coin. En une occasion, l'attaquant se faisait sous les yeux de Frank Udvari qui trouva la chose normale puisqu'il n'utilisa pas son sifflet.

Maniago reçut deux ovations pour deux autres arrêts exceptionnels, le premier contre Turner et l'autre aux dépens de Ken Wharram.

**SOMMAIRE**  
1—Chicago: Hay (3) 2:30  
2—Montréal: Geoffrion (3) 4:55  
3—Chicago: Lunde (2) 5:29  
4—Montréal: Marshall (3) 9:40  
5—Chicago: Mikita (2) 15:57  
Punitions: Fontinato 1:05, Mi-

## Rochester 5 Baltimore 4

**SOMMAIRE**  
**PREMIERE PERIODE**  
1—Baltimore: Robinson (Hannigan, Creighton) 3:08  
2—Baltimore: Rochefort (Sullivan, Jones) 5:41  
3—Rochester: Gamble (Keenan, MacMillan) 10:36  
4—Rochester: Brown (Draper, Jirrett) 12:26  
5—Baltimore: Balon (Rochefort, Sullivan) 15:25  
6—Rochester: Smrke (Umbriaco, Siv) 19:34  
Punitions: Keller 1:11, Lawton 3:32  
**DEUXIEME PERIODE**  
7—Baltimore: Hannigan (Creighton, Ronson) 10:02  
8—Rochester: Brown (Ubrisco) 15:40  
9—Rochester: Elman 17:39  
Punitions: Guidolin 6:19, Armstrong 8:38, Armstrong 10:14, Guidolin 16:06, Balon 19:16  
**TROISIEME PERIODE**  
Aucun but  
Hadfield (2 min.) et Elman (2 min.) 10:35  
Hadfield (maître) et Macmillan (maître) 20:00  
ARRÊTS:  
PATLIE 9 9 9-24  
RIMMONS 12 14 10-38  
Assistance: 4,015

rib'n reef  
rib'n reef  
rib'n reef

LICENCE COMPLÈTE

Biftecks grillés sur charbon de bois  
Fruits de mer - Bar-salon  
Dîner d'hommes d'affaires  
Menu pour enfants

GRAND PARC D'AUTOS  
8105, BOUL. DÉCARIE

Près du boulevard Métropolitain  
Pour réservations:  
Tél. 735-1601

# Les Rangers triomphent des Leafs, 5-1

Toronto. — Les Rangers de New York ont joué un vilain tour aux Maple Leafs de Toronto, samedi soir, alors qu'ils ont vaincu les joueurs de Punch Imlach au compte de 5-1.

Lorne Worsley a donné une spectaculaire performance et fut l'une des grandes étoiles des Rangers. Worsley fut bien secondé par ses coéquipiers, qui ont enregistré quatre buts dans la troisième période.

Le Montréalais Jean Ratelle a brillé d'un vil éclat chez les vainqueurs en enregistrant ses 4e et 5e buts de la saison devant les 13,288 spectateurs. Outre Ratelle, les autres compteurs furent Rodrigue Gilbert, Bronco Horvath et Andy Bathgate.

L'ailier gauche Frank Mahovlich a privé le Toronto d'un blanchissage. La victoire était la deuxième de l'année contre les Maple Leafs. C'était le deuxième triomphe des Rangers en six parties consécutives.

te saison. New York est monté sur un pied d'égalité avec Boston, en cinquième place.

## Kingston 8 Sudbury 2

**SOMMAIRE**  
**Première période**  
1—Sudbury: André 3:20  
2—Kingston: Ouellette (Lévesque, Cherry) 13:04  
3—Kingston: Westfall (Gilbert, Panagabko) 14:43  
Punitions: Richardson 6:18, Lévesque, Woytowich 7:05  
**Deuxième période**  
4—Kingston: Panagabko (Blackburn, Gilbert) 1:39  
5—Kingston: Stephanson (Ouellette, Cherry) 5:10  
6—Kingston: Ouellette (Westfall, Lévesque) 8:45  
7—Sudbury: Dufour (André, Erenverth) 13:35  
Punitions: McMahon 9:22, Richardson 10:33, Blackburn 12:03, Westfall 14:42, Ouellette, McMahon 19:59  
**Troisième période**  
8—Kingston: Blackburn (Panagabko, Gilbert) 2:23  
9—Kingston: Lévesque (Cherry) 4:35  
10—Kingston: Blackburn (Sinden, Lévesque) 17:57  
Punitions: Stephanson 4:12, Parrish, McMahon (maîtres) 7:55, Armstrong 12:56

**SOMMAIRE**  
**Première période**  
Aucun but  
Punition: Horvath 12:29  
Arrêts: Bower 9, Worsley 12  
**Deuxième période**  
1—New York: Ratelle (4) 8:53  
(Gilbert, Harvey)  
Punitions: Shack 0:54, Shack 14:16  
Arrêts: Bower 9, Worsley 8  
2—New York: Ratelle (3) 11:29  
(Howell, Gilbert)  
3—New York: Bathgate (8) 12:39  
(Koon, Horton)  
4—Toronto: Mahovlich (4) 17:54  
Punition: Aucune  
Arrêts: Bower 9, Worsley 10

## Pittsburgh 7 Cleveland 4

**SOMMAIRE**  
**Première période**  
1—Pittsburgh: Laforce (McDonald, Jovai) 9:33  
2—Pittsburgh: Jovai (Johnson, H. Glover) 17:13  
3—Pittsburgh: Jovai (Johnson, H. Glover) 17:39  
Punitions: Harris et Van Impe 1:15, Laforce et Van Impe 12:36, F. Glover 16:39, Ojaas 17:32  
**Deuxième période**  
4—Cleveland: Hilla (Ciesla, Gray) 0:40  
5—Cleveland: Ferguson (F. Glover, Masterton) 3:20  
6—Pittsburgh: McDonald (Odrovski, Laforce) 8:15  
7—Pittsburgh: Laforce (Gray, Hilla) 11:35  
8—Cleveland: Masterton (McDonald, Jovai) 16:03  
9—Pittsburgh: Laforce (McDonald, Masterton) 16:14  
Punitions: H. Glover et Ojaas 8:08, Odrovski 9:22, Ménéz 12:17, Laforce et F. Glover 17:27  
**Troisième période**  
10—Cleveland: Masterton (Ferguson) 15:58  
Punitions: Piger 5:51, F. Glover et Odrovski 7:58, Needham 10:03, Ojaas, Laforce et F. Glover et Laforce 16:24  
ARRÊTS:  
BINKLEY 14 10 11-35  
BASSEN 6 13 8-33  
PARISE 14 10 11-35  
Assistance: 3,200

## Marcel Bonin fêté par ses amis

C'était la soirée Marcel Bonin, samedi soir. Commencée au Forum, elle devait se terminer, après la partie, à Ville Mont-Royal. Le tout a débuté par quelques allocutions de circonstance, entre la deuxième et la troisième période. Parmi les organisateurs qui sont venus présider aux présentations, on notait S. H. le

maire Camille Laurin, M. Ronald Beaucage et le président Jean Shoffield.

Ce dernier, parlant au nom du comité, a d'abord présenté à la foule l'épouse de Marcel et ses deux bambins, Richard et France, qui ont été accueillis par une ovation. Michèle Richard, enfant de Henri, le célèbre no. 16 du Canadien, a présenté une gerbe de fleurs à Mme Bonin.

## Springfield 5 Providence 2

**SOMMAIRE**  
**Première période**  
1—Providence: Beckett (Pollard) 4:25  
2—Springfield: Kilrea (Sleaver, J. Anderson) 8:46  
3—Springfield: J. Anderson (Kilrea, White) 10:40  
4—Providence: Mazur 17:55  
Punitions: Blackburn 6:07, Leach 12:32  
**Deuxième période**  
5—Springfield: Amadio 14:08  
Punitions: Hillman 1:37, Beckett 3:19, Larkin 3:38, Leach 6:27, Blackburn 11:56  
**Troisième période**  
6—Springfield: Boyer 0:29  
7—Springfield: Oxeon (White, Côté) 15:20  
Punitions: Harris 17:28  
ARRÊTS:  
CARON 6 9 13-24  
MAYER 9 9 10-28  
Assistance: 4,500

## ECOLE CANADIENNE de JUDO du QUEBEC

**JUDO QUÉBEC**  
Studio de culture physique  
HOMMES et DAMES  
Si vous voulez grossir, maigrir ou grandir à tout âge, résultats garantis  
Cours particuliers et collectifs  
Venez visiter  
BIENVENUE  
à tous les sportifs  
Renseignements:  
M. A. FARRÉ  
9h. a.m. à midi  
3h. p.m. à 9h. p.m.  
7064, St-Hubert Tél.: 271-7067  
Nous vendons des costumes et des tapis de judo

**Dow**  
**FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE...**

## les compteurs de la

| R. A. P.              |   |    |
|-----------------------|---|----|
| Richard, Canadien     | 5 | 10 |
| Pennington, Boston    | 3 | 7  |
| Delvecchio, Detroit   | 3 | 7  |
| Hay, Chicago          | 4 | 8  |
| Geoffrion, Canadien   | 3 | 5  |
| McDonald, Chicago     | 3 | 5  |
| Bucky, Boston         | 3 | 4  |
| Oliver, Boston        | 2 | 6  |
| G. Tremblay, Can.     | 2 | 6  |
| Mahovlich, Toronto    | 4 | 2  |
| Armstrong, Toronto    | 4 | 2  |
| Provost, Canadien     | 3 | 6  |
| Howe, Detroit         | 3 | 6  |
| Béliveau, Canadien    | 3 | 6  |
| Murphy, Chicago       | 3 | 6  |
| Marshall, Canadien    | 3 | 6  |
| Mohs, Boston          | 3 | 6  |
| Ullman, Detroit       | 3 | 6  |
| Spencer, Boston       | 2 | 6  |
| Fatelle, New-York     | 5 | 5  |
| Duff, Toronto         | 2 | 5  |
| Berenson, Canadien    | 2 | 5  |
| Connelly, Boston      | 2 | 5  |
| Baum, Toronto         | 2 | 5  |
| Maki, Chicago         | 2 | 5  |
| Mikita, Chicago       | 2 | 5  |
| Gilbert, New-York     | 1 | 4  |
| Talbot, Can.          | 0 | 5  |
| Keon, Toronto         | 0 | 5  |
| Gadsby, Detroit       | 0 | 5  |
| Goyette, Canadien     | 0 | 5  |
| Henry, New-York       | 1 | 4  |
| Bathgate, New-York    | 1 | 4  |
| Horvath, New-York     | 2 | 4  |
| Hicke, Canadien       | 1 | 4  |
| Pulford, Toronto      | 1 | 4  |
| Lunde, Chicago        | 1 | 4  |
| Nesterenko, Chicago   | 1 | 4  |
| Langlois, N.-Y.       | 1 | 4  |
| Hull, Chicago         | 1 | 4  |
| Balfour, Chicago      | 1 | 4  |
| Prentice, New-York    | 0 | 4  |
| Horton, Toronto       | 0 | 4  |
| McKenney, Boston      | 2 | 1  |
| Hicks, Boston         | 2 | 1  |
| Nevin, Toronto        | 2 | 1  |
| Balon, New-York       | 1 | 2  |
| Litzemberger, Toronto | 1 | 2  |
| Fleming, Chicago      | 1 | 2  |
| Pilote, Chicago       | 1 | 2  |
| Ingarfield, N.-Y.     | 0 | 3  |
| Gendron, Boston       | 0 | 2  |
| M. Pronovost, Detroit | 1 | 2  |
| Young, Detroit        | 1 | 2  |
| Shinkel, N.-Y.        | 1 | 2  |
| Wharram, Chicago      | 1 | 2  |
| Douglas, Toronto      | 1 | 2  |
| Hampson, N.-Y.        | 1 | 2  |
| Faulkner, Detroit     | 1 | 2  |
| Harvey, Rangers       | 0 | 2  |
| Cahan, New-York       | 0 | 2  |
| Harris, Toronto       | 0 | 2  |
| Barkley, Detroit      | 0 | 2  |
| Brewer, Toronto       | 0 | 2  |
| Gauthier, Canadien    | 0 | 2  |
| Stewart, Toronto      | 0 | 2  |
| MacGregor, Detroit    | 1 | 0  |
| MacGroom, Can.        | 1 | 0  |
| Heberton, N.-Y.       | 1 | 0  |
| Fonitator, Canadien   | 0 | 1  |
| Williams, Boston      | 0 | 1  |
| Stapleton, Boston     | 0 | 1  |
| Howell, Rangers       | 0 | 1  |
| Shack, Toronto        | 0 | 1  |
| Kelly, Toronto        | 0 | 1  |
| J.C. Tremblay, Can.   | 0 | 1  |
| Neilson, New-York     | 0 | 1  |
| Ullman, Chicago       | 0 | 1  |
| Moore, Canadien       | 0 | 1  |
| Jeffrey, Detroit      | 0 | 1  |
| McNeil, Chicago       | 0 | 1  |
| Pearson, N.-Y.        | 0 | 1  |
| Evans, Chicago        | 0 | 1  |

## Résultats de dimanche

| Première course                                                                  | Deuxième course                                                             | Troisième course                                                                              | Quatrième course                                                        | Cinquième course                                                       | Sixième course                                                   | Septième course                                                                 | Huitième course                                                  | Neuvième course                                                              | Dixième course                                                                   |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| Buquet Lee 18.60 11.20 4.60<br>Miss Peppi 2 8 8 9.00 4.40<br>Marty's Last 8 2.70 | Jane Springer 5.30 4.30 3.30<br>High Thunder 4.90 5.80<br>Hubba Hal C 10.70 | Part double: \$60.00<br>Araxxus Oro Spoke 5.10 4.20<br>Sodie Forbes 6.10 3.80<br>Buddite 6.70 | Thistle Hill Don 18.90 7.60<br>Lucky Simbol 5.90 4.20<br>The Moore 5.40 | Willie Way 15.30 7.40<br>Miss Alice Majesty 11.20 5.20<br>Eddecan 4.10 | Rim Bom Bay 22.20 7.10<br>Wayko 5.80 3.70<br>Miss Betty Ann 4.50 | Prudence's Boy 4.80 2.90 3.10<br>Riddell Gold 8.70 6.80 4.20<br>Quintella 30.90 | Puttutie Chief 6.10 4.40 3.80<br>Starlite 4.70 3.00<br>J.M. 5.60 | Tord Dares 9.70 4.70 3.40<br>Stucky North 4.10 3.20<br>St. Winston Pick 4.80 | Piller Halliday 13.80 6.80 5.10<br>Jerry Patchen 5.60 3.70<br>Lockeale Gint 3.50 |

## Lachine gagne

Les Maroons de Lachine ont défait hier le Rosemont au compte de 6-5. Rickie Robinson a réussi le tour du chapeau pour Lachine. Gérard Morin a marqué deux buts pour les perdants.

Revitalisez-vous

**VITTEL**  
GRANDE SOURCE

pour vous aider à vivre bien et mieux

DU SOLEIL EN BOUTEILLE

Agent général pour le Canada: J. Alfred Guimier, Montréal

## Detroit bat les Leafs, 2-0

DETROIT — Les Red Wings de Detroit ont conservé leur record intact en triomphant hier soir des Maple Leafs de Toronto, au compte de 2-0. Les joueurs de Sid Abel ont maintenu cinq victoires et deux parties nulles à leur fiche. Ils n'ont pas encore subi la défaite.

En sept parties, les Leafs n'avaient pas encore accordé un seul but durant les jeux de puissance. Detroit en avait accordé un.

Johnny Bower fit un bel arrêt contre Ab McDonald et George Armstrong alla ensuite ébranler Terry Sawchuk. Floyd Smith eut une belle opportunité qu'il rata pour les Red Wings. Bower sortit de ses filets et Smith essaya de le contourner pour ensuite lancer à côté de sa cible.

Pendant une punition à Barkley, les Leafs eurent quatre tentatives qui ne purent percer la défense de Sawchuk.

Howie Young donna une raclée à Eddie Litzemberger et en dépit des protestations de la foule, l'arbitre n'imposa aucune punition.

Johnny Bower fit un excellent arrêt d'un coup à bout portant par Gordie Howe et Norm Ullman, à 10 pieds des filets, manqua le filet.

Mahovlich fut puni pour accrochage mais Toronto n'eut aucune difficulté à contenir le jeu de puissance des Wings.

## Chicago triomphe des Rangers

NEW YORK — Les Black Hawks de Chicago ont vaincu hier soir les Rangers de New York, au compte de 5-3. Lorne Worsley a été blessé au cours de la partie et il a fallu le remplacer.

Billy Hay ouvrit le pointage à 15:19 de la première période, sur des passes de Stan Mikita et Ab McDonald. Dave Balon, des Rangers, était alors au banc des punitions.

Andy Bathgate compta son troisième but de la saison, avec Junior Langlois et Dean Prentice. Puis Mel Pearson déjoua encore Glenn Hall avec Lan-

glois. Chicago répliqua avec deux buts, le premier de la saison de Murray Balfour et le deuxième de Ron Murphy. Lorne Worsley, blessé, fut remplacé par Marcel Pelletier à la troisième période.

Les Hawks ont compté deux fois à la troisième période et les Rangers, une fois.

| Première période                                                             | Deuxième période                                                                                    | Troisième période                                                                                                                                           |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1-Chicago: Hay (1) 15:19<br>Punitions: Vasko 1:10, Balon 14:45, Hillman 5:36 | 2-New York: Bathgate (1) 5:33<br>(Langlois, Prentice)<br>3-New York: Pearson (1) 7:05<br>(Langlois) | 4-Chicago: Balfour (1) 8:33<br>(Evans, Hull)<br>5-Chicago: Murphy (2) 12:40<br>Punitions: Hillman 2:30, Howe 9:16, Evans 13:22, Ratelle 13:39, Mikita 14:05 |

## Les compteurs du Big Four

| D. C. P. S. P.       |    |    |
|----------------------|----|----|
| Dixon, Montréal      | 12 | 0  |
| Shatto, Toronto      | 12 | 0  |
| Racine, Ottawa       | 0  | 33 |
| Sutherland, Hamilton | 0  | 33 |
| Henley, Hamilton     | 0  | 33 |
| Oliver, Montréal     | 0  | 33 |
| Mitchell, Toronto    | 0  | 27 |
| Stephens, Montréal   | 2  | 2  |
| White, Ottawa        | 0  | 0  |
| McDougall, Toronto   | 7  | 0  |

## Les Argos s'approchent d'un point des Alouettes en gagnant, 23 à 22

TORONTO. — Le quart-arrière Dick Shatto a franchi la ligne des buts pour un touché, 10 secondes avant la fin de la partie et, avec le converti, pour donner aux Argos de Toronto une victoire de 23-22. Cette victoire a conservé à Toronto une chance de participer aux éliminatoires pour un point derrière les Alouettes. Ils rencontreront le club montréalais samedi prochain dans la dernière partie de la saison régulière.

Le touché de Shatto, son deuxième de la partie, a égalisé le compte à 22-22 et le centre Bill Mitchell a déclenché un délire d'applaudissements de la part des 20,862 spectateurs, quand il a réussi le converti qui assura la victoire à son club.

Toronto obtint sa chance unique, 1:39 minute avant la fin du quatrième quart sur une échappée de Ron Stewart, des Rough Riders. Jim Rountree recouvra le ballon pour les Argos au 48 d'Ottawa. Les

Argos gagnèrent la partie en quatre jeux.

Le quart-arrière combina avec Shatto avec une passe avant de 31 verges pour porter les vainqueurs au 18 des Riders. Tobin Rote atteint Dave Mann avec une passe à la ligne de trois d'Ottawa. Gerry McDougall avança jusqu'à un et Shatto traversa la ligne des buts en plein milieu.

Plusieurs spectateurs avaient commencé à quitter leurs sièges quand se produisit le jeu victorieux.

Toronto a battu Ottawa deux fois cette année mais a subi deux défaites aux mains des Alouettes. Leur échec a laissé les Riders à quatre points des Tiger-Cats.

Ottawa jouera contre les Alouettes ou les Argos dans la partie éliminatoire, avant la série finale. Le vainqueur jouera ensuite deux parties, total des points à prévaloir, contre Hamilton. Cette série commencera le 17 ou le 18 novembre.

Les Argos, même s'ils ont déclassé Ottawa, durant toute la partie, triant de l'arrière 22-16, sept minutes avant la fin de la partie.

| Première quart                                                                                  | Deuxième quart                                                                                                                                   | Troisième quart                                                                                                | Quatrième quart                                                                                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1-Toronto: Touché de sûreté 8:49<br>2-Ottawa: Placement 10:45<br>3-Toronto: Simple (Mann) 14:13 | 4-Ottawa: Touché (Purinton) 8:13<br>5-Ottawa: Converti (Racine) 8:13<br>6-Toronto: Touché (Shatto) 13:33<br>7-Toronto: Converti (Mitchell) 13:33 | 8-Toronto: Placement (Mitchell) 9:34<br>9-Ottawa: Touché (Jackson) 12:10<br>10-Ottawa: Converti (Burket) 12:10 | 11-Ottawa: Touché (Racine) 2:33<br>12-Ottawa: Converti (Racine) 8:45<br>13-Ottawa: Simple (Racine) 8:45<br>14-Toronto: Touché (Shatto) 14:50<br>15-Toronto: Converti (Mitchell) 14:50 |

## Liston déménagerait de Philadelphie

CHICAGO. — Le champion poids lourd Sonny Liston est retourné à Chicago pour la première fois depuis qu'il a défrayé l'actualité le 25 septembre, et il a déclaré: 1— qu'il n'a pas besoin d'un manager même si George Katz de Philadelphie est son manager officiel; 2— qu'il est disposé à donner à Patterson son match-revanche n'importe quand, n'importe où; 3— qu'il déménagera peut-être de Philadelphie, où il est encore traité comme un voyou, à Chicago ou Detroit.

Liston a fait ces déclarations au cours d'une conférence de presse à laquelle assistaient sa femme, Geraldine, et plusieurs membres de son entourage, dont deux détectives du personnel du procureur de l'Etat qui lui ont servi de gardes-cour avant le match contre Patterson. Liston a expliqué qu'il aurait préféré rencontrer d'abord un autre adversaire que Patterson, mais qu'il respectera sa parole et se battra contre lui. «Je pense, a-t-il dit, qu'il sortira bientôt de sa coquille et dira oui et quand il le désire me rencontrer de nouveau».

Le contrat en vertu duquel s'est déroulé le premier match stipulait qu'il y aurait un match revanche dans un délai d'un an.

## O'Keefe en quête d'un 1er gain

Les clubs Deschênes et Fils et A. Billet se livreront une lutte intéressante ce soir au Centre Sportif Paul-Sauvé, dans la première route du programme double régulier de la Ligue. Chaque club a remporté une victoire et subi une défaite.

Dans la seconde rencontre, le club O'Keefe devra connaître une meilleure soirée que les précédentes même s'il est opposé à l'équipe Montréal Forged, de Jean Vanier.

Denis Jacques, Yvon Godon, Serge Fortin, Tony Marocco et les autres joueurs de l'O'Keefe connaissent un début de saison fort lent mais seront dangereux dans quelque temps, nous déclarait leur gérant, Jean Vanier.

## Canadien jr 3 Peterborough 0

MONTREAL — Le gardien de buts-recrue Jocelyn Cardinal a enregistré hier son deuxième blanchissage, alors que le Canadien junior a triomphé des Petes de Peterborough par 3-0, dans une partie de la ligue junior de l'Ontario. On n'a pas encore compté un but contre Cardinal au Forum, cette année. Ted Houston a compté le premier but et Bob Charlebois, les deux autres.

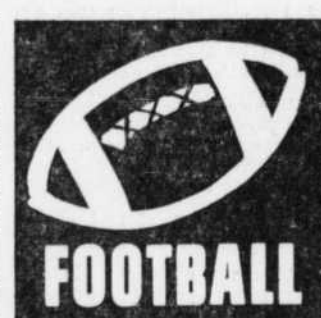
| Première période                                                     | Deuxième période                                 | Troisième période                                                                                     |
|----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1-Montréal: Cardinal 8:17<br>Punitions: Taylor 8:53<br>Hillman 17:21 | 2-Montréal: Charlebois 8:17<br>(Houston, Taylor) | 3-Montréal: Cardinal 8:53<br>Punitions: Pedur 3:43 et 19:00<br>Watson (mauv. cond.) 8:17, Ingle 11:20 |

## Lutte amateur

Cher ami,

Ce soir, se déroulera au Centre des Loisirs de St-Jean-Baptiste, 485 est, rue Rachel, un gala de lutte.

- 1) Pancho Hercule, Joe Smith vs Bob Bertrand, Butch McGregor.
  - 2) Tony Ross, Bob Chartier vs Ronnie Louvic, Pat Patterson.
  - 3) Steve O'Connor vs Fabulous Brother Bad Men, Patterson.
  - 4) Laurier Girard, Al Cormier vs Bob Montpetit, Bob Théberge.
  - 5) Bob Cortez, Bob Raymond vs Peter Land, Bouboule Maisonneuve.
- FINALE  
Tommy Daignault vs Black Panther.
- Les arbitres seront: Rodolphe Boucher - Claude Ducharme - Bob Pélipin et autres.



## CLASSEMENT

| Ligue Canadienne                                                                                            | Conférence de l'Est                                                                                                                                         | Conférence de l'Ouest                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Hamilton 6 1 1 318 232 17<br>Ottawa 6 6 1 305 262 13<br>Montréal 3 2 2 254 301 9<br>Toronto 9 9 0 251 346 8 | Winnipeg 11 4 0 373 273 22<br>Calgary 9 6 1 352 335 19<br>Edmonton 3 2 2 260 308 17<br>Vancouver 6 9 0 318 334 12<br>Ligue Intercollegiale 5 9 1 292 334 11 | Quebec 2 2 0 92 74 4<br>McGill 2 2 0 78 73 4<br>Western 2 2 0 73 61 4<br>Toronto 2 2 0 56 88 4 |

## Le Mexique bat la Suède, 3-2

MEXICO. — Rafael Osuna a défrayé hier Jack Erik Lundquist en cinq sets pour donner au Mexique une victoire de 3-2 sur la Suède dans la demi-finale interzone et mériter une chance presque certaine de se mesurer à l'Australie.

Les pointages furent de 3-6, 6-4, 6-3, 1-6 et 6-3.

Le Mexique rencontre maintenant les Indes dans la finale interzone et le vainqueur sera opposé à l'Australie.

Le Mexique avait défait les Etats-Unis dans la finale de la zone américaine. La Suède avait rendu un cinquième match nécessaire quand Ulf Schmidt a battu hier Antonio Palafax dans le premier de deux simples, par 11-9, 3-6, 6-3, 1-6 et 6-1.



Marcel Bonin, fêté par ses amis au Forum, remercie. On le voit ici en compagnie de son épouse et de ses deux enfants, Richard et France. A ses côtés, Jean Schoffield, président du comité de la fête, M. Ronald Beaucage et Son Honneur le maire Camille Laurin, de Joliette.

## George Dixon brise un record mais les Alouettes perdent

Les Alouettes de Montréal ont subi une défaite de 24-20, samedi après-midi aux mains des Tiger-Cats de Hamilton, devant 20,581 spectateurs. La seule consolation qui restait aux Alouettes était de voir Gorge Dixon établir un nouveau record du Big Four pour porter à 1,410 le nombre de verges gagnées depuis le début de la saison. L'ancien record appartenait à Dave Thelen, des Rough Riders d'il y a deux ans. Il a dépassé le record par trois verges. L'autre consolation est d'espérer une défaite, dimanche, des Argos contre Ottawa, ce qui assurerait automatiquement une place aux Alouettes dans les éliminatoires.

Dixon a été incontestablement la grande vedette de la journée. En plus de ses poussées au sol, Dixon a réussi deux touchés sur des passes du quart-arrière Sandy Stephens, sur des jeux de 58 et de 67 verges. Dixon a maintenant 14 touchés à son dossier pour un total de 84 points. Il est en tête des compteurs de la Conférence de l'Est.

La journée d'hier a également marqué le retour au jeu de Don Clark, qui avait été forcé de demeurer au repos depuis le 16 août, à cause d'une blessure aux reins.

L'ancien joueur étoile du Ohio State est entré dans la mêlée dans la deuxième demie et même s'il n'a pas compté, il a fort impressionné.

Les Tiger-Cats tiraient d'arrière par 10 à 9 lorsqu'ils ont décidé de se mettre en branle au milieu du troisième quart. Le bal a commencé quand Gary Schneider a volé le ballon à Tom Cloutier. Deux jeux plus tard, le quart-arrière Joe Zuger a placé le ballon dans les mains de Dick Easterly qui a permis aux Alouettes de laisser seul dans la zone des buts. Le converti a été réussi par Don Sutherland et les Tiger-Cats ont porté le compte en leur faveur à 16-10. Ils n'ont jamais perdu leur avance par la suite. Les Tiger-Cats avec Frank Cosentino au contrôle, ont porté leur avance à 23-13 dans le quart final, quand Henley a pris une passe et a couru les 50 dernières verges pour un touché.

Don Sutherland a réussi trois placements, sur des distances de 20, 31 et 33 verges. Sandy Stephens, remplaçant Bobby Oliver, blessé, a réussi 2 placements, l'un de 27 verges et l'autre de 18 verges en plus d'obtenir un converti.

## Winnipeg 35 Lions 34

| Première quart                                                       | Deuxième quart                                                                                                                                                                                                                                                    | Troisième quart                                                                                                                                                                                                                 | Quatrième quart                                                                                                                                       |
|----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1-Winnipeg: Touché (Lewis) 4:30<br>2-Winnipeg: Converti (James) 4:30 | 3-Winnipeg: Touché (Fleming) 3:00<br>4-Winnipeg: Touché (Lafontaine) 3:44<br>5-Winnipeg: Converti (James) 8:02<br>6-Winnipeg: Touché (Pitts) 8:02<br>7-Winnipeg: Converti (James) 12:57<br>8-Winnipeg: Touché (Homer) 12:57<br>9-Winnipeg: Converti (Grant) 12:57 | 10-Winnipeg: Touché (Pitts) 6:33<br>11-Winnipeg: Converti (James) 7:20<br>12-Winnipeg: Touché (Fleming) 7:20<br>13-Winnipeg: Converti (Grant) 14:32<br>14-Winnipeg: Touché (Pitts) 14:32<br>15-Winnipeg: Converti (James) 14:32 | 16-Winnipeg: Touché (Lafontaine) 11:19<br>17-Winnipeg: Converti (Grant) 11:19<br>18-Winnipeg: Simple (Pitts) 6:33<br>19-Winnipeg: Touché (Kamp) 11:51 |

## Regina 23 Calgary 15

| Première quart                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Deuxième quart                                                                                                           | Troisième quart | Quatrième quart |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| 1-California: Simple (Purinton) 1:28<br>2-California: Simple (Myhra) 0:38<br>3-California: Touché (Robinson) 0:33<br>4-California: Simple (Purinton) 4:06<br>5-California: Touché (Myhra) 9:52<br>6-California: Converti (Robinson) 12:06<br>7-California: Touché (Robinson) 12:06<br>8-California: Touché (Myhra) 7:03<br>9-California: Converti (Myhra) 10:42<br>10-California: Simple (Burket) 10:42 | 11-California: Simple (Purinton) 7:17<br>12-California: Touché (Purinton) 10:33<br>13-California: Converti (Myhra) 10:33 |                 |                 |



La plus grande innovation en matière de tissage depuis 7,300 ans

## La laine, présentée en Aquaspectrum

Après 7,300 ans, le tissage offre quelque chose de radicalement nouveau. Il s'agit du procédé Aquaspectrum, assurant aux vêtements masculins un raffinement de coloris que la LAINE fait ressortir d'une façon superbe.

Le tissu de drap Aquaspectrum est tissé avec un fil de laine multicolore dont le nuancement permet de réaliser de subtils effets de coloris sur toute l'étoffe. Cette innovation, qui vient bouleverser les méthodes séculaires de tissage, est le fruit d'un procédé secret dont Aquaspectrum a l'exclusivité. Elle vous est présentée dans des paquets reflétant la nouvelle allure britannique, en vente dans tous les magasins qui offrent les meilleurs vêtements pour hommes—à partir d'environ \$95.



**Aquaspectrum**  
LTD., OF LONDON, ENGLAND

## Kennedy...

(Suite de la première page)

Presque au même moment où la décision de M. Khrouchchev était communiquée, à neuf heures du matin hier (HNE), 14,000 réservistes de l'aviation affectés au transport des troupes étaient rappelés sous les drapeaux.

La lettre de M. Khrouchchev était rédigée sur un ton conciliant. Le chef soviétique s'est plié à la demande américaine de supprimer l'armement nucléaire cubain sans réclamer en retour le démantèlement américain installé en Turquie, à la frontière de l'URSS, échange qu'il avait proposé la veille.

M. Khrouchchev s'est toutefois plaint de ce qu'un avion U-2 de reconnaissance avait violé le territoire soviétique au-dessus de l'Asie hier.

Apparemment désireux d'adopter un ton tout aussi conciliant que celui de M. Khrouchchev, le président Kennedy a reconnu qu'un avion de reconnaissance avait dévié de sa route, mais il s'est empressé d'ajouter que cela était attribuable à une erreur de navigation et que la mission de son équipage n'était pas de recueillir des informations militaires mais de faire un échantillonnage des retombées radioactives à la suite des essais nucléaires soviétiques.

"Je déplore cet incident, a dit le président et je verrai à ce qu'il ne se répète plus."

Dans sa hâte pour en arriver à une solution pacifique et ho-

norable de la crise cubaine, M. Kennedy a légèrement violé les procédures diplomatiques en transmettant sa réponse à la lettre de Khrouchchev avant même d'avoir reçu une copie officielle de celle-ci. Le texte officiel avait été reproduit dans les dépêches en provenance de Moscou.

"J'ai agi ainsi, a-t-il dit, parce que j'estime très important d'en arriver à un règlement rapide de la crise cubaine."

Plus tôt, le président avait complimenter M. Khrouchchev. Sa décision, a-t-il dit, est celle d'un grand homme d'Etat et elle est une contribution importante et constructive à la cause de la paix.

Tout comme M. Khrouchchev, M. Kennedy a reconnu que cete affrontement des deux grands au sujet de Cuba ne constituait qu'un aspect du conflit entre l'Est et l'Ouest. Il s'est dit d'accord avec le premier ministre soviétique quant à la question du désarmement pour soulager la tension entre les deux blocs.

Il a dit à M. Khrouchchev: "Maintenant que nous nous éloignons du danger, peut-être pouvons-nous accomplir ensemble de réels progrès dans ce domaine vital."

Le secrétaire de presse de la Maison Blanche, M. Pierre Salinger, a révélé que la lettre de M. Khrouchchev avait été remise à l'ambassadeur américain à Moscou, Foy D. Kohler, vers sept heures hier matin.

Elle est toutefois parvenue beaucoup plus tard à la Maison Blanche.

M. Salinger a ajouté qu'il ne savait pas au juste quand commenceraient les négociations au sujet de Cuba. C'est à ce moment que seront précisés les engagements américains en retour du démantèlement des rampes de lancement à Cuba.

Dans la lettre qu'il a fait parvenir samedi à M. Khrouchchev, le président Kennedy disait que, si l'URSS acceptait de démanteler les bases, les Etats-Unis consentiraient à lever rapidement le blocus contre Cuba et à donner l'assurance que l'île des Caraïbes ne serait pas envahie.

## LES ÉCOLES SÉPARÉES

## Les évêques catholiques de l'Ontario demandent une révision du système

TORONTO. — Les évêques catholiques de l'Ontario qualifient l'actuelle situation des écoles séparées dans la province "de situation d'injustice" et réclament une révision du système des écoles séparées et des modifications radicales.

Le mémoire, expédié à tous les membres de la Législature par l'Association catholique d'éducation de langue anglaise de l'Ontario, et rendu public hier, cite l'inquiétude grandissante parmi les catholiques ontariens concernant leur capacité de maintenir un haut niveau d'enseignement dans les écoles séparées, sous l'empire des ententes financières actuelles et suggère:

1.— L'établissement possible d'écoles normales pour les instituteurs catholiques.

2.— Des écoles séparées pour le secondaire.

3.— Une révision de la distribution des impôts des sociétés aux écoles.

4.— Consultation des spécialistes catholiques sur les manuels scolaires pour les écoles séparées.

5.— Une plus grande liberté d'action dans l'élaboration du programme pour les écoles séparées.

L'objectif du mémoire est "d'exposer aux autorités provinciales certains faits et facteurs de nature générale qui pourraient fort bien servir de base à une action constructive afin que la population catholique de cette province puisse atteindre son ambition légitime qui est d'éduquer ses enfants en conformité avec les préceptes de la conscience et avec les droits de citoyens à part entière."

Affirmant que "l'école catholique est autant une école

Situation inacceptable

Le mémoire dit que les évêques "ne peuvent se contenter de la préparation des instituteurs catholiques, comme on tente de le faire actuellement."

L'instituteur catholique "doit apprendre une philosophie catholique de la vie."

Affirmant que "l'école catholique est autant une école

publique que l'école laïque", le mémoire dit:

"n ne peut mettre en doute notre désir d'en arriver aux normes les plus élevées possibles. Notre capacité financière d'y parvenir sera peut-être un obstacle si nous ne recevons pas d'aide financière dans la même proportion que celle qui est accordée aux écoles publiques."

Le mémoire dit qu'il existe en Ontario une conception erronée que les écoles séparées ne sont pas des institutions publiques mais un genre d'écoles privées dont les catholiques sont consentants à assumer les frais sans se plaindre.

"Rien ne peut être plus éloigné de la vérité," dit le fait que l'école catholique est autant une école publique que l'école laïque a été établi par la Loi des écoles de 1841, dit le mémoire et, par conséquent, les écoles séparées ont le droit de se développer de la même manière que les écoles laïques.

Le premier ministre russe a cependant tenu à faire savoir à la Maison Blanche que l'Union soviétique continuera de venir en aide à Cuba. Et dans un autre passage de son message, il a déclaré qu'il était prêt à "poursuivre le dialogue sur des questions telles que les relations entre le pacte de Varsovie et l'OTAN, le désarmement et la paix."

Les observateurs politiques occidentaux estiment que Moscou a atteint partiellement le but fixé: obtenir la garantie des Etats-Unis qu'ils n'attaqueront pas Cuba.

Le premier ministre de l'Union soviétique a également dit qu'il a envoyé le sous-ministre des affaires étrangères M. Vassili Kuznetsov à New-York afin de continuer les pourparlers avec le secrétaire d'Etat américain, J. Edgar Hoover, qui a dirigé les entretiens jusqu'ici. Il a travaillé dans une usine de la société Ford dans les années 30, connaît bien les Etats-Unis et entretient de bonnes relations avec plusieurs délégués occidentaux. Il a dirigé plusieurs fois la délégation de son pays aux Nations unies.

Dans son message à Kennedy, Khrouchchev déclare notamment:

"J'exprime ma satisfaction et ma gratitude pour le sens des proportions et la compréhension que vous avez manifestés dans cette affaire..."

"Je comprends très bien votre anxiété et celle du peuple américain devant la présence d'armes sinistres que vous avez qualifiées d'armes offensives..."

"Mais vous et moi savons bien de quelles armes il s'agit."

"En vue d'éliminer le plus rapidement possible les risques d'un conflit armé, de sauver la cause de la paix, de donner espoir à tous les peuples qui tiennent à la paix, et en vue encore de calmer le peuple d'Amérique qui, j'en suis sûr, désire la paix avec autant de force que le peuple de l'Union soviétique, le gouvernement soviétique après les directives ultérieures qui avaient ordonné la suspension des travaux sur les bases de lancement, a de nouveau ordonné le démantèlement des armes que vous qualifiez d'offensives, leur démontage et leur retour en Union soviétique."

L'homme d'Etat, dit le message était empreint de modération, a ensuite insisté sur le fait que Cuba se trouvait sous la menace constante des Etats-Unis et des autres pays de l'Amérique latine et qu'il était satisfait des promesses faites par le président Kennedy concernant le respect du territoire cubain.

U Thanl...

(Suite de la première page)

tions dans les couloirs des Nations Unies et M. Thanl a eu hier plusieurs contacts avec les principaux délégués afin de mettre sur pied un plan général de règlement définitif de la crise.

Nous commençons à trouver, au Canada, des expériences paroissiales en tout point comparables aux meilleures expériences européennes. Mentionnons seulement la Paroisse du curé Rioux à Rimouski et la paroisse Saint-Rémi à Montréal-Nord.

La reconnaissance dont le mouvement liturgique semble devoir être l'objet de la part du concile est préfigurée en quelque sorte par la qualité des experts nommés par le Saint-Père dans le domaine de la liturgie. Ces experts sont tous des hommes qui ont été activement associés au mouvement liturgique depuis de nombreuses années. Cette reconnaissance, si elle vient comme on est fondé à l'espérer, sera la consécration d'un effort qui fut, dès le début et à chacune de ses phases, inspiré par la note dominante de toute recherche authentiquement ecclésiale, la note pastorale, celle dont le Pape veut faire la ligne directrice du concile.

## Castro...

(Suite de la première page)

et d'explosifs, entraînement de mercenaires en vue d'une invasion, infiltration d'espions et de saboteurs, activités menées depuis le territoire des Etats-Unis ou des pays complices.

3. La cessation des actes de piraterie qui sont perpétrés depuis des bases américaines et porto-ricaines.

4. La cessation du viol de nos espaces territoriaux et de notre espace aérien par des navires et des avions de guerre venant d'Amérique du nord.

5. Le retrait des Etats-Unis de la base navale de Guantanamo et la remise au peuple cubain de ce territoire occupé par les Etats-Unis.

"La patrie ou la mort. Nous triompherons."

"(Signé) Fidel Castro Ruiz, premier ministre du gouvernement révolutionnaire de Cuba".

"K": nos fusées...

(Suite de la première page)

L'URSS qui ont précisé que K a remis cet ordre de démantèlement des bases après qu'il eût reçu du président Kennedy l'assurance formelle que les Etats-Unis n'attaqueront jamais le territoire de Cuba.

Le premier ministre russe a cependant tenu à faire savoir à la Maison Blanche que l'Union soviétique continuera de venir en aide à Cuba. Et dans un autre passage de son message, il a déclaré qu'il était prêt à "poursuivre le dialogue sur des questions telles que les relations entre le pacte de Varsovie et l'OTAN, le désarmement et la paix."

Les observateurs politiques occidentaux estiment que Moscou a atteint partiellement le but fixé: obtenir la garantie des Etats-Unis qu'ils n'attaqueront pas Cuba.

Le premier ministre de l'Union soviétique a également dit qu'il a envoyé le sous-ministre des affaires étrangères M. Vassili Kuznetsov à New-York afin de continuer les pourparlers avec le secrétaire d'Etat américain, J. Edgar Hoover, qui a dirigé les entretiens jusqu'ici. Il a travaillé dans une usine de la société Ford dans les années 30, connaît bien les Etats-Unis et entretient de bonnes relations avec plusieurs délégués occidentaux. Il a dirigé plusieurs fois la délégation de son pays aux Nations unies.

Dans son message à Kennedy, Khrouchchev déclare notamment:

"J'exprime ma satisfaction et ma gratitude pour le sens des proportions et la compréhension que vous avez manifestés dans cette affaire..."

"Je comprends très bien votre anxiété et celle du peuple américain devant la présence d'armes sinistres que vous avez qualifiées d'armes offensives..."

"Mais vous et moi savons bien de quelles armes il s'agit."

"En vue d'éliminer le plus rapidement possible les risques d'un conflit armé, de sauver la cause de la paix, de donner espoir à tous les peuples qui tiennent à la paix, et en vue encore de calmer le peuple d'Amérique qui, j'en suis sûr, désire la paix avec autant de force que le peuple de l'Union soviétique, le gouvernement soviétique après les directives ultérieures qui avaient ordonné la suspension des travaux sur les bases de lancement, a de nouveau ordonné le démantèlement des armes que vous qualifiez d'offensives, leur démontage et leur retour en Union soviétique."

L'homme d'Etat, dit le message était empreint de modération, a ensuite insisté sur le fait que Cuba se trouvait sous la menace constante des Etats-Unis et des autres pays de l'Amérique latine et qu'il était satisfait des promesses faites par le président Kennedy concernant le respect du territoire cubain.

U Thanl...

(Suite de la première page)

tions dans les couloirs des Nations Unies et M. Thanl a eu hier plusieurs contacts avec les principaux délégués afin de mettre sur pied un plan général de règlement définitif de la crise.

Nous commençons à trouver, au Canada, des expériences paroissiales en tout point comparables aux meilleures expériences européennes. Mentionnons seulement la Paroisse du curé Rioux à Rimouski et la paroisse Saint-Rémi à Montréal-Nord.

La reconnaissance dont le mouvement liturgique semble devoir être l'objet de la part du concile est préfigurée en quelque sorte par la qualité des experts nommés par le Saint-Père dans le domaine de la liturgie. Ces experts sont tous des hommes qui ont été activement associés au mouvement liturgique depuis de nombreuses années. Cette reconnaissance, si elle vient comme on est fondé à l'espérer, sera la consécration d'un effort qui fut, dès le début et à chacune de ses phases, inspiré par la note dominante de toute recherche authentiquement ecclésiale, la note pastorale, celle dont le Pape veut faire la ligne directrice du concile.

## Drapeau...

(Suite de la première page)

bénéfice de tous et chacun. "La confiance règne partout. Nous avons reçu un mandat émanant de tous les quartiers de la ville, de tous les groupes ethniques, de toutes les classes sociales; je félicite la population d'avoir compris son intérêt et même s'il semble que nous aurons 41 conseillers, le peuple n'a pas à craindre parce que le Parti civique est un parti qui fait sa propre auto-critique."

"La lourdeur de la tâche ne nous échappe pas. Nous savons que ce vote est dirigé vers l'avenir."

"Nous avons de grands projets qui nous permettent de prévoir que Montréal se destine non seulement à demeurer la métropole du Canada, mais à devenir une des métropoles du monde." A la télévision M. Drapeau a ajouté: "Avec une telle majorité, je ne vois pas pourquoi je regarderais ailleurs..."

M. Saulnier a ensuite dit que quelques mots souvent perdus dans le brouhaha des conversations. Une phrase au vol: "C'est la fin d'une époque à Montréal..."

Un des membres du Parti civique, qui avait pris place sur la tribune, parlait presque aussi fort que M. Saulnier. C'est ainsi qu'on l'entendait dire à un de ses nouveaux collègues au conseil: "Avec cette victoire, on se débarrasse de tous, les rats à l'hôtel de ville..."

Dans le hall d'honneur, quelques personnes regrettaient l'absence d'une opposition véritable et articulée. "C'est quand même un peu trop fort, disait quelqu'un, parce que DesMarais, c'est aussi un bon homme qui aurait bien fait contre le tandem Drapeau-Saulnier."

Le chef du Parti civique a exercé son droit de vote à la toute première heure hier. Il fut le premier à voter dans son bureau de scrutin situé dans l'école Notre-Dame-du-Foyer, 41ème avenue à Rosemont.

L'élection la plus tranquille dans l'histoire de Montréal

L'élection la plus tranquille dans l'histoire de la métropole, disait-on, hier soir, au quartier général de la police.

Des avertissements sévères de la part du directeur de la police, M. Adrien Robert, qui a dit que la police n'entendait pas badiner, le jour des élections; une bonne organisation avec tout le corps de police sur pied et la température aidant qu'a découragé nombre de "fauteurs de troubles" éventuels ont donné un caractère des plus pacifiques à cette élection.

En tout et partout hier soir à 8 heures, après la fermeture des bureaux, il n'y avait que neuf personnes détenues dont une seule pour personification. Les huit autres étaient détenues pour enquête à la suite de plaintes portées en marge de l'élection. Quatre étaient détenues pour avoir été trouvées en possession de barres de fer dans leurs voitures et quatre autres pour irrégularités aux bureaux.

La police a été appelée hier après-midi, à l'école St-Anselme, située au 2734, rue Rouen, dans le district no 2, où un individu aurait assailli un représentant du Parti civique. Le constable Branchaud est intervenu, mais plusieurs personnes dont un certain Marcel Delpie ont entouré le constable avec le résultat que le prétendu assaillant a réussi à s'échapper.

On souligne aussi un incident plutôt amusant, quoique déplorable, survenu dans un bureau du district de St-Henri. Mme Arthur C. Pouliot tomba en entrant dans le poli et se blessa à une jambe. Comme elle ne pouvait remuer, elle insistait pour voter, les scrutateurs déplacèrent l'alcove et installèrent une chaise pour que Mme Pouliot puisse

Le mercredi 1er novembre 1962, les soins d'urgence et la chirurgie mineure deviendront des services assurés dans les hôpitaux de la province sous contrat avec le Service de l'Assurance-Hospitalisation.

Les soins d'urgence sont assurés si le patient les reçoit à la clinique d'urgence d'un hôpital dans les 24 heures qui suivent un accident.

Les deux conditions requises pour bénéficier de ces soins assurés sont:

1. UN ACCIDENT. Par exemple, une fracture, une brûlure.

2. Se présenter à la clinique d'urgence DANS LES 24 HEURES QUI SUIVENT UN ACCIDENT.

CHIRURGIE MINEURE

La chirurgie mineure assurée se fait à l'hôpital mais ne nécessite pas l'admission du malade.

Par exemple: L'application et l'enlèvement d'un plâtre • L'extraction de corps étrangers • L'enlèvement de points de suture • Le traitement de certaines fractures.

Il est entendu que cette chirurgie doit être prescrite par un médecin, soit à son bureau, soit à l'hôpital.

Tous les citoyens de la province qui y ont établi résidence permanente depuis au moins trois mois ont droit à ces nouveaux services.

Ces services ne sont assurés que dans les hôpitaux de la Province de Québec qui détiennent un contrat avec le Service de l'Assurance-hospitalisation.

Les honoraires des médecins ou chirurgiens ne sont pas compris parmi les services assurés.

Les services donnés en clinique externe, autres que les soins d'urgence après un accident et la chirurgie mineure, ne sont pas des soins assurés. Par exemple: les consultations au dispensaire.



Le chef du Parti civique a exercé son droit de vote à la toute première heure hier. Il fut le premier à voter dans son bureau de scrutin situé dans l'école Notre-Dame-du-Foyer, 41ème avenue à Rosemont.

## L'élection la plus tranquille dans l'histoire de Montréal

L'élection la plus tranquille dans l'histoire de la métropole, disait-on, hier soir, au quartier général de la police.

Des avertissements sévères de la part du directeur de la police, M. Adrien Robert, qui a dit que la police n'entendait pas badiner, le jour des élections; une bonne organisation avec tout le corps de police sur pied et la température aidant qu'a découragé nombre de "fauteurs de troubles" éventuels ont donné un caractère des plus pacifiques à cette élection.

En tout et partout hier soir à 8 heures, après la fermeture des bureaux, il n'y avait que neuf personnes détenues dont une seule pour personification. Les huit autres étaient détenues pour enquête à la suite de plaintes portées en marge de l'élection. Quatre étaient détenues pour avoir été trouvées en possession de barres de fer dans leurs voitures et quatre autres pour irrégularités aux bureaux.

La police a été appelée hier après-midi, à l'école St-Anselme, située au 2734, rue Rouen, dans le district no 2, où un individu aurait assailli un représentant du Parti civique. Le constable Branchaud est intervenu, mais plusieurs personnes dont un certain Marcel Delpie ont entouré le constable avec le résultat que le prétendu assaillant a réussi à s'échapper.

On souligne aussi un incident plutôt amusant, quoique déplorable, survenu dans un bureau du district de St-Henri. Mme Arthur C. Pouliot tomba en entrant dans le poli et se blessa à une jambe. Comme elle ne pouvait remuer, elle insistait pour voter, les scrutateurs déplacèrent l'alcove et installèrent une chaise pour que Mme Pouliot puisse

Le mercredi 1er novembre 1962, les soins d'urgence et la chirurgie mineure deviendront des services assurés dans les hôpitaux de la province sous contrat avec le Service de l'Assurance-Hospitalisation.

Les soins d'urgence sont assurés si le patient les reçoit à la clinique d'urgence d'un hôpital dans les 24 heures qui suivent un accident.

Les deux conditions requises pour bénéficier de ces soins assurés sont:

1. UN ACCIDENT. Par exemple, une fracture, une brûlure.

2. Se présenter à la clinique d'urgence DANS LES 24 HEURES QUI SUIVENT UN ACCIDENT.

CHIRURGIE MINEURE

La chirurgie mineure assurée se fait à l'hôpital mais ne nécessite pas l'admission du malade.

Par exemple: L'application et l'enlèvement d'un plâtre • L'extraction de corps étrangers • L'enlèvement de points de suture • Le traitement de certaines fractures.

Il est entendu que cette chirurgie doit être prescrite par un médecin, soit à son bureau, soit à l'hôpital.

Tous les citoyens de la province qui y ont établi résidence permanente depuis au moins trois mois ont droit à ces nouveaux services.

Ces services ne sont assurés que dans les hôpitaux de la Province de Québec qui détiennent un contrat avec le Service de l'Assurance-hospitalisation.

Les honoraires des médecins ou chirurgiens ne sont pas compris parmi les services assurés.

Les services donnés en clinique externe, autres que les soins d'urgence après un accident et la chirurgie mineure, ne sont pas des soins assurés. Par exemple: les consultations au dispensaire.

Le mercredi 1er novembre 1962, les soins d'urgence et la chirurgie mineure deviendront des services assurés dans les hôpitaux de la province sous contrat avec le Service de l'Assurance-Hospitalisation.

Les soins d'urgence sont assurés si le patient les reçoit à la clinique d'urgence d'un hôpital dans les 24 heures qui suivent un accident.

Les deux conditions requises pour bénéficier de ces soins assurés sont:

1. UN ACCIDENT. Par exemple, une fracture, une brûlure.

2. Se présenter à la clinique d'urgence DANS LES 24 HEURES QUI SUIVENT UN ACCIDENT.

CHIRURGIE MINEURE

La chirurgie mineure assurée se fait à l'hôpital mais ne nécessite pas l'admission du malade.

Par exemple: L'application et l'enlèvement d'un plâtre • L'extraction de corps étrangers • L'enlèvement de points de suture • Le traitement de certaines fractures.

Il est entendu que cette chirurgie doit être prescrite par un médecin, soit à son bureau, soit à l'hôpital.

Tous les citoyens de la province qui y ont établi résidence permanente depuis au moins trois mois ont droit à ces nouveaux services.

Ces services ne sont assurés que dans les hôpitaux de la Province de Québec qui détiennent un contrat avec le Service de l'Assurance-hospitalisation.

Les honoraires des médecins ou chirurgiens ne sont pas compris parmi les services assurés.

Les services donnés en clinique externe, autres que les soins d'urgence après un accident et la chirurgie mineure, ne sont pas des soins assurés. Par exemple: les consultations au dispensaire.

**Café The Confiture**

ADOPTER LES PRODUITS

**DESY**

RECONNUS LES MEILLEURS

J.A. DESY L<sup>re</sup>

MONTREAL

**Transmissions automatiques**

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts

Jusqu'à 24 MOIS pour payer

Garantie de 90 jours ou de 4,000 milles — Estimation et remorque gratuits

SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR

**TRANSMISSION SPECIALTY LTD.**

5529, rue PAPINEAU — 527-3641



# L'ASSURANCE-HOSPITALISATION nous donne droit à DE NOUVEAUX SERVICES ASSURÉS

Le mercredi 1er novembre 1962, les soins d'urgence et la chirurgie mineure deviendront des services assurés dans les hôpitaux de la province sous contrat avec le Service de l'Assurance-Hospitalisation.

## SOINS D'URGENCE

Les soins d'urgence sont assurés si le patient les reçoit à la clinique d'urgence d'un hôpital dans les 24 heures qui suivent un accident.

Les deux conditions requises pour bénéficier de ces soins assurés sont:

1. UN ACCIDENT. Par exemple, une fracture, une brûlure.
2. Se présenter à la clinique d'urgence DANS LES 24 HEURES QUI SUIVENT UN ACCIDENT.

## CHIRURGIE MINEURE

La chirurgie mineure assurée se fait à l'hôpital mais ne nécessite pas l'admission du malade.

Par exemple: L'application et l'enlèvement d'un plâtre • L'extraction de corps étrangers • L'enlèvement de points de suture • Le traitement de certaines fractures.

Il est entendu que cette chirurgie doit être prescrite par un médecin, soit à son bureau, soit à l'hôpital.

Tous les citoyens de la province qui y ont établi résidence permanente depuis au moins trois mois ont droit à ces nouveaux services.

Ces services ne sont assurés que dans les hôpitaux de la Province de Québec qui détiennent un contrat avec le Service de l'Assurance-hospitalisation.

Les honoraires des médecins ou chirurgiens ne sont pas compris parmi les services assurés.

Les services donnés en clinique externe, autres que les soins d'urgence après un accident et la chirurgie mineure, ne sont pas des soins assurés. Par exemple: les consultations au dispensaire.

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ**

**SERVICE DE L'ASSURANCE-HOSPITALISATION**

DU QUÉBEC

Alphonse Couturier, m.d., Ministre

Jacques Gélinas, m.d., Directeur